

LA VÉRITÉ

SUR

LES JÉSUITES

ET SUR LEUR DOCTRINE.

RÉFUTATION DES ÉCRITS DE MM.

MICHELET, QUINET, LIBRI, DUPIN, LACRETELLE, ALLOURY,

ET DES ARTICLES

du Journal des Débats, du National, de la Revue des Deux-Mondes
et du Courrier Français.

> « Nous ne sommes point jésuite, et nous ne nous posons pas comme le défenseur de l'Ordre de saint Ignace.
>
> « Nous ne venons pas faire une apologie des jésuites ; nous venons dire la vérité, mais la vérité pleine et entière sur eux.
>
> « Nous nous adressons aux hommes de tous les partis, de toutes les opinions, de tous les cultes, et nous osons espérer qu'ils daigneront nous écouter, parce que notre langage sera vrai. » (*L'Auteur*, p. 4.)

PARIS.

AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS UNIS,
QUAI MALAQUAIS, 15.

1844.

LA VÉRITÉ

SUR

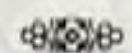
LES JÉSUITES

ET SUR LEUR DOCTRINE.





PARIS. — IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON.



LA VÉRITÉ

SUR

LES JÉSUITES

ET SUR LEUR DOCTRINE.

RÉFUTATION DES ÉCRITS DE MM.

MICHELET, QUINET, LIBRI, DUPIN, LACRETELLE, ALLOURY, L

ET DES ARTICLES

du Journal des Débats, du National, de la Revue des Deux-Mondes et du Courrier Français.

> « Nous ne sommes point jésuite, et nous ne nous posons pas comme le défenseur de l'Ordre de saint Ignace.
>
> » Nous ne venons pas faire une apologie des jésuites; nous venons dire la vérité, mais la vérité pleine et entière sur eux.
>
> » Nous nous adressons aux hommes de tous les partis, de toutes les opinions, de tous les cultes, et nous osons espérer qu'ils daigneront nous écouter, parce que notre langage sera vrai. »
>
> (L'*Auteur*, p. 4.)

PARIS.

AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS UNIS,

QUAI MALAQUAIS, 15.

1844.

LA VÉRITÉ

SUR

LES JÉSUITES.

CHAPITRE PREMIER.

Profession de foi de l'auteur. — Partis politiques, systèmes philosophiques. — Qu'est-ce que l'Ordre de saint Ignace?

Nous n'appartenons à aucune coterie philosophique, à aucune fraction de ces partis politiques qui chaque jour s'attaquent et se défendent avec un égal succès pour le seul plaisir de s'attaquer et de se défendre, mais sans nullement s'inquiéter de la bonté de la cause qu'ils ont à soutenir, sans nullement se préoccuper des intérêts de tous, des besoins généraux.

On comprendra difficilement aujourd'hui qu'un écri-

vain obscur puisse rester neutre quand de tous côtés on voit les intelligences les plus hautes, les esprits les plus puissants arborer le drapeau d'une opinion, s'enrôler dans la milice d'un parti pour oser marcher, penser, parler et écrire.

Comment peut-on juger avec impartialité les faits anciens de notre histoire religieuse et politique, les hommes de notre temps, appelés, dit-on, à gouverner et à éclairer les masses, quand on se traîne à la remorque d'un parti, quand on est forcé de penser comme pensent ceux qui vous dirigent, et d'être malgré soi exclusif et partial?

Interrogez séparément les hommes qui appartiennent à une opinion ou défendent un système, et ils vous diront tous que la vérité, le bon droit, la justice sont avec eux.

Il y aurait alors autant de vérités, de bons droits et de justices qu'il y a d'opinions politiques, de systèmes philosophiques, ou pour mieux dire la vérité, le bon droit, la justice n'existeraient pas, puisque aucun parti ne les veut trouver dans un autre.

Il faut donc être exclusif et partial toutes les fois qu'on soutient un parti, qu'on défend une opinion, qu'on parle au nom d'un système.

Chaque champion du journalisme, de la tribune et de la chaire publique ne prétend-il pas posséder seul les

idées les plus saines, les plus justes, les plus rationnelles, et appartenir au meilleur parti ? Cependant leurs adversaires, qui ont les mêmes prétentions, les combattent avec les mêmes subtilités, les mêmes paradoxes, la même puissance de logique.

Ces duels politiques ou philosophiques nous ont toujours fait l'effet de ces combats de théâtre où les acteurs, revêtus de cuirasses en carton et armés d'épées sans pointe et sans tranchant, luttent avec une égale vigueur, déploient la même souplesse, agissent avec le même courage, se portent hardiment des coups d'estoc et de taille tant qu'ils sont en présence du public, mais oublient bien vite leurs inimitiés factices une fois que leur rôle est fini et que la toile est baissée.

Ces luttes, prétendues sérieuses, sont de véritables comédies pour ceux qui se trouvent dans les coulisses; mais malheureusement tout le monde ne peut pas y être. Aussi le public qui voit les combattants de loin prend à la lettre des allures, des mouvements, des discours qu'il croit sincères et naturels, et qui ne sont en réalité que des pasquinades plus ou moins bien déguisées.

Nous pensons donc qu'il est impossible de chercher la vérité et de parler sincèrement en son nom si l'on appartient à un parti politique, à un système philosophique quelconques.

Nous ne sommes point jésuite, et nous ne nous posons pas comme le défenseur de l'Ordre de saint Ignace.

Nous ne venons pas faire une apologie des jésuites; nous venons dire la vérité, mais la vérité pleine et entière, sur eux.

Nous nous adressons aux hommes de tous les partis, de toutes les opinions, de tous les cultes; et nous osons espérer qu'ils daigneront nous écouter, parce que notre langage sera vrai.

Nous suivrons le précepte de Tacite : nous parlerons sans amour et sans haine.

Notre intention n'est pas d'envenimer les querelles et de creuser un abîme entre les deux camps. Nous voulons au contraire que justice soit rendue à chacun, et que les assiégeants et les assiégés s'unissent pour répandre mutuellement l'instruction et les principes de religion et de morale dans les classes laborieuses.

Nous traiterons avec sévérité les calomniateurs : car la calomnie, c'est l'arme des lâches.

Mais il est à présumer que ceux qui ont calomnié les jésuites dans ces derniers temps ne l'ont fait que par ignorance.

En publiant aujourd'hui ces quelques pages sur la Compagnie de Jésus, nous ne faisons que mettre au jour le résultat de nos études et de nos recherches sur une Institution qui a été et est encore violemment atta-

quée parcequ'elle s'est constamment proposé de soutenir le catholicisme, l'unité de l'Église, l'autorité pontificale.

Il y a, nous le savons, quelque audace et même quelque danger, non pas à défendre les jésuites, mais seulement à oser dire la vérité sur eux et sur leur doctrine.

Quelle société que la nôtre ! quel monde que celui dans lequel nous vivons, quand il faut prendre tant de ménagements pour oser dire une vérité!

Nous qui sommes sorti de l'Université, qui avons vécu dans un milieu où le nom de *jésuite* est une injure, qui avons appris à détester, à maudire les membres de cette Compagnie, nous venons prouver par des faits que les attaques dirigées depuis deux siècles contre les disciples de saint Ignace, par les protestants, les jansénistes, les philosophes et les libéraux de la Restauration, sont entachées de calomnie.

Comment supposer, en effet, qu'un Ordre religieux ayant tous les vices qu'on lui reproche eût pu être autorisé par les papes, maintenu par les rois catholiques, soutenu par des hommes d'un mérite éclatant, et eût pu subsister dans le monde entier depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours?

Ne parlez pas des persécutions qu'il a éprouvées, des disgrâces qu'il a encourues, des outrages dont on l'a abreuvé; car l'histoire de cet Ordre se lie intimement

1.

à l'histoire du catholicisme dans ces derniers temps, et les persécutions, les disgrâces, les outrages sont autant pour les défenseurs de l'autorité papale que pour le catholicisme tout entier.

Qu'y a-t-il d'étonnant qu'on se soit élevé contre l'Ordre de Jésus, le puissant auxiliaire de l'Église, quand les protestants ne demandaient que la destruction de cette même Église?

CHAPITRE II.

Les jésuites, défenseurs de l'Église. — Quels sont les véritables jésuites. — Les approbations tiennent souvent à une apostasie. — En attaquant les jésuites on attaque l'Église. — Calomnies répandues sur le compte des membres de la Société de Jésus. — On attribue au P. Loriquet une phrase qu'il n'a jamais écrite.

Les jésuites furent, on ne peut le nier, très-utiles aux adversaires de la papauté : ils leur fournirent les moyens d'attaquer le catholicisme et l'autorité papale d'une manière indirecte. Sans les jésuites il eût fallu lever le masque, aller droit au but, et frapper l'Église en face. Les protestants, les philosophes, les jansénistes eux-mêmes se montrèrent adroits, expérimentés : ils ne voulaient plus du catholicisme, ils ne voulaient plus de la hiérarchie sacerdotale, ils ne voulaient plus de la papauté, et, pour les anéantir plus sûrement, ils firent retomber toute leur haine, toutes leurs fureurs sur l'ordre qui avait le mieux compris la défense de l'Église et du pape.

Les protestants du dix-huitième et ceux du dix-neuvième siècle, les philosophes et les libéraux marchèrent sur les traces de leurs prédécesseurs ; ils employèrent les mêmes moyens détournés, ils attaquèrent avec la même adresse, et répandirent contre les fermes soutiens de l'Église les mêmes calomnies.

Si le mot *jésuite* signifiait rusé, fourbe, astucieux, on pourrait dire que, dans cette guerre, les *jésuites* étaient plutôt dans les rangs des protestants, des philosophes, des jansénistes, des libéraux, que dans la Compagnie de Jésus. Il a fallu bien de l'habileté, de la part des adversaires de l'Église, pour donner à d'autres une qualification qui leur appartenait réellement ; et il a fallu aussi bien de la simplicité ou de la partialité, du côté des nobles et des bourgeois, du Parlement et de l'Université, pour croire à tous les mensonges, à toutes les absurdités qui ont été débitées sur les jésuites et sur leur morale.

Les prédicateurs de la Réforme n'ont attaqué les jésuites, comme nous venons de le dire, que parce qu'ils n'osaient attaquer en face le catholicisme et la papauté. Si les disciples de saint Ignace, se voyant le point de mire des protestants et des philosophes, avaient abandonné la cause qu'ils soutenaient avec tant de persévérance et de courage ; s'ils ne s'étaient plus imposé la mission de défendre l'autorité papale et l'unité catholi-

que ; s'ils n'avaient plus combattu par l'enseignement et la prédication les doctrines de Luther, de Calvin et des Encyclopédistes ; si enfin ils ne s'étaient plus opposés aux progrès de l'hérésie et de la philosophie, dans les états européens, ils eussent été immédiatement considérés comme de véritables apôtres, dignes du respect et de la vénération des peuples ; leur enseignement, qui avait déjà pris une grande extension, fût devenu l'enseignement universel ; leurs livres d'histoire, de science, de politique, d'éducation eussent été recherchés avec un nouvel intérêt, adoptés par les corps savants ; et aujourd'hui l'on dirait autant de bien de leurs *Règles*, de leurs *Exercices* et de leurs *Constitutions* qu'on en dit de mal. — A quoi tiennent, grand Dieu ! le succès et l'approbation suscités par l'opinion qui impose : à une apostasie !

Qu'on ne vienne pas dire qu'en combattant les jésuites on n'a nullement eu l'intention de s'élever contre le clergé, l'Église, la papauté. Cette distinction est illusoire, et ne saurait être admise par personne. Ceux qui parlent ainsi n'ont pas sérieusement étudié la question.

Toutes les sociétés religieuses, toutes les communautés ecclésiastiques, tous les ordres formés dans l'Église, approuvés et soutenus par elle, sont orthodoxes. Or, si on les attaque, c'est attaquer l'Église elle-

même, puisque ces différentes corporations sont autant de rameaux qui émanent de l'arbre catholique. Croit-on que, si la Compagnie de Jésus avait été ce qu'on voudrait qu'elle fût, elle n'aurait point été condamnée par Rome ? Quel intérêt les chefs de la chrétienté auraient-ils eu à maintenir un Ordre qui se fût éloigné autant des pratiques de l'Église ? Mais les adversaires des jésuites le savent, ou pour mieux dire ils ne veulent pas le savoir, les jésuites sont catholiques, apostoliques et romains ; ils soutiennent fidèlement l'Église, et sont sincèrement dévoués à l'autorité pontificale.

Il n'est pas d'absurdités, de mensonges, de calomnies, qu'on n'ait répandus sur le but de la formation de la Société de Jésus et sur la morale pratique des enfants de Loyola. On disait que les nouveaux religieux allaient, au nom de nous ne savons quelle doctrine absolue et tyrannique, convertir tous les peuples de la terre, pour étouffer chez eux le principe de la liberté, quand les jésuites ne faisaient qu'enseigner ce qu'enseigne l'Église depuis tant de siècles. On disait qu'ils voulaient introniser le despotisme chez toutes les nations européennes, parce qu'ils étaient constitués en hiérarchie et qu'ils se soumettaient à l'autorité de leurs chefs. On disait qu'ils ne tendaient qu'au renversement des monarchies et à l'anéantissement des états démocratiques, quand ils étaient eux-mêmes monarchistes par le gou-

vernement de leur général, et démocrates par l'élection commune de tous les disciples.

N'a-t-on pas été jusqu'à dire qu'un des anciens membres de cette corporation, le **P.** Loriquet, a eu la faiblesse d'écrire, dans la première édition de son ***Abrégé de l'Histoire de France***, cette phrase aussi ridicule que mensongère : « Le marquis de Buonaparte, général en chef des armées de S. M. Louis XVIII ! » Nous répondrons aux calomniateurs (car on ne peut pas dire aux *accusateurs*) du **P.** Loriquet : 1° que cette phrase ne pouvait se trouver dans la première édition de l'***Abrégé de l'Histoire de France***, attendu que cette histoire s'arrête au règne de Louis XVI, où l'on sait qu'il n'était guère question de Napoléon et de Louis XVIII ; 2° que nous avons vérifié minutieusement toutes les autres éditions de l'***Histoire de France*** du **P.** Loriquet, qui se trouvent dans les bibliothèques publiques et particulières, et que nous n'avons jamais rencontré cet absurde passage ; 3° et enfin que nous ***défions qui que se soit*** de nous montrer cette phrase, invisible pour les gens sincères, ***dans n'importe quel ouvrage du P. Loriquet.***

CHAPITRE III.

La fondation de l'Ordre répondit à un besoin de l'époque. — Les jésuites trouvent des défenseurs dans les rangs des philosophes. Voltaire, Buffon, Montesquieu, d'Alembert, Haller, Muratori, Raynal, Robertson, J.-J. Rousseau, Leibnitz, Grotius, Bacon, Bayle, Descartes, Lalande, La Chalotais font l'éloge de la Société de saint Ignace, et rendent hommage aux vertus et aux lumières des jésuites.

La fondation de l'ordre des jésuites répondit à un besoin de l'époque. Les protestants reprochaient à l'Église les désordres des communautés et du clergé : les jésuites par leur exemple rappelèrent les communautés et le clergé à la gravité des mœurs et aux études sérieuses. Les protestants reprochaient aux ordres religieux leurs immenses richesses : les jésuites renoncèrent à tous les biens temporels ; ils firent vœu de pauvreté et n'acceptèrent que des fondations suffisantes à l'entretien des novices et des écoliers. Les protestants reprochaient aux ecclésiastiques leur ignorance : les jésuites se lancèrent dans toutes les branches des connaissances humaines, et

se firent remarquer, non-seulement par leurs admirables travaux scientifiques et littéraires, par leurs éloquentes prédications; mais encore par leur solide et utile enseignement.

Ces jésuites qu'on ne cessait d'attaquer avec acharnement parce qu'ils n'avaient jamais voulu abandonner la cause de l'Église alors que tous les partis se déchaînaient contre elle, ces jésuites qui étaient restés attachés au principe de l'autorité alors que les peuples tombaient dans l'anarchie; ces jésuites, disons-nous, trouvèrent des défenseurs même parmi les philosophes.

Voltaire, leur élève, disait : « Il y a parmi les jésuites des savants, des hommes éloquents, des génies. Pendant sept années que j'ai vécu dans la maison des jésuites, qu'ai-je vu chez eux? La vie la plus laborieuse et la plus frugale; toutes les heures partagées entre les soins qu'ils nous donnaient et les exercices de leur profession austère. J'en atteste des milliers d'hommes élevés comme moi [1]. » Il mandait à Damilaville, à propos de la doctrine du régicide et des jésuites : « Vous devez savoir que je n'ai pas ménagé les jésuites; mais je soulèverais la postérité en leur faveur si je les accusais d'un crime dont l'Europe et Damiens les ont justifiés. Je ne serais qu'un vil écho des jansénistes si je parlais autre-

[1] Dictionnaire philosophique, article JÉSUITE.

ment. » En citant les *Lettres provinciales* de Pascal, dans lesquelles se trouvent consignés tant de mensonges sur les membres de la Compagnie de Jésus, Voltaire écrivait : « Il est vrai que tout le livre porte à faux. On attribuait également à toute la Société des opinions extravagantes de quelques jésuites espagnols et flamands, on les aurait déterrées aussi bien chez les casuistes franciscains et dominicains ; mais c'était aux jésuites seuls qu'on en voulait. On tâchait dans ces Lettres de prouver qu'ils avaient un devoir formé de corrompre les hommes : dessein qu'aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir. Mais, de bonne foi, est-ce par la satire des *Lettres provinciales* qu'on doit juger de la morale des jésuites? C'est assurément par le P. Bourdaloue, par le P. Cheminais, par leurs autres prédicateurs, par leurs missionnaires. Qu'on mette en parallèle les *Lettres provinciales* et les sermons du P. Bourdaloue : on apprendra dans les premières l'art de la raillerie, celui de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles, celui d'insulter avec éloquence ; on apprendra, avec le P. Bourdaloue, à être sévère pour soi-même, indulgent pour les autres. Je demande alors de quel côté est la vraie morale, et lequel des deux livres est le plus utile aux hommes? J'ose le dire, il n'y a rien de plus contradictoire, de plus inique, de plus honteux pour l'humanité que d'accuser de morale re-

lâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure, et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique [1]. »

Ce témoignage du chef des philosophes est de quelque valeur ; il doit donner à réfléchir à ceux qui ont jugé les jésuites sur de grossières calomnies.

Buffon n'est pas moins explicite que Voltaire. En contemplant le spectacle des nations converties et civilisées par les jésuites, il s'écrie : « Les missions ont formé plus d'hommes dans les nations barbares que n'en ont détruit les armées victorieuses des princes qui les ont subjuguées. La douceur, la charité, le bon exemple, l'exercice de la vertu, constamment pratiqué chez les jésuites, ont touché les sauvages et vaincu leur défiance et leur férocité. Ils sont venus d'eux-mêmes demander à connaître la loi qui rendait les hommes si parfaits. Rien n'a fait plus d'honneur aux jésuites que d'avoir civilisé ces nations et jeté les fondements d'un empire, sans autres armes que celles de la vertu [2]. » Buffon a fait preuve d'un grand courage en écrivant ces lignes. Celui qui dirait cela aujourd'hui serait probablement considéré comme un imposteur.

Montesquieu a porté aussi la parole en faveur des jé-

[1] Correspondance de Voltaire.

[2] Histoire naturelle. Discours sur la variété de l'espèce humaine.

suites : « Le Paraguay, dit-il, peut nous fournir un exemple de ces institutions singulières faites pour élever les hommes à la vertu. On a voulu en faire un crime à la Société des jésuites ; mais il sera toujours beau de gouverner les hommes en les rendant heureux. Il est glorieux pour elle d'avoir été la première qui ait montré dans ces contrées l'idée de la religion jointe à celle de l'humanité ; en réparant les dévastations des Espagnols, elle a commencé à guérir une des plus grandes plaies qu'ait encore reçues le genre humain. Un sentiment exquis pour tout ce qu'elle appelle honneur, et son zèle pour la religion lui ont fait entreprendre de grandes choses ; elle y a réussi[1]. » Les modernes adversaires des jésuites conviendront avec nous que Montesquieu ne partageait pas leurs idées lorsqu'il proclamait bien haut l'amour de l'humanité qu'ont toujours professé les disciples de Loyola pour les peuples qu'ils allaient convertir.

Après Voltaire, Buffon, Montesquieu citons le philosophe d'Alembert, qui, dans un opuscule *sur la destruction des jésuites,* faisait en ces termes l'éloge des établissements des jésuites au Paraguay : « Les jésuites ont acquis dans le Paraguay une autorité monarchique fondée, dit-on, sur la seule persuasion et sur la douceur de leur gouvernement ; souverains dans ce vaste pays,

[1] Esprit des lois.

ils y rendent heureux les peuples qui leur obéissent et qu'ils sont venus à bout de soumettre sans employer les violences. Le soin avec lequel ils écartent les étrangers empêche de connaître les détails de cette singulière administration; mais le peu qu'on en a découvert en fait l'éloge, et ferait peut-être désirer, si les relations sont fidèles, que tant d'autres contrées barbares, où les peuples sont opprimés et malheureux, eussent, ainsi que le Paraguay, des jésuites pour apôtres et pour maîtres. S'ils avaient trouvé en Europe aussi peu d'obstacles à leur domination que dans cette vaste contrée de l'Amérique, il est à croire qu'ils y domineraient aujourd'hui avec le même empire : la France et les États où la philosophie a pénétré, pour le bonheur des hommes, y auraient sans doute beaucoup perdu, mais quelques autres nations peut-être auraient pu gagner au changement. »

Nous avons agi avec la plus grande impartialité en citant textuellement les propres paroles que d'Alembert semble diriger contre les jésuites, et qui, en réalité, ne doivent tourner que contre lui et la philosophie. Il admet, d'après l'opinion publique, que les jésuites ont fondé leur autorité sur la *seule persuasion* et sur la *douceur* de leur gouvernement, qu'ils ont soumis des peuples sauvages *sans employer la violence*, et qu'ils *les ont rendus heureux*. Il n'oublie pas de mentionner que cette *singulière administration* est

peu connue, parce que les jésuites ne laissent point pénétrer chez eux d'étrangers. D'Alembert commet une grossière erreur : il pouvait très-bien ne pas connaître cette *singulière administration* qui était connue de toute l'Europe savante, et dont les principaux historiens et philosophes du dix-huitième siècle ont parlé avec honneur. Si les jésuites *écartaient avec soin* ceux qui venaient prêcher au Paraguay des doctrines contraires à celles qu'ils y enseignaient, lesquelles avaient l'avantage de rendre les peuples heureux, nous ne voyons pas là un si grand mal : les jésuites savaient bien que la civilisation philosophique, cette civilisation sans cœur et sans entrailles, cette civilisation froide, sceptique, dédaigneuse, athée, égoïste, qui ne voit que le présent et n'a pas plus de respect pour le passé que de foi en l'avenir; cette étroite civilisation qui rejette tout ce qui est grand, noble et généreux, qui est sans pitié pour le peuple et sans amour pour Dieu, finirait par détruire la civilisation religieuse qu'ils avaient introduite au prix de leurs sueurs, de leurs larmes et de leur sang! Mais, quoique d'Alembert se réjouisse de ce que la France n'a pas été dominée par les jésuites, il est obligé de reconnaître cependant qu'il serait à désirer que toutes les contrées barbares, que toutes les nations malheureuses eussent des jésuites pour apôtres et pour gouvernants.

D'Alembert continue dans le même opuscule à défendre les jésuites des accusations portées contre eux. Le passage que nous allons citer a tellement d'*actualité*, comme on dit aujourd'hui, qu'on le croirait écrit d'hier : nos lecteurs vont en juger. « A peine la Compagnie commença-t-elle à se montrer en France, dit d'Alembert, qu'elle essuya des difficultés sans nombre pour s'y établir. Les universités surtout firent les plus grands efforts pour écarter ces nouveaux venus : il est difficile de décider si cette opposition fait l'éloge ou la condamnation des jésuites qui l'éprouvèrent. Ils s'annoncèrent pour enseigner gratuitement ; ils comptaient déjà parmi eux des hommes savants et célèbres, supérieurs peut-être à ceux dont les universités pouvaient se glorifier : l'intérêt et la vanité pouvaient donc suffire à leurs adversaires, au moins dans ces premiers moments, pour chercher à les exclure... Ajoutons, car il faut être juste, qu'aucune société religieuse, sans exception, ne peut se glorifier d'un aussi grand nombre d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres Les jésuites se sont exercés avec succès dans tous les genres : éloquence, histoire, antiquités, géométrie, littérature profonde et agréable, il n'est presque aucune classe d'écrivains où elle ne compte des hommes du premier mérite. A tous ces moyens d'augmenter leur considération et leur crédit, ils en joignent un autre non

moins efficace : c'est la régularité de la conduite et des mœurs. Leur discipline en ce point est aussi sévère que sage, et, quoi qu'en ait publié la calomnie, il faut ajouter qu'aucun ordre religieux ne donne moins de prise à cet égard... Ces hommes, qu'on croyait si disposés à se jouer de la religion et qu'on avait représentés comme tels dans une foule d'écrits, refusèrent presque tous le serment qu'on exigeait d'eux. »

D'après le témoignage de d'Alembert le philosophe, de d'Alembert l'adversaire avoué de la Compagnie de Jésus, de d'Alembert qui faisait publiquement profession d'athéisme, les jésuites comptaient parmi eux des hommes *savants et célèbres*, des hommes du *premier mérite*, des hommes *supérieurs* à ceux dont les universités pouvaient se glorifier. On voit que les jésuites n'étaient pas si ignorants qu'on veut bien le dire aujourd'hui. D'Alembert raille avec trop de malice ces pauvres universités qui avaient fait tous leurs efforts pour écarter de l'enseignement les membres de la Société de Jésus, quand il dit : « Il est difficile de décider si cette opposition fait l'éloge ou la condamnation des jésuites qui l'éprouvèrent. » D'Alembert prétend que l'*intérêt* et la *vanité* seuls poussèrent les partisans de l'université à proscrire les jésuites; car ces mêmes religieux, qui avaient une *discipline sévère et sage*, une *régularité de conduite* et des *mœurs vrai-*

ment exemplaires, s'étaient rendus ***célèbres*** dans les sciences et dans les lettres, et s'étaient exercés ***avec succès*** dans tous les genres.

Nous allons encore rapporter une citation du même auteur pour prouver que les jésuites furent chassés de France parce qu'ils ne furent pas assez complaisants pour la marquise de Pompadour, et qu'ils ne voulurent jamais donner leur approbation à l'Encyclopédie : « Ils refusèrent, dit-il, par des motifs de respect humain, de recevoir sous leur direction des personnes puissantes qui n'avaient pas lieu d'attendre d'eux une sévérité si singulière à tous égards ; ce refus indirect a, dit-on, contribué à précipiter leur ruine par les mains mêmes dont ils auraient pu se faire un appui. Ainsi ces hommes qu'on avait tant accusés de morale relâchée, et qui ne s'étaient soutenus à la cour que par leur morale même, ont été perdus dès qu'ils ont voulu professer le rigorisme... Leurs déclamations à la cour et à la ville contre l'Encyclopédie avaient soulevé contre eux toutes les personnes qui prenaient intérêt à cet ouvrage. »

Haller, dans un ouvrage intéressant à plus d'un titre [1], s'est chargé de répondre aux ennemis des jésuites en justifiant ceux-ci du crime d'ambition, dont on les accusait jadis et dont on les accuse encore aujourd'hui.

[1] Traité sur divers sujets de politique et de morale.

Mais l'ambition par elle-même n'est-elle pas une belle et noble chose quand elle a pour but de faire le bien, de soulager ceux qui souffrent, d'éclairer les malheureux que l'ignorance pourrait perdre? On reproche toujours aux jésuites leur ambition ; mais qui n'a pas d'ambition en ce monde ? Ce n'est pas l'ambition qu'il faut attaquer, c'est la manière dont on la dirige. Qu'un homme, poussé par l'ambition de se rendre utile à ses semblables, consacre sa vie au bonheur de tous, devra-t-il être condamné comme cet ambitieux égoïste qui ne voit que lui, n'adore que lui et ne veut servir que lui ? Sans l'ambition, sans cette puissance occulte qui nous inspire de grandes et sublimes pensées, qui nous arrache au foyer domestique pour nous lancer à travers le monde, qui nous soutient et nous anime ; qui nous donne de l'espoir, de la force, du courage ; qui renverse tous les obstacles, surmonte toutes les difficultés, et nous aide dans l'accomplissement de notre tâche ici-bas ; sans l'ambition, disons-nous, où en serait l'humanité? Ne vous élevez donc pas contre l'ambition de ceux qui s'imposent la pénible et sainte mission de soutenir des principes religieux et de répandre dans les masses l'instruction et le bien-être ; car si l'on vous interrogeait à votre tour et si l'on vous demandait quelle est votre ambition, que répondriez-vous?... Mais revenons à la citation de Haller. « Les ennemis de la So-

ciété de Jésus, dit-il, déprécient ses meilleures institutions : on l'accuse d'une ambition démesurée, en la voyant former une espèce d'empire dans des climats éloignés. Mais quel projet est plus beau et plus avantageux à l'humanité que de ramasser des peuples dispersés dans l'horreur des forêts de l'Amérique, et de les tirer de l'état de sauvages, qui est un état malheureux; d'empêcher leurs guerres cruelles et destructives, de les éclairer de la lumière de la religion, de les réunir dans une société qui représente l'âge d'or par l'égalité des citoyens et par la communauté des biens? N'est-ce pas s'ériger en législateur pour le bonheur des hommes? Une ambition qui produit tant de biens est une passion louable. Aucune vertu n'arrive à cette pureté qu'on veut exiger; les passions ne la déparent point, si elles servent de moyen pour obtenir le bonheur public. »

Muratori est un esprit assez indépendant, un historien assez instruit, assez judicieux, assez intègre pour que nous l'invoquions ici. Muratori a parlé en faveur des établissements des jésuites au Paraguay. Nous sommes heureux de consigner ici le témoignage d'un savant qui a su s'affranchir de l'esprit de parti en rapportant les résultats obtenus par les membres de la Compagnie de Jésus dans le Nouveau-Monde. « Je ne crains pas d'avancer, dit-il, que l'Église catholique n'a point de missions aussi florissantes que celles qui sont sous

la conduite des jésuites dans le Paraguay. La croix triomphe dans ces pays autrefois si barbares, et aujourd'hui bien policés. Un grand nombre de peuplades adorent le vrai Dieu et jouissent du sort le plus digne d'envie : elles goûtent le plus grand bonheur qu'on puisse goûter sur la terre, l'innocence et la paix [1]. » Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire.

Le philosophe Raynal n'a pu s'empêcher de rendre hommage aux louables intentions des jésuites et à leur zèle religieux. « Rien, dit-il, n'égale la pureté des mœurs, le zèle doux et tendre, les soins paternels des jésuites du Paraguay. Chaque pasteur est vraiment le père, le guide de ses paroissiens : on n'y sent point son autorité, parce qu'il n'ordonne, ne défend, ne punit que ce que punit, défend et ordonne la religion qu'ils adorent et chérissent tous comme lui-même. Gouvernement où personne n'est oisif, où personne n'est excédé de travail, où la nourriture est saine, abondante, égale pour tous les citoyens, qui sont commodément vêtus, commodément logés; où les vieillards, les veuves, les orphelins, les malades ont des secours inconnus sur le reste de la terre [2]. « D'après les propres paroles de ce philosophe, est-il permis de s'élever contre la morale pra-

[1] Relation des missions du Paraguay.

[2] Histoire politique et philosophique des Indes.

tique de ces hommes qui commandaient avec douceur, répandaient autour d'eux des paroles de paix et d'amour, faisaient aimer, chérir la foi religieuse qu'ils enseignaient, et prenaient un soin paternel des pauvres, des souffrants, des affligés? Mais Raynal ne s'en tient pas à cet éloge; il ajoute dans un autre ouvrage[1] : « Si quelqu'un doutait des heureux effets de la bienfaisance et de l'humanité sur des peuples sauvages, qu'il compare les progrès que les jésuites ont faits en très-peu de temps dans l'Amérique méridionale avec ceux que les armes et les vaisseaux de l'Espagne et du Portugal n'ont pu faire en deux siècles. » Ainsi ces jésuites, de l'aveu même de Raynal, juge très-compétent en pareille matière, ont fait d'immenses progrès dans l'Amérique méridionale, parce qu'ils allaient y prêcher les bienfaits de la religion et y répandre le goût des études, l'amour du travail.

On disait que les jésuites voulaient étouffer les élans généreux des peuples, sacrifier tout à leur propre ambition, et employer même le meurtre pour arriver à la conversion des habitants du Nouveau-Monde. Robertson, dont le jugement ne peut être mis en doute, se chargera de répondre à cette odieuse accusation : « Dans l'Église Romaine, dit-il, aucune classe du clergé régu-

[1] Histoire du commerce des deux Indes.

lier ne s'est plus distinguée par la pureté de ses mœurs que cette Société en général. Mais c'est dans le Nouveau-Monde que les jésuites ont exercé leurs talents avec le plus d'éclat, et de la manière la plus utile à l'espèce humaine. Les conquérants de cette partie du globe n'avaient eu d'autre objet que de dépouiller, d'enchaîner, d'exterminer les habitants; les jésuites seuls s'y sont établis dans des vues d'humanité. Ils obtinrent l'entrée de la province du Paraguay, qui traverse le continent méridional de l'Amérique depuis le fond des montagnes du Potosi jusqu'aux confins des établissements espagnols et portugais sur les bords de la rivière de la Plata. Ils trouvèrent les habitants de ces contrées à peu près dans l'état où sont les hommes qui commencent à s'unir ensemble : ils n'avaient aucun art; ils cherchaient une subsistance précaire dans le produit de leur chasse ou de leur pêche, et connaissaient à peine les premiers principes de la subordination et de la police. Les jésuites se chargèrent d'instruire et de civiliser ces sauvages. Ils leur apprirent à cultiver la terre, à élever des animaux domestiques, à bâtir des maisons; ils les engagèrent à se réunir ensemble dans des villages; ils les formèrent aux arts et aux manufactures; ils leur firent goûter les douceurs de la société et les avantages qui résultent de la sûreté et du bon ordre. Ces peuples devinrent ainsi sujets de leurs bienfaiteurs, qui les gouvernèrent avec

la tendresse qu'un père a pour ses enfants. Respectés, chéris, presque adorés, quelques jésuites présidaient des milliers d'Indiens. Ils entretenaient une égalité parfaite entre tous les membres de cette nombreuse communauté. Chacun était obligé de travailler, non pour un seul, mais pour le public. Le produit de leurs champs et tous les fruits de leur industrie étaient déposés dans des magasins communs, d'où l'on distribuait à chaque individu ce qui était nécessaire à ses besoins. Cette forme d'institution détruisait radicalement presque toutes les passions qui troublent la paix de la société et rendent les hommes malheureux. Un petit nombre de magistrats, choisis par les Indiens eux-mêmes, veillaient sur la tranquillité publique et assuraient l'obéissance aux lois. Les punitions sanguinaires, si fréquentes sous les autres gouvernements, y étaient inconnues; une réprimande faite par un jésuite, une légère note d'infamie ou, dans les cas extraordinaires, quelques coups de fouet suffisaient pour maintenir le bon ordre parmi ce peuple innocent et heureux [1]. »

Si Robertson avait pensé autrement, et si tous les renseignements qu'il avait pris sur les jésuites ne leur eussent pas été favorables, on peut être certain qu'il n'aurait point écrit les lignes qu'on vient de lire.

[1] Histoire de Charles-Quint.

Cette simple esquisse, que nous avons citée tout entière, donne l'idée du gouvernement d'un état politique par les jésuites. On n'accusera pas Robertson d'avoir voulu faire une apologie des établissements de la Compagnie de Jésus dans le Paraguay, car l'indépendance de ce célèbre historien est connue. Robertson, par l'esprit qui a dicté ses ouvrages, devait être plus disposé à attaquer les jésuites qu'à en dire du bien : son *Histoire de Charles-Quint* a été mise à l'index par la cour de Rome. Tout ce qu'il a écrit sur les jésuites peut donc être considéré comme vrai. Ainsi, grâce aux disciples de Loyola, des sauvages, ne vivant que de chasse et de pêche, abandonnent les forêts épaisses où ils se réfugiaient pour ne pas tomber sous le glaive de leurs vainqueurs ; ils se réunissent, se groupent, s'associent pour vivre d'une vie nouvelle, pour cultiver des terres que leurs bras n'avaient jamais remuées, pour élever des maisons agréables et commodes, pour former des villages qui, plus tard, devaient se transformer en cités opulentes, pour goûter sur la terre le bonheur que font naître les principes religieux, les merveilles de la civilisation, de l'industrie, de l'art, de la science, et enfin pour devenir des citoyens éclairés et paisibles, pleins de foi, d'espérance et d'amour. Les jésuites les gouvernent avec sagesse, avec bonté, avec douceur ; ils font du Paraguay une vaste

communauté où tout le monde aime, prie, travaille et est heureux! On n'entend pas là, comme dans nos villes, les plaintes de ceux que la faim dévore, les gémissements de la malheureuse mère qui n'a pas de quoi nourrir ses enfants, les pleurs étouffés de la jeune fille que la misère pousse au déshonneur, les cris de rage de l'ouvrier qui ne peut vivre en travaillant, les malédictions de l'artisan que la concurrence ruine, que la banqueroute conduit au tombeau, les soupirs du vieillard, que la société abandonne et laisse mourir à l'hôpital, sur un grabat ou dans la rue!...

Les jésuites, malgré tout le bien qu'ils firent dans le Nouveau-Monde, furent persécutés avec acharnement, parce qu'un de leurs membres, le P. Lavalette, s'était livré à des opérations commerciales. Pour un seul qui s'était écarté des règles de la Compagnie, et qui, pour ce fait, avait encouru le blâme de ses supérieurs, on attaquait l'ordre tout entier.

Jean-Jacques Rousseau a agi avec une certaine franchise : il ne connaissait pas les jésuites, mais on lui en avait dit tant de mal qu'il ne pouvait les aimer. Comme il n'avait jamais eu à se plaindre d'eux, il ne voulut jamais les attaquer. « On a sévi contre moi, écrivait-il, pour avoir refusé d'embrasser le parti des jansénistes et pour n'avoir pas voulu prendre la plume contre les jésuites, que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à

me plaindre, et que je vois opprimés [1]. » Ces paroles, dans la bouche de Jean-Jacques, peuvent être regardées comme une défense de l'ordre de Loyola.

Leibnitz, que l'universalité de ses connaissances place au premier rang des philosophes du dix-septième siècle, Leibnitz a dit : « Je suis persuadé que très-souvent on calomnie les jésuites et qu'on leur prête des opinions qui ne leur sont pas seulement venues dans la pensée. Tel a été Titius Oatès, qui a débité sur leur compte je ne sais combien d'impertinences : par exemple, que leurs généraux disposaient souverainement de tous les emplois civils et militaires en Angleterre. Je ne dis rien des inepties que contient le livre intitulé *l'Empereur et l'Empire trahis.* Il est encore certain qu'il y a dans leur Société beaucoup de sujets qui sont les plus honnêtes gens du monde ; il est vrai qu'on en compte aussi quelques-uns d'un caractère bouillant, qui, à quelque prix que ce soit, et même par des moyens peu convenables, travaillent à l'agrandissement de leur ordre. Mais ce dernier mal est commun ; et, si on l'a observé plus particulièrement chez les jésuites, c'est qu'eux-mêmes sont plus observés que les autres [2]. » Dans un autre ouvrage il parle des jésuites en ces termes :

[1] Lettre à l'archevêque de Paris.

[2] Epist. ad Teutzelium.

« On travaille depuis plusieurs années en Europe à procurer aux Chinois l'avantage inestimable de connaître et de professer la religion chrétienne. Ce sont principalement les jésuites qui s'en occupent par l'effet d'une charité très-estimable, et que ceux mêmes qui les regardent comme leurs ennemis jugent digne des plus grands éloges. Je sais qu'Antoine Arnaud, qu'on peut compter parmi les ornements de ce siècle, et qui était au nombre de mes amis, emporté par son zèle a fait à leurs missionnaires des reproches qui, je crois, n'avaient pas toujours été sages, car il faut, à l'exemple de saint Paul, se faire tout à tous; et il me semble que les honneurs rendus par les Chinois à Confucius, et tolérés par les jésuites, ne devraient pas être pris pour une adoration religieuse [1]. » On avait accusé les membres de la Compagnie de Jésus de tolérer l'idolâtrie parmi les Chinois convertis au christianisme, quand ils n'avaient fait qu'encourager les Chinois à rendre hommage à la science, aux vertus, aux talents du plus grand philosophe dont la Chine s'honore. Leibnitz, dans cette querelle, a courageusement pris la défense des jésuites, et on peut dire qu'il les a loyalement vengés.

Grotius, dont l'érudition était immense, le jugement indépendant, et qui a laissé de nombreux ouvrages con-

[1] Præfat. in novissim. sinic.

sultés encore avec fruit; Grotius, qui connaissait les jésuites, qui avait étudié leur doctrine, leur morale; qui avait suivi leur enseignement; Grotius écrivait dans ses *Annales :* « Les jésuites ont une grande autorité dans le monde à cause de la sainteté de leur vie, et parce qu'ils instruisent avec succès la jeunesse dans les lettres et dans les sciences. Ils commandent avec sagesse et obéissent avec fidélité [1]. »

L'illustre Bacon, un des plus grands génies et un des plus savants philosophes qu'ait produits l'Angleterre, a pris aussi la défense des jésuites. « La partie la plus noble de l'ancienne discipline, disait-il, a été en quelque façon rappelée dans les colléges des jésuites. Je ne puis voir l'application et le talent de ces maîtres pour cultiver l'esprit et former les mœurs de la jeunesse sans me rappeler le mot d'Agésilas sur Pharnabaze : *Étant ce que vous êtes, faut-il que vous ne soyez pas des nôtres!* Voyez les écoles des jésuites, rien de mieux que ce qu'on y pratique [2]. » Ainsi Bacon le philosophe était forcé de prononcer cette phrase, qui détruit d'un seul coup les attaques dirigées contre les jésuites : « Étant ce que vous êtes, faut-il que vous ne soyez pas des nôtres! » N'avions-nous pas raison de dire plus haut

[1] Annales de reb. belg.

[2] De dignit. et augm. scient.

que, si les jésuites avaient consenti à abandonner la cause du catholicisme et à ne plus combattre l'hérésie, ils seraient maintenant honorés par les philosophes de notre temps, et jouiraient de la considération des peuples ! Ils sont restés fidèles à leurs principes, à leur institution ; ils n'ont point voulu suivre les tendances de l'époque, et depuis plus de deux siècles on ne cesse de les persécuter !

Le sceptique Bayle a non-seulement défendu les jésuites, mais il a encore attaqué leurs ennemis. Ceux qui combattent aujourd'hui la morale et les théories des membres de la Compagnie de Jésus seront surpris en lisant les phrases suivantes extraites textuellement du *Dictionnaire historique :* « Il est certain que tout ce qu'on a publié contre les jésuites, dit Bayle, est cru avec une égale certitude à peu près par leurs ennemis, tant catholiques que protestants. Il est même vrai qu'on en renouvelle l'accusation toutes les fois que l'occasion s'en présente dans quelque livre nouveau. Cependant ceux qui examinent avec quelque sorte d'équité les apologies innombrables que les jésuites ont publiées, y trouvent, à l'égard de certains faits, d'assez bonnes justifications pour faire qu'un ennemi raisonnable abandonne l'accusation [1]. » Mais tous les ennemis des jésuites ne

[1] Dictionnaire historique, art. Loyola.

sont pas *raisonnables*, et nous prouverons dans la suite de cet ouvrage que les modernes adversaires de l'ordre de Loyola sont encore *moins raisonnables* que les ennemis catholiques ou protestants dont parle Bayle ; mais du moins on doit leur pardonner leurs attaques, car ils n'ont agi avec *aucune sorte d'équité :* ils n'ont jamais étudié les *Constitutions* de la Compagnie, et ils sont loin d'avoir *examiné* les apologies, les défenses, les justifications, les réponses publiées par les jésuites.

Descartes peut aussi prendre place dans le tableau que nous dressons des philosophes défenseurs des jésuites. Descartes, dont le grand nom impose, dont la haute célébrité philosophique inspire le respect ; Descartes, élève des jésuites, nous dira que chez ces maîtres seuls la philosophie était bien enseignée : « Vous voulez savoir, disait-il, mes opinions sur l'éducation de votre fils.... parce que la philosophie est la clef des autres sciences, je crois qu'il est très-utile d'en avoir étudié le cours entier comme il s'enseigne dans les écoles des jésuites. Je dois rendre cet honneur à mes anciens maîtres, de dire qu'il n'y a aucun lieu au monde où je juge qu'elle s'enseigne mieux qu'à La Flèche..... Parce qu'il y va quantité de jeunes gens de tous les quartiers de la France, ils y font un certain mélange d'humeurs, par la conversation des uns et des autres, qui leur apprend

presque la même chose que s'ils voyageaient; et enfin l'égalité que les jésuites mettent entre eux, en ne traitant guère d'autre manière ceux qui sont le plus distingués que ceux qui le sont le moins, est une invention extrêmement bonne [1]. » Et cette invention appartient aux jésuites qu'on ne cesse de nous montrer comme les ennemis de l'égalité. Si maintenant l'Université traite à peu près également tous ses élèves, elle le doit à l'enseignement égalitaire (mais non pas uniforme) des disciples de Loyola. Aujourd'hui on regarde l'égalité dans l'enseignement comme une chose toute naturelle, parce qu'aujourd'hui les rangs sont rompus, et que nous sommes tous égaux devant la loi. Mais, au dix-septième siècle, alors que l'ancienne société tenait à tous ses priviléges et qu'un noble était bien différent d'un bourgeois, il y avait de l'audace à introduire l'égalité dans l'enseignement. C'est aux jésuites que nous devons l'égalité dans les colléges, et l'on ose prétendre qu'ils ont toujours voulu s'opposer au règne de l'égalité sur la terre, si religieusement et si admirablement prêché par Jésus et par ses apôtres!

Le célèbre astronome Lalande, qui avait particulièrement étudié les travaux des jésuites, disait : « Le nom de jésuite intéresse mon cœur, mon esprit, ma recon-

[1] Lettre XC.

naissance... Carvalho et Choiseul [1] ont détruit sans retour le plus bel ouvrage des hommes, dont aucun établissement sublunaire n'approchera jamais, l'objet éternel de mon admiration et de ma reconnaissance [2], » et dans un autre endroit il complétait sa pensée en ces termes : « L'espèce humaine a perdu pour toujours cette réunion précieuse et étonnante de vingt mille sujets occupés sans relâche et sans intérêt de l'instruction, de la prédication, des missions, des réconciliations, des secours aux mourants, c'est-à-dire des fonctions les plus chères et les plus utiles à l'humanité. Parmi les calomnies absurdes que la rage des protestants et des jansénistes exhalait contre eux, je remarquai La Chalotais [3], qui porta l'ignorance et l'aveuglement jusqu'à dire que les jésuites n'avaient pas produit de mathématiciens. Je faisais alors la table de mon Astronomie ; j'y mis un article sur les jésuites astronomes : le nombre m'étonna. J'eus occasion de voir La Chalotais à Saintes, en 1773. Je lui reprochai son injustice, et il en convint. » Ce témoignage de Lalande est selon nous d'un grand intérêt : il fait ressortir la vérité touchant l'utilité de la Compagnie de Jésus et la science des jésuites, et il montre dans

[1] Accusateurs des jésuites.

[2] Bulletin de l'Europe.

[3] Autre accusateur des jésuites.

quelle erreur étaient tombés leurs accusateurs. Un homme qui prétendait avoir étudié à fond la doctrine de saint Ignace et croyait connaître les jésuites, affirme qu'il n'y a point eu parmi eux de mathématiciens : un astronome lui prouve le contraire, et il est forcé d'avouer que son assertion n'est qu'une pure calomnie. Mais ce même La Chalotais s'est chargé de justifier ceux dont il s'était fait l'accusateur ; car il a osé dire : « Loin d'accuser de fanatisme l'Ordre entier des jésuites, je les disculpe presque tous, et surtout les jésuites français. » Cette inconséquence ne doit pas nous étonner de la part d'un homme qui accusait les jésuites sans les connaître.

Voilà donc les jésuites défendus par les philosophes les plus intelligents et les plus fermes, par Voltaire, Buffon, Montesquieu, d'Alembert, Haller, Muratori, Raynal, Robertson, J.-J. Rousseau, Leibnitz, Grotius, Bacon, Bayle, Descartes, Lalande, et même La Chalotais leur accusateur.

On trouve que *leur vie est la plus laborieuse et la plus frugale*, que toutes leurs heures sont partagées *entre les soins qu'ils donnent à leurs élèves et les exercices d'une profession austère.* On rend hommage à *leur vertu*, à *leur douceur*, à *leur charité*, à *leurs lumières*, et l'on dit que rien n'égale *la pureté de leurs mœurs*, *la sainteté de leurs*

intentions, *leur zèle religieux*. Mais si les jésuites étaient, de l'aveu même des philosophes, si *bons*, si *vertueux*, si *charitables*, si *religieux*, si *humains*, si *éclairés*, si *laborieux*, si *doux*, si *austères*, pourquoi a-t-on demandé la suppression de leur ordre? Pourquoi s'est-on élevé avec tant d'acharnement contre leurs doctrines et contre leurs personnes? Pourquoi les a-t-on calomniés avec tant d'acharnement et d'opiniâtreté? Pourquoi enfin les a-t-on regardés comme des hommes fourbes, méprisables et odieux? — C'est qu'ils venaient s'opposer aux envahissements des ennemis du catholicisme et combattre, au nom de l'autorité papale, les hérésies naissantes.

CHAPITRE IV.

Les jésuites trouvent des défenseurs dans les rangs des hommes éclairés et consciencieux. — Les préjugés de l'ancien régime et ceux du nouveau. — Les jésuites sont cause de tout ce qui arrive de fâcheux dans le monde. — Opinion du cardinal de Richelieu sur les jésuites et sur l'Université. — Ce que dit le Maréchal de Tavannes des jésuites et des huguenots. — Fénelon et Bossuet défendent les jésuites. — D'Alembert accuse indirectement les parlements. — MM. de Lally-Tolendal, le cardinal Maury et du Boulay font ressortir l'innocence des membres de la Compagnie de Jésus. — Réhabilitation des jésuites.

Si les jésuites trouvèrent des défenseurs dévoués dans les rangs des philosophes, leurs plus grands ennemis, on conçoit qu'ils durent en trouver aussi parmi les hommes consciencieux, indépendants qui se donnèrent la peine de les connaître, d'étudier leurs doctrines et de les juger après un mûr examen. Il est vraiment heureux, pour les membres de la Compagnie de Jésus, qu'ils n'aient pas seulement été soutenus par des écrivains amis de la vérité : on n'aurait jamais voulu ajouter foi à leurs témoignages, quoiqu'ils eussent été sincèrement et loyalement exprimés.

Les philosophes qui s'étaient imposé la glorieuse mis-

sion de détruire les anciens préjugés ne firent que les remplacer par d'autres. Ils procédaient comme procèdent maintenant les journaux de toutes les nuances, de toutes les opinions. Ils soutenaient tels hommes, tels principes parce que ces hommes et ces principes étaient les leurs, et non parce qu'ils étaient meilleurs ou préférables aux autres; ils attaquaient de la même manière et avec la même impartialité. Les philosophes trouvaient que le règne de la liberté ne viendrait jamais sur la terre tant qu'il y aurait des préjugés, et qu'ainsi l'on devait les anéantir; mais tandis qu'ils détruisaient ceux de l'*ancien régime* ils en créaient de nouveaux, venus jusqu'à nous, et qu'on pouvait appeler, à cause de cela, ceux du *nouveau régime*. Ils prétendaient que le clergé avait abusé de sa supériorité intellectuelle pour répandre dans les masses ignorantes des absurdités, des erreurs, des mensonges; et eux, tout en parlant au nom de la raison et de la vérité, s'emparaient de ces préjugés et les faisaient tourner à leur profit. Tout ce qui était divin et sacré, tout homme qui appartenait au corps ecclésiastique, ou à une communauté religieuse, ou à un Ordre de l'Église, était réputé mauvais et devait être attaqué sans relâche et sans pitié. L'Ordre des jésuites, plus que tout autre, était destiné à encourir le blâme de ces messieurs, plus absolus dans leurs principes que les autocrates les plus obstinés. Ils s'entendaient à mer-

veille pour décrier les jésuites et pour faire tourner contre ces religieux les plus grands comme les plus petits événements qui se passaient dans le monde. S'il paraissait un mauvais livre, les jésuites en étaient les auteurs; s'il se tramait un complot contre la sûreté de l'État, les jésuites y étaient pour quelque chose ; s'il survenait une révolution, c'était la faute des jésuites ; si un roi était assassiné, les jésuites avaient armé le bras du régicide; enfin tout ce qu'il arrivait de malheureux, de funeste dans la société était attribué aux jésuites. Les préjugés des bourgeois et du peuple étaient tournés par les philosophes contre le clergé et particulièrement contre les jésuites. Les philosophes ne s'en tenaient pas là, et ils poursuivaient de leur mépris, de leur haine, de leur fureur tout ceux qui osaient les contredire, soit en prenant la défense de l'Ordre de saint Ignace, soit en rétablissant la vérité si souvent faussée par les adversaires des jésuites. Nous ne devons pas nous étonner alors si peu d'écrivains osèrent s'exprimer avec franchise sur le compte des disciples de Loyola : ils avaient contre eux les hommes du mouvement philosophique et les classes bourgeoises avec tous leurs préjugés; ils étaient écrasés par les uns et bafoués par les autres.

Un des plus grands politiques modernes, le cardinal de Richelieu, prit la défense des jésuites. Il répondit en ces termes aux ministres de Charenton, qui s'oppo-

saient au maintien de la Société de Jésus en Europe et particulièrement en France. « La bonté de Dieu est si grande qu'il convertit d'ordinaire en bien le mal qu'on veut procurer aux siens. Vous pensez nuire aux jésuites, et vous leur servez grandement, n'y ayant personne qui ne reconnaisse que ce leur est grande gloire d'être blâmés de la bouche même qui accuse l'Église, calomnie les saints, fait injure à Jésus-Christ, et rend Dieu coupable. Beaucoup les aiment particulièrement parce que vous les haïssez [1]. » Richelieu a posé admirablement la question.

Oui, en vérité, c'étaient bien les accusateurs de l'Église, les calomniateurs des saints, les philosophes enfin qui combattaient les jésuites. Dans son *Testament*, Richelieu fait des réflexions sur l'enseignement des jésuites et sur les tendances de l'ancienne Université que nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs. « L'intérêt public, disait-il, ne peut souffrir qu'une Compagnie, non-seulement recommandable par sa piété, mais célèbre par ses doctrines comme est celle des jésuites, soit privée d'une fonction dont elle peut s'acquitter avec une grande utilité pour le public, parce que, si les Universités enseignaient seules, il serait à craindre qu'elles ne revinssent avec le temps à l'ancien orgueil qu'elles ont eu autrefois, qui pourrait à l'avenir

[1] Réponse aux ministres de Charenton.

être aussi préjudiciable qu'il l'a été pour le passé [1]. » Richelieu, en traçant ces lignes, a été un excellent prophète ; il a vu de son œil d'aigle où l'Université voulait en venir : à s'emparer d'une manière absolue du monopole de l'enseignement. Le cardinal-ministre ne le cache pas : il croit que, dans l'*intérêt public*, la Compagnie de Jésus ne peut être privée des fonctions d'enseigner ; il redoute l'*ancien orgueil* de l'Université, qui pourrait être dans l'avenir aussi *préjudiciable* aux études qu'il l'a été jadis. Richelieu, qui n'était point jésuite et qui avait eu à soutenir différentes luttes contre certains membres de l'Ordre, entr'autres contre le P. Caussin ; Richelieu, disons-nous, n'a que des louanges à adresser aux jésuites, et sur leur *piété*, et sur leur *doctrine*, et sur leur *enseignement*. S'il met en parallèle l'Université et la Compagnie, c'est en faveur de cette dernière qu'il se prononce ; s'il cherche de quel côté sont l'*orgueil*, l'*amour des priviléges*, la *vanité* du faux sage, et non cette sainte ambition qui est le partage des âmes nobles et généreuses, il les trouve dans l'Université. Il ne veut pas que l'Université ait seul le monopole de l'enseignement ; c'est la liberté qu'il demande : la liberté pour la Compagnie de Jésus, la liberté pour l'Université !

[1] Testament politique du cardinal de Richelieu.

Quelque temps auparavant, un brave et illustre militaire, qui rendit de grands services à la France dans les guerres du seizième siècle, et qui, dans ses *Mémoires,* parla avec indépendance [1] des affaires de l'État et les jugea avec une haute sagacité, le célèbre maréchal de Tavannes, consacra quelques pages à la défense des jésuites. La citation que nous allons en faire est d'autant plus curieuse qu'elle nous apprendra comment et avec quelles armes les protestants attaquaient les jésuites à la fin du seizième siècle. « Il y a en France, dit-il, des catholiques et des huguenots royaux ; en toutes les deux religions des factieux et ambitieux, autres libertins qui meslangent les deux ensemble, croyant ce qui leur plaist, le tout divisé en trois factions. Celle du Roy la plus forte, l'huguenote subsiste, la Ligue est

[1] Le maréchal de Tavannes, grand-amiral des mers du Levant, gouverneur de Provence et conseiller du roi, écrivit avec tant de liberté contre la cour, qu'il fut obligé d'imprimer secrètement ses *Mémoires* dans le château de Sully, près d'Autun. Gui Patin fait mention de cet ouvrage dans une lettre datée du 13 juillet 1657 : « J'ai ouï dire autrefois au père Louis Jacob, carme bourguignon, qu'un certain monsieur de Tavannes avoit fait imprimer dans son château, en cachette, un tome de Mémoires historiques in-folio qu'il n'avoit osé publier, à cause de plusieurs choses étranges qu'il avoit dites contre les grands, et entre autres de Catherine de Médicis, et qu'il n'en avoit donné que quelques exemplaires à peu de ses amis. Je viens de les lire : cet auteur y parle hardiment ; je n'ai encore rien pu trouver de pareil. »

quasi esteinte : nonobstant sert de prétexte aux huguenots, qui s'attaquent aux jésuites comme chefs d'icelle, et font croire estre en soupçon non du roy, ains de cette faction de catholiques liguez qui est ruinée. Ils accusent les jésuites d'avoir donné commencement à la Ligue, laquelle est dez le Concile de Trente pour résister aux confédérations luthériennes. Les jésuites ont escrit qu'il estoit permis de tuer les tyrans; un de leurs escoliers entreprit sur le roi Henri IV. La communauté d'un ordre n'est responsable des fautes particulières. Et tant que les huguenots ont esté foibles, ils ont escrit qu'il faloit tuer les Roys, ce qui se voit par *le Réveille-Matin* et *le Tocxain des François* qu'ils ont fait imprimer; ils ont entrepris à Amboise et à Meaux sur Leurs Majestez, et Poltrot tua M. de Guise à la persuasion de Beze. Ils ruinent (disent-ils) les Universitez, séduisent la jeunesse et sont Espagnols. Dittes mieux, huguenots : ils découvrent nos caballes, nos ignorances, nos séductions, s'opposent à nos desseins, voyent clair dans les affaires du monde, mettant fraternitez contre fraternitez, intelligence contre intelligence, nous sappant par nos mesmes armes; ils veulent l'union, et nous prétenduz réformez le contraire. Quand il n'y avoit point de jésuites en France, les huguenots perçoient le col et les yeux aux cordeliers, qu'ils menoient en laisse, et faisoient le semblable à ceux qui publioient leur ignorance.... Les

accusations et plaintes que font plusieurs ne sont pas pour inimitié qu'ils portent à leurs contraires : ils seroient marris que les jésuites ne fussent point, parce qu'ils s'en servent de prétexte pour se fortifier contre le Roy mesme. Ils disent que le P. Ayolle[1] estoit Espagnol, et que toute la secte l'est, et qu'à cette cause il les faut mettre hors du royaume. Luther, auteur de leur secte, estoit d'Allemagne, il faudroit commencer à eux. Plusieurs huguenots catholisez conseillent les roys et les provoquent, comme les Philistins faisoient ceux d'Israël, de chasser les prestres, et commettre des fautes, afin que Dieu les abandonne, et qu'après ils puissent entreprendre sur eux. L'hérésie, source de division, travaille à diviser les Papes d'avec les Roys et les Grands l'un d'avec l'autre, pour y profiter : le Pape advoue les jésuites, le Roy les désavouant, c'est une discorde, commencement de schisme et forme de faire adhérer Leurs Majestez à leur opinion. Et enfin Dieu a permis que, malgré tous les artifices, calomnies et accusations des hérétiques, iceux jésuites soient esté rétablis en France à l'exaltation de la piété et augmentation des bonnes lettres[2]. »

Le maréchal de Tavannes renvoya aux protestants,

[1] Ayolle est ici pour Loyola.

[2] Mémoires de M. Gaspard de Saulx, maréchal de Tavannes, édit. in-fol., p. 216.

avec un grand bonheur, les attaques que ceux-ci commençaient à diriger contre les membres de la Compagnie de Jésus. — Vous dites qu'un jésuite a fait l'apologie du régicide : cela n'établit pas que l'Ordre entier professe les mêmes doctrines, et la preuve c'est que le livre du P. Mariana encourut le blâme des supérieurs et de toute la communauté. Mais vous, fourbes huguenots, qui signalez si bien le livre du P. Mariana, vous avez prêché publiquement le régicide; vous avez écrit qu'il fallait tuer tous les rois, tous les princes qui s'opposeraient aux progrès de la réforme. Vous avez fait mieux : vous avez mis vous-mêmes vos théories en pratique. — Vous dites qu'ils ruinent les universités, qu'ils séduisent la jeunesse, parce que leur enseignement est meilleur que le vôtre et que leurs cours sont faits à plus bas prix que ceux de vos universités. — Vous voulez les faire chasser de France parce qu'ils vous combattent avec succès, parce qu'ils devinent vos intentions et s'opposent à vos projets. — Bien plus, vous leur faites un crime d'être Espagnols, quand vous-mêmes vous êtes Allemands. — Triste guerre que celle-là, et comme elle fut mieux conduite par les jansénistes et par les philosophes !

Fénelon, dont nous citons avec plaisir le témoignage, a vengé les jésuites des accusations ridicules qui étaient alors dirigées contre leur Ordre et contre leurs per-

sonnes : « On ne veut voir, dit-il, que les jésuites dans tout ce qui s'est fait sans eux. Écoutez le parti : Les jésuites ont fait les censures des facultés de théologie, dont ils sont exclus. Ils ont présidé aux assemblées pour régler les délibérations de l'Église de France. Ils ont conduit la plume de tous les évêques dans leurs mandements. Ils ont donné des leçons à tous les papes pour composer leurs brefs. Ils ont dicté les constitutions du Saint-Siége. L'Église entière, devenue imbécile malgré la promesse de son divin époux, n'est plus que l'organe de cette compagnie pélagienne. Il ne faut plus écouter l'Église, parce qu'elle est conduite par les jésuites au lieu de l'être par le Saint-Esprit. N'est-ce pas ainsi que les protestants ont récusé le concile de Trente comme un tribunal suborné par leurs ennemis [1] ? »

Dans un autre endroit il parle de leur *douceur*, de leurs *talents*, de leurs *vertus* et de leur *amour* pour les classes pauvres : « Quand nous sommes partis de Marennes, nous avons reconnu de plus en plus que les calvinistes sont plus touchés qu'ils n'osent le témoigner; car alors ils n'ont pas empêché de montrer beaucoup d'affliction : cela a été si fort que je n'ai pu refuser de leur laisser une partie de mes coopérateurs et de leur promettre que nous retournerions chez eux. Pourvu que

[1] Instruction pastorale, 1714.

ces bons commencements soient soutenus par des prédicateurs doux, et qu'ils joignent au talent d'instruire celui de s'attirer la confiance des peuples, ils seront bientôt véritablement catholiques. Je ne vois que les jésuites qui puissent faire cet ouvrage, car ils sont respectés pour leur science et pour leurs vertus[1]. » Fénelon, qu'on n'accusera point de partialité en faveur des jésuites, leur rend un hommage éclatant.

Le nom de Fénelon nous remet en mémoire celui de Bossuet. Si ces deux grands hommes étaient divisés sur des points de dogme, ils étaient d'accord sur l'utilité de l'Ordre des jésuites et sur les lumières, la bonté, la religion de ses membres. Bossuet, qu'on cite toutes les fois qu'il s'élève un débat entre l'Université et le clergé, entre les philosophes et l'Église; Bossuet, que nous sommes heureux d'opposer aux modernes adversaires de la Compagnie de Jésus, Bossuet disait en terminant un de ses magnifiques sermons: « Et vous, célèbre Compagnie, qui ne portez pas en vain le nom de Jésus, à qui la grâce a inspiré ce grand devoir de conduire les enfants de Dieu, dès leur plus bas âge jusqu'à la maturité de l'homme parfait en Jésus-Christ; à qui Dieu a donné, vers la fin des temps, des docteurs, des apôtres, des évangélistes, afin de faire éclater par tout

[1] Lettre écrite par Fénelon en 1686.

l'univers et jusque dans les terres les plus inconnues la gloire de l'Évangile ; ne cessez d'y faire servir, selon votre sainte institution, tous les talents de l'esprit, de l'éloquence, la politesse, la littérature, et, afin de mieux accomplir un si grand ouvrage, recevez, avec toute cette assemblée, en témoignage d'une éternelle charité, la sainte bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit[1]. »

Les gens qui veulent à tout prix sanctionner ce qui émane de l'autorité supérieure quelle qu'elle soit; vous disent avec l'accent de la conviction : « Les jésuites ont été condamnés par les parlements, donc ils étaient coupables des crimes dont on les accusait. » Nous nous permettrons de répondre à ceux qui parlent ainsi qu'il aurait bien pu se faire que les parlements eussent agi avec partialité : ce ne serait pas du reste la première fois. L'esprit philosophique avait le plus grand intérêt à l'anéantissement de la Compagnie de Jésus et à la condamnation de ses membres : il ne pouvait triompher si les jésuites conservaient leur puissance, leur considération et surtout l'enseignement. Pour arriver à une condamnation certaine on entassa mensonges sur mensonges, on tira un odieux parti des inconséquences de certains jésuites, on fit retomber sur l'Ordre entier des fautes particulières, et l'on falsifia les textes des *Exer-*

[1] OEuvres de Bossuet, tom. I.

cices, des *Règles*, des *Constitutions* de la Compagnie.

Nous n'inventons pas, nous ne faisons que rapporter ce que pensait à ce sujet le philosophe d'Alembert, un des plus terribles ennemis des jésuites, et un de ceux aussi qui savaient apprécier à leur juste valeur la moralité des accusateurs de la Compagnie. « On dit que les jésuites font courir dans les maisons trois mémoires manuscrits pour leur justification, écrivait d'Alembert; c'est beaucoup que de trois, car on dit qu'ils prouvent, dans un de ces mémoires, que le Parlement a falsifié et tronqué des passages de leur Constitution. Cela pourrait bien être[1]. » Cette dernière phrase est délicieuse : *Cela pourrait bien être !* Ce qui semble dire : Je connais les accusateurs des jésuites; je sais dans quel esprit est dirigée l'accusation contre l'Ordre de Saint-Ignace; il ne serait donc pas impossible que, pour arriver à la condamnation que nous souhaitons tous si ardemment, on eût falsifié et tronqué les textes des Constitutions de la Compagnie de Jésus. —Qu'en pensent maintenant ceux qui ont la ridicule prétention d'attaquer des hommes qu'ils ne connaissent point?

Si nous n'avons pas assez du témoignage de d'Alembert, laissons parler un écrivain qui avait étudié profondé-

[1] Lettre à Voltaire.

ment les causes de la suppression des jésuites en France. M. de Lally-Tolendal disait : « Nous croyons pouvoir avouer dès ce moment que dans notre opinion la destruction des jésuites fut une affaire de parti et non de justice ; que ce fut un triomphe orgueilleux et vindicatif de l'autorité judiciaire sur l'autorité ecclésiastique, nous dirions même sur l'autorité royale si nous avions le temps de nous expliquer ; que les motifs étaient futiles ; que la persécution devint barbare ; que l'expulsion de plusieurs milliers de sujets hors de leurs maisons et de leur patrie, pour des métaphores communes à tous les instituts monastiques, pour des bouquins ensevelis dans la poussière et composés dans un siècle où tant de casuistes avaient professé la même doctrine, était l'acte le plus arbitraire et le plus tyrannique qu'on pût exercer ; qu'il en résulta généralement le désordre qu'entraîne une grande iniquité, et qu'en particulier une plaie, jusqu'ici incurable, fut faite à l'éducation publique, et notamment à l'éducation monarchique[1]. » Il serait généreux aujourd'hui, de la part des adversaires des jésuites, de ne point toujours citer les arrêts des parlements toutes les fois qu'il leur prend fantaisie d'attaquer la Société de Jésus ; car il est évident que ces arrêts ont été plutôt usurpés que rendus avec connaissance de cause. Nous

[1] Mercure du 25 janvier 1806.

ne demandons pas qu'on encense les jésuites : nous voulons qu'on leur rende justice. Si c'est la malveillance, l'esprit de parti, l'athéisme qui les ont fait condamner, nous trouvons qu'il serait honorable pour notre siècle de réhabiliter leur mémoire, comme Voltaire fit autrefois réhabiliter celle de l'infortuné Calas.

Nous partageons entièrement les opinions de M. de Lally-Tolendal touchant la destruction de la Compagnie de Jésus, et nous prouverons dans un ouvrage qui paraîtra prochainement[1] que les accusateurs des jésuites devant les cours judiciaires ne connaissaient qu'imparfaitement les *Règles*, les *Exercices*, les *Constitutions* de l'Ordre de Saint-Ignace ; qu'ils n'avaient nullement étudié l'histoire et les progrès de ces religieux, et que tout leur vaste système d'accusation se réduisait à imputer à la Compagnie tout entière des hardiesses, des singularités, des erreurs qui avaient été émises non par l'autorité supérieure de l'Ordre, mais par des jésuites isolés qui encoururent pour ces infractions disciplinaires le blâme de la communauté, le blâme des chefs et celui de Rome.

On ne peut se faire illusion sur la tactique employée par les accusateurs des jésuites quand on voit un

[1] Histoire de la Compagnie de Jésus avec les portraits de Saint-Ignace et des principaux membres, 1 vol. in-8°.

philosophe comme Linguet nous faire l'aveu suivant : « Je ne suis point jésuite, je n'aime point les jésuites ; mais il ne fallait pas leur supposer des crimes, il ne fallait pas abuser pour les perdre des formalités de la justice[1]. »

Les adversaires des jésuites ont soutenu (que ne soutiendraient-ils pas !) que la Compagnie de Jésus renfermait dans son sein des hommes d'un petit esprit, d'une médiocre intelligence, ne possédant qu'une faible teinture des lettres et des sciences. Nous avons déjà fait voir, en empruntant les témoignages des écrivains les plus sceptiques et les plus dévoués à la philosophie du dernier siècle, que cette accusation n'était qu'une invention calomnieuse, capable tout au plus de séduire les ignorants. Nous allons maintenant prouver par une citation digne de foi que les jésuites avaient jadis une très-grande réputation comme hommes de lettres et comme savants, et que leurs jugements étaient redoutés même par les écrivains les plus à la mode. « A Paris, dit le cardinal Maury, le grand collége des jésuites était un point central qui attirait l'attention des meilleurs écrivains et des personnes distinguées de tous les rangs. C'était une espèce de tribunal permanent de littérature que le célèbre Piron, dans son style emphatique, avait coutume d'appeler la *Chambre ardente* des réputations littéraires,

[1] Annales de Linguet.

toujours redouté par les gens de lettres, comme la source principale et le foyer de l'opinion publique dans la capitale [1]. » Il faut croire que les ennemis des jésuites ont été bien malheureux dans la guerre qu'ils ont déclarée à la Compagnie de Jésus; car il n'est pas une seule de leurs accusations qui ne puisse se réfuter par le propre témoignage d'un protestant ou d'un philosophe.

Un historien de l'Université, le savant du Boulay, soulève le voile qui cachait la cause des attaques dirigées contre les jésuites, et nous donne l'explication de cette grande énigme que l'aveuglement des partis a empêché de deviner : « Leurs classes, dit-il, sont fréquentées par un grand nombre d'écoliers, et celles de l'Université deviennent désertes. L'éclat dont celles-ci jouissaient avant eux a beaucoup souffert; mais la religion catholique y a beaucoup gagné, de l'aveu même de ceux qui se sont élevés avec le plus de violence contre les jésuites; car on ne saurait dire combien cet Ordre s'est accru en peu de temps, et comment tout à coup il a été accueilli partout d'un consentement presque unanime, avec quel fruit il s'est appliqué à convertir à Dieu et au christianisme les nations barbares et à ramener des hérétiques à la foi catholique [2]. »

[1] Éloge de Radonvilliers.

[2] Histoire de l'Université.

On le voit clairement à présent. Si l'Université a parlé si fort contre les jésuites, c'est qu'il s'agissait de sa propre conservation, de son existence et de ses privilèges menacés par l'enseignement de la Compagnie de Jésus. Toutes ces violentes diatribes, lancées avec tant d'habileté contre les jésuites, n'avaient qu'un but : celui d'empêcher l'Ordre de Loyola de lui faire une concurrence qu'elle ne pouvait soutenir. Les classes des jésuites, mieux tenues apparemment que celles de l'Université, étaient fréquentées par un grand nombre d'écoliers; on en sortait probablement aussi plus instruit, plus apte à suivre une vocation quelconque, et les nobles et les bourgeois leur accordaient la préférence. On ne peut faire un crime aux jésuites d'avoir eu des classes bien fréquentées, à moins qu'on ne soit intéressé soi-même à s'emparer du monopole de l'enseignement. Si l'Université avait été franche et loyale, si tous ses professeurs eussent été aussi savants et aussi bons que ceux des jésuites, elle n'aurait pas dû recourir à cette guerre occulte, à ces attaques malveillantes, à ces moyens honteux et détournés : elle devait rester ferme, ne pas s'inquiéter de l'enseignement des nouveaux religieux, et redoubler d'efforts pour que ses élèves ne l'abandonnassent pas, pour que ses classes ne devinssent pas désertes.

Que dirait-on aujourd'hui d'un marchand qui, pour

empêcher un autre marchand comme lui de débiter les mêmes marchandises, irait répandre sur la moralité de son confrère des bruits calomnieux, le décrier en rapportant des paroles qu'il n'aurait jamais prononcées et l'accuser de crimes qu'il n'aurait jamais commis? Le public couvrirait cet infâme marchand de son mépris, et les tribunaux l'enverraient en prison. Malheureusement, lors des querelles des jésuites avec l'Université les parlements étaient pour celle-ci, et la Compagnie de Jésus fut chassée de France.

CHAPITRE V.

Les libéraux adversaires des jésuites. — Sentiment de Bayle. — Pasquier et M. Dupin. — L'auteur des *Recherches de la France* réfuté par un auteur du temps et par Bayle. — M. Dupin et Gilbert de Voisins. — Encore Bayle. — Les protestants Kern, Jean de Muller Schlosser, Schoell, Léopold Ranke vengent les jésuites des accusations calomnieuses portées contre eux.

Les libéraux, qui furent les continuateurs des luthériens, des jansénistes et des philosophes, marchèrent sur les traces de leurs illustres maîtres ; ils employèrent les mêmes mensonges pour attaquer les jésuites modernes. Sous la Restauration on fit des disciples de Loyola des monstres de perfidie, et il y avait alors des gens assez simples pour croire tout ce que débitaient les feuilles libérales sur le compte des jésuites.

Ceux qui lançaient des libelles contre la Compagnie de Jésus savaient bien l'effet que produiraient leurs odieuses imputations sur la multitude, qui ne demande

qu'à croire, n'approfondit rien, et ne saurait s'imaginer que ce qui est avancé d'un ton si affirmatif et répété par tant de bouches puisse être dénué de fondement. Et puis il faut dire que cette multitude était entraînée par les tendances philosophiques de l'époque, et qu'elle avait été nourrie des productions sceptiques et irréligieuses des athées du dernier siècle. Les adversaires des jésuites connaissaient ce passage de Bayle, et ils en tiraient le meilleur parti possible : « On n'a qu'à publier hardiment tout ce qu'on voudra contre les jésuites, on peut s'assurer qu'on en persuadera une infinité de gens. La prévention contre eux est si générale que, de quelques attestations qu'ils se fortifient, il ne leur est pas possible de désabuser le monde [1]. » Aussi les attaques contre les jésuites ne tarissaient point. On les dirigeait avec partialité, avec malveillance; on s'emparait de ce que les parlements avaient dit de plus outrageant dans leurs comptes-rendus et dans leurs arrêts; on fouillait dans les vieux libelles pour y trouver d'anciennes calomnies et s'appuyer sur d'anciennes autorités; on traçait des portraits affreux du fondateur de l'Ordre et de tous les principaux jésuites; enfin on flattait à merveille les préjugés populaires, sans tenir aucun compte des réflexions charitables que le même Bayle, philoso-

[1] Dictionnaire historique et critique, art. LOYOLA.

phe et sceptique comme on sait, faisait sur la Compagnie de Jésus et sur les moyens frauduleux qu'employaient les ennemis de l'Église pour combattre les jésuites : « Je ne pense pas que jamais aucune communauté ait eu autant d'ennemis, et au dehors et au dedans, que les jésuites en ont eu et en ont encore. Cependant leur autorité, qui est montée si promptement à un si haut point, semble plutôt croître tous les jours. Les seuls livres qu'on a publiés contre eux formeraient une nombreuse bibliothèque. Ils peuvent dire que bien des gens les condamnent par prévention. » Et il ajoutait plus loin : « Je ne saurais me persuader que les règles de la morale souffrent qu'on abuse ainsi d'une prévention publique : elles nous ordonnent d'être équitable envers tout le monde et de ne représenter jamais les gens plus perdus qu'ils ne le sont[1]. » Ce scrupule de Bayle lui fait honneur. Qui eût pu croire que l'auteur du *Dictionnaire historique et critique* aurait taxé d'*immoralité* la conduite des adversaires de l'Église dans la guerre qu'ils livraient aux membres de la Compagnie de Jésus !

Sous la Restauration, on remit en lumière les plaidoyers de Pasquier contre les jésuites. On cita l'ingénieux auteur des *Recherches de la France* comme

[1] Dictionnaire historique et critique, art. LOYOLA.

un écrivain consciencieux, comme un avocat impartial, comme un ardent défenseur de la religion et de la vérité. On prétendait qu'il avait profondément étudié la doctrine des jésuites, et que l'accusation portée par lui contre la Compagnie de Jésus était dictée en vue du bien public. Nous citerons un seul fait qui donnera, nous l'espérons du moins, la mesure de la conscience de Pasquier, dont M. le procureur-général Dupin a prononcé l'éloge pour avoir l'occasion de lancer quelques épigrammes aux jésuites [1].

Pasquier, dans son plaidoyer contre les jésuites, soutient que « la Compagnie est composée de deux manières de gens, dont les premiers se disent estre de la grande observance et les autres de la petite. Ceux de la grande observance sont obligez à quatre vœux, parce qu'outre les trois ordinaires, d'obéissance, pauvreté et chasteté, ils en font un particulièrement en faveur du pape. Ceux qui sont de la petite observance sont plus astreints à deux vœux, l'un regardant la fidélité qu'ils promettent au pape, et l'autre l'obéissance envers leurs supérieurs et ministres. Ces derniers ne vouent pas pauvreté, ains leur est loisible de tenir bénéfices sans dispenses, succéder à pères et mères, acqué-

[1] Audience de rentrée de la cour de cassation, 6 novembre 1843.

rir terres et possessions comme s'ils ne fussent obligez à aucun vœu de religion .. Cette mesme observance fait que toutes sortes de personnes peuvent estre de cette religion. Car comme ainsi soit qu'en cette petite observance l'on ne fasse vœu ni de virginité, ni de pauvreté, aussi y sont indifféremment reçus prestres et gens lays, soient mariez ou non mariez, voire ne sont tenus de résider avec les grands observantins. Mais leur est permis d'habiter avec le reste du peuple, moyennant qu'à jours certains et préfix ils se rendent à la maison commune d'eux tous pour participer à leurs chimagrés [1]. »

Nous en demandons pardon à M. Dupin, l'apologiste de Pasquier; mais son héros était un impudent menteur. Nous pourrions répondre à ces paroles les constitutions et l'Histoire des jésuites en main; nous pourrions prouver que Pasquier a inventé tout ce qu'il a osé dire en présence des juges du parlement et imprimer dans ses *Recherches de la France.* Mais nous aimons mieux laisser parler un auteur du temps qui s'est chargé de renverser tout l'échafaudage du *consciencieux* Pasquier. « Le cinquième mensonge est au même plaidoyer où, ayant discouru en resveur sur la règle des jésuites et dict à force menus et sim-

[1] Recherches de La France, liv. III, ch. 43.

ples mensonges, il attache la queue à sa chimère et conclud réellement que, suivant cette loy et règle, il n'est pas impertinent de voir une ville jésuite. Cette phrase contient autant de mensonges que de paroles. Il y a plus de vingt ans que j'ay hanté cette compagnie et lu curieusement ses Constitutions, je n'ouy jamais parler d'observance petite ou grande entre les jésuites, je n'en lu jamais aucun mot ny en leurs livres, ny aux bulles de papes expédiées pour leur établissement. Et aux uns et aux autres, les vœux de chasteté, pauvreté, obéissance sont si exprès que personne n'en peut doubter. Au reste qui jamais vit jésuites mariez entre les jésuites? ains qui l'ouyt jamais dire qu'à Pasquier [1]?. »

Cette réponse fit quelque sensation dans le monde des catholiques et des protestants. Pasquier garda le silence sur le démenti qu'on venait de lui donner, et, quoiqu'il fît paraître de nouvelles calomnies dans son *Catéchisme des jésuites*, publié en 1599, il se garda bien de répondre à René de La Fon.

Bayle ne ménage point Pasquier en cette occasion; il s'exprime même assez crument : « Pasquier avait dit que la profession de jésuite n'exclut pas le mariage, et qu'un homme qui s'est engagé au Corps des jésuites peut de-

[1] Réponse de René de La Fon pour les religieux de la Compagnie de Jésus, ch. 42.

meurer où il lui plaît et tenir maison à part avec une femme ; il en avait été publiquement démenti. Je n'ai point trouvé qu'il ait répondu à l'adversaire qui l'avait traité de *franc calomniateur.* » Et il ajoute dans ses notes : « Il ne m'a point paru qu'il ait répliqué un seul mot à l'égard de ces deux espèces de jésuites qu'il avait annoncées au monde, les uns mariés, les autres non mariés. Cela me fait croire qu'il reconnut son erreur [1]. »

Pasquier peut avoir fait preuve de tact, de goût, d'esprit, de jugement dans ses *Recherches*, qu'on lit encore avec plaisir, et dans son *Pourparler du prince*, ouvrage moins connu et nullement consulté aujourd'hui ; mais on peut affirmer qu'il en a manqué complétement dans ses attaques contre les jésuites.

M. le procureur général Dupin, qui n'a parlé d'Étienne Pasquier que pour prendre une part indirecte à la lutte qui vient de s'élever entre le clergé et l'Université, fait intervenir dans son discours de rentrée un M. Gilbert de Voisins dont il nous raconte la vie après nous avoir appris qu'il avait été *colonel de la* 7e *légion de la garde nationale.* Nous en étions à nous demander pourquoi l'histoire de M. Gilbert de Voisins, ancien juge suppléant au tribunal de la Seine, puis colonel de la 7e légion de la garde nationale, se trouvait intercalée

[1] Dictionnaire hist. et critique, art. LOYOLA.

dans un éloge d'Étienne Pasquier, quand nous avons appris, de la bouche même de M. Dupin, que ce M. Gilbert de Voisins était auteur d'un libelle contre la Compagnie de Jésus, publié en 1823 sous le titre de : ***Procédure contre l'Institution et les Constitutions des jésuites.*** — L'enchaînement n'est pas heureux, et nous trouvons la transition un peu brusque.

M. Dupin ne s'est pas contenté de nous parler des ***vertus***, des talents, de la douceur, de la ***sincère piété*** de M. Gilbert de Voisins ; il s'est servi de ce magistrat comme d'un moyen, fort singulier à la vérité, pour arriver à la citation suivante de l'ouvrage dont nous venons de rapporter le titre. « C'est le devoir d'un bon citoyen, disait M. Gilbert de Voisins en 1823, de remettre sous les yeux du public les motifs qui réunirent contre les jésuites tous les parlements du royaume, toutes les universités, une portion nombreuse du clergé et une foule d'hommes recommandables par leurs principes religieux et monarchiques ; parce que les dangers qui résulteraient de leur influence seraient beaucoup plus grands qu'à l'époque de leur destruction (les moyens de résistance n'étant plus les mêmes). L'histoire, l'impartiale histoire dira que les jésuites ont causé plus de maux aux peuples et fait tomber plus de rois de leurs trônes que les assemblées populaires les plus violentes. »

Quel ravissement a dû éprouver M. Dupin en rapportant ce passage qu'il aurait au besoin écrit lui-même s'il ne l'avait été par M. Gilbert de Voisins! Nous ignorons où l'auteur de ces lignes a puisé ses renseignements, mais ce n'est certainement pas dans l'*impartiale histoire*, qu'il invoque si mal à propos. M. Dupin nous apprend plus loin que M. Gilbert de Voisins donne la raison de ce qu'il vient d'avancer. Ce doit être curieux : « Les jésuites, ajoute l'auteur, servent les gouvernements et l'Église quand l'Église et les gouvernements leur sont soumis ; mais si l'Église et les gouvernements ne font pas tout ce qu'il leur plaît, ils en deviennent les plus dangereux et les plus cruels ennemis. » Nous voudrions bien savoir où M. Gilbert de Voisins a trouvé cette doctrine : ce n'est point, nous pouvons l'affirmer, dans les *Constitutions* de la Société de Jésus. Si M. Gilbert de Voisins n'a pas inventé ce qu'il dit là, il n'a fait que publier d'anciennes calomnies dont les hommes sensés ont fait justice en les méprisant. Mais M. Dupin, qui veut à toute force glisser son mot sans qu'on s'en aperçoive, explique en ces termes la phrase que nous venons de citer : « De sorte qu'il n'y a d'autre alternative que de périr par eux ou à cause d'eux : il faut opter entre un joug et un péril !... »

A la bonne heure, voilà qui est parlé! Seulement nous demanderons à M. Dupin, qui n'est pas mort

comme M. Gilbert de Voisins, de vouloir bien nous donner la preuve de ce qu'il vient d'avancer. Nous pensons qu'avant de tirer une conséquence d'un fait, il faut savoir si ce fait est vrai. Or les jésuites ne *soumettaient pas plus l'Église et les gouvernements*, quoi qu'en ait dit M. Gilbert de Voisins, qu'ils ne vivaient autrefois dans la *grande et dans la petite observance* avec des femmes plus ou moins légitimes, comme l'avait faussement assuré le héros de M. Dupin, Étienne Pasquier[1].

Au lieu de répondre à de semblables accusations, nous ferions mieux de dire avec Bayle : « Il faut être bien aveugle pour ne pas prévoir que plusieurs libelles qui paraissent tous les jours contre la Société de Jésus

[1] M. Dupin éprouve un certain plaisir à écrire que le plaidoyer d'Étienne Pasquier, où se trouvait entre autres mensonges celui que nous avons rapporté, fut traduit dans toutes les langues de l'Europe ; puis il ajoute : « L'avocat (Pasquier) avait, en réalité, défendu une cause publique. L'*examen* auquel il s'était livré avait *le mérite* d'être, à l'origine même de la question, aussi *hardi* (nous le trouvons même beaucoup trop hardi) que tous ceux qu'on a entrepris depuis. Et, en effet, chaque fois que la question s'est reproduite, on est revenu, comme point de départ, à ce plaidoyer et *aux raisons* (on pourrait dire aux mensonges) sur lesquelles il est fondé. » Ce qui signifie que tous les libelles publiés postérieurement ont reproduit les grossières calomnies qui se trouvaient dans le plaidoyer de Pasquier. M. Dupin, ami de la liberté, de l'examen et de la vérité, admet cette manière d'écrire l'histoire !

lui fournissent de bonnes armes. Si elle payait les auteurs pour publier de telles histoires, on pourrait dire qu'elle emploierait bien son argent [1]. » En ce cas nous conseillerons à la Société de Jésus de payer tous ceux qui auraient l'intention de suivre la ligne de MM. Gilbert de Voisins, Dupin, Michelet, Libri, Quinet, Alloury et autres habiles adversaires des jésuites.

Sous cette même Restauration, les jésuites trouvaient des défenseurs dans les rangs des écrivains indépendants, des membres de l'Université, des protestants eux-mêmes. On ne publiait point des apologies de leurs doctrines ; on disait la vérité sur eux, sur leurs Constitutions et sur leur histoire. Si l'on rendait justice à l'Ordre tout entier, on s'élevait aussi contre les fautes isolées de certains jésuites qui avaient encouru le blâme de a communauté. Ce n'est pas être généreux que de vouloir faire retomber sur tous la faute d'un seul, que de rendre responsable des écarts de quelques adhérents une Société qui a rendu de si grands services à la cause de l'humanité, et qui, depuis trois siècles, a répandu dans l'univers des milliers d'hommes fermement attachés à l'austère discipline de l'Ordre et entièrement dévoués à la défense de l'Église.

Nous venons de dire que dans le parti protestant

[1] Dictionnaire historique et critique, art. LOYOLA.

(nous devrions ajouter dans le parti des protestants éclairés) les jésuites trouvèrent des défenseurs. Nous allons en donner une preuve en commençant par citer le témoignage de M. Kern, luthérien et professeur à l'université de Gœttingue.

« Quels sont aujourd'hui les ennemis des jésuites? Ceux qui ne les connaissent pas, ou bien encore les athées ou les philosophes révolutionnaires. Le rétablissement de cet Ordre célèbre, loin de devoir nous causer de l'inquiétude, est au contraire d'un heureux présage pour notre siècle. D'après son organisation et sa tendance, il est la plus forte digue que l'on puisse opposer aux doctrines irréligieuses et anarchiques, d'après l'aveu de quelques protestants eux-mêmes. Jean de Muller va jusqu'à dire que l'Ordre des jésuites forme comme un rempart à toutes les autorités. Les jésuites attaquent le mal jusque dans sa racine; ils élèvent la jeunesse dans la crainte de Dieu et dans l'obéissance. Ils n'enseigneront pas, il est vrai, le protestantisme; mais avons-nous le droit d'exiger que les catholiques enseignent autre chose que les dogmes de leur foi? A-t-on vu sortir autrefois des colléges des jésuites des doctrines pareilles à celles de nos écoles modernes? On leur a reproché d'attaquer l'autorité des rois; mais ils ont été suffisamment justifiés à ce sujet et par Henri IV et plus tard, sous Louis XV, par l'assemblée des évêques consultés

sur leur compte. Comment une doctrine aussi désastreuse trouverait-elle place dans un enseignement basé tout entier sur le christianisme? L'expérience nous a prouvé combien les doctrines irréligieuses et anarchiques ont fait de progrès depuis la suppression des jésuites. Des universités et des facultés philosophiques, dit Dallas, protestant anglais, remplacèrent partout sur le continent les colléges de jésuites. La foi et la raison cessèrent d'être unies dans l'éducation. En 1773, Clément XIV abolit l'Ordre de saint Ignace, et, en 1793, un roi de France fut décapité!... La raison fut alors déifiée, et on lui ouvrit des temples. Qu'y a-t-il d'étonnant après cela que le pape et les princes catholiques rappellent des hommes dont les services ont été appréciés par des protestants, par le grand Leibnitz, par Frédéric II lui-même, et que Bacon proposait pour modèles? »

Il ne faut pas oublier que l'auteur de ce passage était luthérien et qu'il enseignait à l'Université de Gœttingue. M. Kern a fait de l'histoire : il s'est rendu compte de la doctrine de la Société de Jésus et de son enseignement; il a montré que les ennemis des jésuites étaient de deux espèces : ceux qui les connaissent et les attaquent pour saper plus sûrement les fondements de l'Église, dont les jésuites sont les piliers, les soutiens, les auxiliaires; ceux qui ne les connaissent pas, et qui par conséquent les attaquent sur des pensées qu'ils n'ont

jamais eues, sur des principes qu'ils n'ont jamais professés, sur des actes qu'ils n'ont jamais commis. Il a fort bien compris que les jésuites, étant catholiques, ne pouvaient enseigner et prêcher que le catholicisme; il a invoqué le témoignage d'un écrivain allemand[1] qui regardait la Compagnie de Jésus, non comme un ordre destructeur, mais comme un *rempart* destiné à préserver et à maintenir *toutes les autorités.* Enfin il a prouvé que depuis la suppression des jésuites les doctrines irréligieuses et anarchiques n'avaient jamais fait tant de progrès, que l'autorité royale n'avait jamais plus été menacée, et que jamais aussi la foi catholique n'avait été plus hautement méprisée par l'orgueilleuse raison humaine.

Comme l'a dit M. Kern avec beaucoup de raison, la Compagnie de Jésus fut justifiée par l'Église de tous les reproches odieux qu'on lui avait adressés. Or, si un institut religieux est approuvé par l'Église; si elle le déclare pieux et le propose aux catholiques; si les souverains pontifes et les évêques reconnaissent ses doctrines pures et orthodoxes, ennemies du vice et de la corruption; si depuis plus de deux siècles ils confient à ses membres les plus importantes fonctions et affirment que dans le monde entier, chez les fidèles,

[1] Voir plus loin son témoignage, page 72.

les hérétiques et les mahométans, ils ont maintenu, propagé, défendu le catholicisme par leurs vertus, leurs missions, leurs prédications, leur enseignement, et que leurs travaux ont toujours été utiles à l'Église, nous ne voyons pas pourquoi des écrivains prétendus chrétiens osent attaquer cet institut. Les protestants et les philosophes des dix-septième et dix-huitième siècles ont été de meilleurs logiciens : ils ne faisaient la guerre aux jésuites que pour renverser plus sûrement l'Église et chasser pour jamais les papes du Saint-Siége.

Le célèbre historien protestant de la Suisse, Jean de Muller, porte le jugement suivant sur l'Ordre de saint Ignace, sur son but et sur ses divers accroissements [1]. « La réformation se serait peut-être répandue bien plus généralement sans les efforts que firent les jésuites pour en arrêter les progrès. Le fondateur de cet Ordre, Ignace de Loyola, Espagnol d'origine, portait dans ses sentiments religieux le feu de l'imagination et l'ardeur des passions qui le dévoraient. Après avoir fait la guerre aux infidèles, il se retira dans le couvent de Mont-Serrat, situé au fond d'un désert presque inaccessible dans les montagnes de la Catalogne, et s'y livra sans distraction à ses pieuses méditations... La règle primitive de l'Ordre des jésuites était simple et ne contenait rien

[1] Histoire universelle, tomes III et IV.

qui pût faire présager sa grandeur future ; mais le plan de Loyola fut agrandi et développé par les frères Laynez et Aquaviva, habiles connaisseurs du cœur humain et véritables fondateurs d'une Constitution dont les résultats peuvent être comparés à ceux que produisirent les plus importantes institutions de l'antiquité.

» Je ne m'arrêterai pas à examiner la nature de l'influence que les jésuites exercèrent sur les cours européennes et sur l'humanité en général ; je me bornerai à dire qu'ils surent consolider d'une manière étonnante leur Société, et qu'ils possédèrent à fond l'art de répandre et d'accréditer les idées qui servaient leurs vues et celui de faire concourir les grands de la terre à l'exécution de leurs plans. Aucune association connue, si nous en exceptons celle des disciples de Pythagore, ne réussit comme la Société de Jésus à donner à la fois des lois aux peuples les plus sauvages et aux peuples les plus civilisés. Les jésuites jouissaient dans les pays où ils avaient des établissements d'une influence plus étendue qu'aucun Ordre religieux. En même temps moines et prêtres séculiers, ils réunissaient les avantages de ces deux états. Les jésuites gagnaient le peuple en lui donnant le spectacle édifiant d'une pauvreté volontaire et d'une conduite austère ; mais ils ne surent pas captiver de même toutes les classes de la société. L'Université de Coïmbre (en Portugal) dénonça au roi l'ambition

de cet Ordre et l'accusa de vouloir dominer sur les princes et sur leurs sujets; mais les avantages que donnaient aux jésuites leur activité infatigable, la nouveauté de leur zèle, la faveur des grands, le privilége d'élever la génération naissante, et la réunion de leur vie régulière et séculière, les firent triompher des ennemis que leur suscitait la jalousie des autres associations religieuses... En France, le duc de Choiseul, ministre tout-puissant de Louis XV, ennemi des jésuites et protecteur de cette école philosophique qui, après avoir sapé les fondements du catholicisme, finit par ébranler l'autorité royale, chargea le Parlement de Paris d'examiner les *Constitutions* de la Société de Jésus... L'Espagne ne tarda pas à suivre l'exemple du Portugal et de la France, et ce fut le fiscal de Castille, don Ruy de Compomanès, qui plaida contre eux. Il leur fit un crime de l'humilité de leur extérieur, des aumônes qu'ils répandaient, des soins qu'ils donnaient aux malades et aux prisonniers, et les accusa de se servir de ces moyens pour séduire le peuple et le mettre dans leurs intérêts... On les expulsa ainsi du Paraguay, où ils s'étaient rendus tout-puissants par le moyen du respect et de la confiance qu'ils avaient su inspirer aux habitants du pays... L'impératrice Marie-Thérèse s'étant jointe aux autres princes pour exiger l'abolition de l'Ordre des jésuites, Clément XIV céda enfin à la nécessité, et publia la bulle

demandée sans consulter les cardinaux. Sa condescendance pour le vœu des puissances fut récompensée par la restitution de la principauté de Bénévent, ainsi que par celle du pays d'Avignon, et lui valut la réputation d'un homme sage et éclairé. Dès lors le pouvoir des souverains de l'Europe sur le clergé s'accrut considérablement; mais les personnes qui appartenaient à cet Ordre, se trouvant lésées dans leurs intérêts, grossirent dans tous les pays le nombre des mécontents, et les hommes clairvoyants ne tardèrent pas à s'apercevoir que, en privant le Saint-Siége de son plus ferme soutien, on avait ébranlé en même temps un des principaux appuis de l'autorité spirituelle et temporelle. »

Tout ce que vient de nous apprendre l'historien protestant Jean de Müller est vraiment curieux. Remarquez bien que ce n'est pas un catholique, que ce n'est pas un jésuite qui parle : c'est un réformé ; mais un réformé consciencieux, impartial, qui se préoccupe avant tout de la vérité historique, et qui ne se laisse point aveugler par l'esprit de secte ou de parti. Il dit que sans les jésuites le protestantisme se serait répandu *bien plus généralement*, et il avoue qu'aucune association connue *ne réussit* comme celle de Jésus à donner à la fois des lois aux peuples sauvages et aux peuples civilisés. Il nous apprend comment les jésuites acquéraient de la popularité : par une *pauvreté volontaire*, par

une *conduite remplie d'austérité*, par une *activité infatigable*, par l'*humilité de leur extérieur*, par les *aumônes qu'ils répandaient dans les classes pauvres*, par les *soins qu'ils donnaient aux malades et aux prisonniers*. C'est lui-même qui nous raconte la cause de l'abolition de l'Ordre par Clément XIV : les principaux chefs des États européens suivaient les tendances de l'époque et cherchaient à s'affranchir de la domination pontificale ; ils ne pouvaient supporter plus long-temps un Ordre qui avait été fondé pour s'opposer aux progrès de l'hérésie et protéger l'unité de l'Église. Ils se liguèrent contre les jésuites et firent tant que Clément XIV fut forcé de *céder à la nécessité* et de publier la *bulle demandée sans consulter les cardinaux*. Mais lorsque la Compagnie de Jésus n'exista plus, *le pouvoir des souverains de l'Europe sur le clergé s'accrut considérablement*, et l'on s'aperçut, mais trop tard, qu'en privant le Saint-Siége de son plus ferme soutien on avait ébranlé en même temps un des principaux appuis de l'autorité spirituelle et temporelle. — Quelle différence entre les témoignages publiés en faveur des jésuites par les protestants allemands et les jugements portés sur ces mêmes jésuites par nos prétendus philosophes du jour !

Un autre protestant, Schlosser, professeur d'histoire

à l'université d'Heidelberg, a écrit dans un ouvrage [1] qui le fit connaître non-seulement en Allemagne, mais en Europe, les pages qu'on va lire sur l'institut de Jésus : — « On avait juré une haine irréconciliable à la religion catholique depuis dix siècles incorporée à l'État. Pour achever cette révolution intérieure et pour ôter au vieux système politique et religieux des États ecclésiastiques son soutien principal, les diverses cours de la maison de Bourbon, ignorant qu'elles allaient mettre par là l'instruction de la jeunesse en des mains bien différentes, se réunirent contre les jésuites, auxquels les jansénistes avaient fait perdre, dès long-temps, et par des moyens souvent très-équivoques, l'estime acquise depuis des siècles. En Espagne et en Portugal les jésuites, ayant pris part à des différends politiques, avaient irrité le gouvernement. On en tira une vengeance despotique, et on punit de la manière la plus dure et la plus injuste des citoyens innocents et souvent très-respectables. La France eut bien des démarches à faire auprès du pape pour obtenir l'autorisation de prendre des mesures qui devaient changer entièrement le système d'éducation dans toute l'Europe catholique. Il est vrai que tandis qu'un nouvel esprit, une nouvelle énergie se répandaient

[1] Histoire des révolutions politiques et littéraires de l'Europe au dix-huitième siècle, tom. I.

parmi le peuple, les jésuites avaient laissé tomber leurs écoles jadis florissantes ; mais il faut avouer qu'ils possédaient l'art difficile et si important pour les sciences d'attacher les élèves autant à leurs maîtres qu'à l'étude. En France, les jansénistes s'étaient déclarés depuis longtemps leurs ennemis. On les haïssait dans les parlements ; les uns, parce que, comme gallicans, ils voyaient en eux les ennemis des libertés de l'Église de France et les fauteurs de la suprématie absolue du siége apostolique ; les autres, parce que, comme jansénistes, ils détestaient leurs principes relâchés sur la pénitence et la grâce. Ils avaient de plus contre eux la nouvelle doctrine de Voltaire et de ses partisans ; mais ils étaient assez adroits pour prendre les philosophes dans leurs propres filets, tandis que la sévérité inexorable des jansénistes en fait de morale et leur violence contre les jésuites frayaient le chemin aux novateurs et augmentaient le parti de tous ceux qui redoutaient l'anathème religieux. L'Espagne et le Portugal auraient perdu leurs peines ; les parlements français auraient en vain rendu l'ordre des jésuites responsable des spéculations d'un frère religieux (le P. Lavalette) dans ce fameux procès qui roula sur une banqueroute, et ils auraient cherché inutilement dans les constitutions de l'Ordre la raison d'une enquête judiciaire, si Choiseul n'avait fait cause commune avec tous les ennemis des jésuites, et si madame

de Pompadour n'avait voulu perdre cet Ordre par bien des raisons qui sont étrangères à l'histoire générale. L'instrument de leur destruction fut un pape qu'on avait élevé au siége apostolique dans l'espoir qu'il prononcerait la suppression de l'Ordre. En même temps que le corps enseignant des jésuites était dispersé, un autre d'un genre tout opposé s'élevait, et il était formé de ceux qui travaillaient à l'Encyclopédie. »

En lisant les pages que Schlosser a consacrées aux jésuites, on peut se faire une idée du plan de bataille dressé par les jansénistes et par les philosophes pour abolir la Compagnie de saint Ignace. Que se proposait-on en détruisant l'Ordre des jésuites? La ruine du catholicisme. On voulait, comme le dit Schlosser, ôter au vieux *système politique et religieux* des États catholiques son *soutien principal*. La *haine irréconciliable* qu'on avait vouée à la religion qui reconnaissait le pape comme chef poussa les diverses cours de la maison de Bourbon, excitées par les jansénistes, qui *employaient souvent des moyens très-équivoques*, à se réunir contre les jésuites, et à les faire punir de la manière la *plus dure* et la *plus injuste*. Mais Schlosser se trompe en disant que la Compagnie laissa tomber ses écoles lorsque les nouvelles idées de la réforme s'introduisirent dans la société. L'enseignement des jésuites fut le même; seulement le nombre des élèves ne fut plus si grand, à

cause des bruits calomnieux qu'on répandait de toutes parts sur le but que se proposaient les professeurs de la Société. Le pape Clément XIV, *qu'on avait élevé au siége apostolique dans l'espoir qu'il prononcerait la suppression de l'Ordre*, fut séduit par le parti qui dominait alors ; il ne voyait pas que les jansénistes, les gallicans, les encyclopédistes le poussaient dans une voie qui devait être si funeste à l'Église. Les hommes du mouvement, à qui tout était bon et qui ne reculaient devant aucune difficulté, voulaient, pour le succès de la cause qu'ils servaient avec chaleur, on peut dire aussi avec courage et avec persévérance, jeter la discorde dans la hiérarchie sacerdotale, et arriver au démembrement de l'unité catholique en excitant les chefs contre les soldats et les soldats contre les chefs. Ne pouvant détruire la papauté par les jésuites, ils firent détruire l'Ordre des jésuites par la papauté. Cette victoire fut peut-être une des plus belles que remportèrent les ennemis de l'Église depuis les prédications de Luther jusqu'à la révolution française.

Ces témoignages ne sont pas les seuls qu'aient donnés les protestants allemands. Voici maintenant Schoell, qui, dans un vaste ouvrage [1] connu de toute l'Europe, juge en ces termes le ministre Pombal, qui chassa du

[1] Cours d'histoire des États européens, t. XXXIX.

Portugal tous les jésuites qui y étaient établis. « C'était l'époque où l'Europe admirait des doctrines nouvelles en matière d'administration et de commerce ; c'était aussi celle où dominait dans le monde la prétendue philosophie qui conspirait contre la religion. Il paraît que Pombal se laissa séduire par les idées des économistes, de même que dans la société des esprits forts il avait puisé sa haine contre les jésuites. Il voulut opérer la régénération de l'État en employant les formes les plus violentes et les plus despotiques ; pour libérer sa nation de la dépendance de l'étranger, il l'opprima... La destruction des jésuites devint sa passion dominante. Sa vanité aspirait à la gloire de devenir l'idole des philosophes et des économistes, dont il voulait mettre en pratique les doctrines... Il est l'auteur de la chute de l'Ordre, et comme tel il a mérité des statues dans tous les temples des philosophes et est devenu un objet d'exécration pour ceux qui, dans la destruction de l'Ordre de Loyola, ont vu l'intention de perdre la religion... Carvalho s'est plus souvent servi des armes de la mauvaise foi, de la calomnie et de l'exagération que de celles de la candeur. »

Le même historien nous révèle la tactique employée par le duc de Choiseul pour faire expulser les jésuites d'Espagne. « Depuis 1764, dit-il, le duc de Choiseul avait expulsé les jésuites de France ; il persécutait cet

Ordre jusqu'en Espagne. On employa tous les moyens d'en faire un objet de terreur pour le roi, et l'on y réussit enfin par une atroce calomnie. On assure qu'on mit sous ses yeux une prétendue lettre du P. Ricci, général des jésuites, que le duc de Choiseul est accusé d'avoir fait fabriquer, lettre par laquelle le prélat aurait annoncé à son correspondant qu'il avait réussi à rassembler des documents qui prouvaient incontestablement que Charles III était un enfant de l'adultère. Cette absurde invention fit une telle impression sur le roi qu'il se laissa arracher l'ordre d'expulser les jésuites. »

Dans un autre endroit de son histoire, Schoell trace un tableau très-exact de l'habile conjuration formée sous Louis XV contre les jésuites. « Deux factions, dit-il, qui devaient se détester réciproquement dès qu'elles se connaîtraient, les jansénistes et les philosophes, étaient d'accord sur ce point : la haine pour l'autorité légitime. Leur union, les talents de leurs coryphées, leurs impostures faisaient illusion à la multitude des ignorants, qui, pour paraître philosophes, criaient contre tout ce que les philosophes condamnaient. Le dauphin, pénétrant parfaitement les intentions du parti, qui pour parvenir à la destruction de la puissance séculière et au renversement de l'autorité royale minait celle de l'Église, accordait sa protection aux adversaires de ce parti impie, ou, pour parler le langage du fanatisme du temps,

qui est redevenu celui du nôtre, le dauphin était *jésuite*. Le vrai est que ce prince était sincèrement attaché à la religion, qu'il était dévot : c'était un ridicule aux yeux des philosophes, ou plutôt cette secte, pour laquelle rien n'était plus formidable que la vraie piété, cachait sa frayeur en donnant au sentiment le plus sublime l'apparence d'une faiblesse. Louis XV ne pouvait ignorer que son fils voyait avec horreur les scandales de sa vie privée ; il savait qu'il avait perdu l'affection du peuple, et il se laissa facilement persuader qu'il existait une ligue qui la détournait de lui pour la diriger vers le dauphin, et que les jésuites étaient l'âme de la cabale. »

Si l'on veut résumer ce que Schoell dit de la Compagnie, on trouve que le grand adversaire des jésuites, en Portugal, *était séduit* par les idées des philosophes, et que sa *passion dominante* était la *destruction* de l'Ordre de saint Ignace pour arriver plus tard à la ruine du catholicisme. Schoell le protestant, qui s'était rendu compte des accusations portées contre les jésuites par Pombal, avouait que ce ministre avait employé pour l'accomplissement de ses desseins les armes de la *mauvaise foi*, de l'*exagération* et de la *calomnie*. Le duc de Choiseul alla plus loin encore que Pombal ; il inventa une *atroce calomnie* et *fit un faux* pour décider Charles III à bannir les jésuites de son royaume !

Le fameux protestant Léopold Ranke semble avoir voulu répondre directement aux modernes adversaires des jésuites. Son ouvrage [1], écrit avec franchise et loyauté, justifie l'ordre de Jésus du reproche qu'on lui adresse d'étouffer l'individualité de ses membres; il donne une bienveillante idée du livre des *Exercices* et fait un grand éloge de l'enseignement des jésuites. « Il a existé d'autres Ordres, dit-il, qui faisaient aussi un monde à part dans le monde, qui détachaient leurs membres de toutes les autres relations de la vie, qui se les appropriaient, qui engendraient en eux, pour ainsi dire, une nouvelle existence. L'Institut des jésuites a été précisément calculé dans ce but. Mais ce qui le caractérise éminemment, c'est que, d'un côté, non-seulement il favorise le développement individuel, mais il l'emploie; et, de l'autre, il s'en empare exclusivement et se l'identifie... On le voit clairement, la Société veut posséder tous ses membres en toute propriété; mais en même temps elle veut aussi donner à leur personnalité la plus grande puissance possible de développement dans la sphère et au service même des principes de l'Ordre. Le petit livre des *Exercices spirituels* est très-remarquable. L'efficacité continue de cet ouvrage était

[1] Histoire de la papauté pendant les seizième et dix-septième siècles.

peut-être d'autant plus grande qu'il n'était recommandé qu'occasionnellement dans le moment de trouble du cœur, d'un besoin intérieur... Il est on ne peut mieux composé pour parvenir à son but, la méditation dominée par l'imagination. »

L'auteur, dans un autre volume, nous initie aux procédés employés par les jésuites pour répandre les lumières en Allemagne. « Ils travaillaient surtout, dit-il, aux perfectionnements des universités. Toute la culture scientifique de cette époque reposait sur l'étude des langues anciennes. Ils les cultivèrent avec un nouveau zèle, et en peu de temps on crut pouvoir comparer les professeurs jésuites aux restaurateurs mêmes de ces études. Les succès des jésuites furent prodigieux. On observa que la jeunesse aprenait chez eux beaucoup plus en dix mois que chez les autres en deux ans; des protestants mêmes rappelèrent leurs enfants des gymnases éloignés pour les confier aux jésuites... Dans tous les pays les jésuites déployèrent un génie aussi flexible que persévérant et opiniâtre, et leurs progrès prirent une extension au delà de tout ce qu'on aurait pu espérer; ils réussirent à vaincre, du moins en partie, la résistance vivace de ces religions nationales qui règnent en Orient. Au milieu de toutes ces immenses préoccupations, de ces luttes, de ces souffrances, ils ne négligèrent pas l'union des chrétiens de l'Église d'Orient avec

l'Église romaine.... Quelle activité immense ! embrassant le monde entier, pénétrant en même temps dans les Andes et dans les Alpes, envoyant ses représentants et ses défenseurs au Thibet et en Scandinavie, partout sachant s'attacher le pouvoir de l'État, en Angleterre comme en Chine ! Et sur cette scène illimitée, partout encore vous la voyez, cette activité, jeune, énergique, infatigable ! L'impulsion qui agissait au centre se faisait sentir peut-être avec plus d'exaltation et de force entraînante sur les travailleurs des pays lointains [1]. »

C'est vraiment inouï de voir un protestant prendre ainsi la défense des jésuites. Il paraît qu'en Allemagne les hommes de science, les professeurs, les historiens ne sont pas, comme chez nous, aveuglés par l'esprit de parti. On pourrait croire que tous les écrivains protestants dont nous venons de rapporter les témoignages sont *vendus* au jésuitisme, comme on dit depuis la Restauration. Il n'en est rien. Les Allemands, plus graves, plus sérieux, plus positifs que les Français, n'admettent un fait que lorsqu'ils sont convaincus que ce fait

[1] Nous devons déclarer ici que l'intéressant ouvrage ayant pour titre : *L'Église, son autorité, ses institutions et l'Ordre des jésuites*, par *un homme d'État*, nous a mis sur la voie des extraits que nous avons donnés des ouvrages de Jean de Müller, Schlosser, Schoell, Léopold Ranke, et des citations que nous allons faire de Macauley.

est vrai. L'école de Voltaire n'a pas encore pris racine chez eux, Dieu merci ! Ils étudient plus que nous ; ils recherchent plus patiemment que nous la cause de toute chose ; ils n'inventent point, comme nous le faisons si souvent, des ouvrages imaginaires pour soutenir une opinion quelconque ; ils ne falsifient pas, ils ne tronquent pas des textes pour déclarer ces mêmes textes vicieux et mauvais : ils ont la *naïveté* de ne se préoccuper exclusivement que de la vérité historique et de n'émettre leur jugement qu'après avoir entendu les deux parties. S'ils prennent si chaudement la défense des jésuites, ce n'est point à cause des apologies de l'Ordre de saint Ignace, qu'ils ont pu lire, car ils ont aussi pris connaissance des pamphlets calomnieux et des accusations mensongères dirigées contre cet Ordre ; mais c'est parce qu'ils ont vérifié eux-mêmes avec la plus grande exactitude les faits avancés par les apologistes comme par les accusateurs, qu'ils ont été amenés à blâmer ceux-ci pour donner toute leur approbation à ceux-là.

CHAPITRE V.

Bref de suppression de Clément XIV. — Opinions de Ranke, de Jean de Müller, de Schlosser, de Schoell. — Quelle fut la cause de la suppression de l'Ordre de Jésus. — Bref et lettre de Clément XIV. — M. Quinet prend Clément XIV pour toute la papauté. — La papauté dans le sens absolu du mot donne son approbation aux jésuites. — Les papes Paul III, Jules III, Paul IV, Pie IV, Pie V, Grégoire XIII, Grégoire XIV, Paul V, Grégoire XV, Urbain VIII, Innocent X, Alexandre VII, Clement IX, Clément X, Clément XI, Benoît XIII, Clément XII, Benoît XIV, Clément XIII louent et approuvent la Société de Jésus. — M. Quinet veut faire tourner contre les jésuites le rétablissement de lenr Ordre par Pie VII. — Erreurs de M. Quinet. — Bref de Pie VII.

Les modernes adversaires des Jésuites ont fait tant de bruit à l'occasion du bref de suppression de Clément XIV, que nous devons interrompre la liste de nos témoignages pour en dire quelques mots, afin d'éclairer nos lecteurs sur une mesure qui a été appréciée de diverses manières par les écrivains de tous les partis.

Ranke va nous apprendre quelles furent les conséquences de l'expulsion de l'Ordre des jésuites. N'oublions pas surtout que c'est un protestant qui trace les lignes suivantes : « L'effet immédiat de cette grande mesure,

dit Ranke, se fit sentir sur les pays catholiques. Les jésuites avaient été persécutés et renversés parce qu'ils défendaient la doctrine la plus rigoureuse de la suprématie du Saint-Siége ; celui-ci, en les laissant tomber, renonça lui-même à cette doctrine et à ses conséquences. L'opposition religieuse et philosophique avait donc remporté la victoire. L'anéantissement de cette Société, d'un seul coup et sans préparation, de cette Société qui avait la principale œuvre de l'instruction de la jeunesse, devait nécessairement ébranler le monde catholique jusque dans ses profondeurs, jusque dans la sphère où se forment les nouvelles générations. Les boulevards extérieurs ayant été pris, l'attaque du parti victorieux contre la forteresse intérieure devait commencer avec encore plus d'énergie. Le mouvement révolutionnaire s'accrut de jour en jour, la défection des esprits se propagea avec rapidité. Quel espoir restait-il, lorsque l'on vit à cette époque la fermentation éclater en Autriche, même dans cet empire dont l'existence et la puissance étaient le plus intimement liées avec les conquêtes de la restauration catholique ! De tels progrès n'étaient-ils pas les symptômes d'un bouleversement général ? »

L'illustre auteur de la *Papauté* ne se fait aucune illusion sur la destruction de l'Ordre des jésuites. Il montre l'effet que cette *grande mesure* produisit sur les États catholiques. « Une fois qu'on eut pris les *bou-*

levards extérieurs, on attaqua la *forteresse* avec plus d'énergie. » Voilà ce que ne veulent point comprendre ceux qui restent neutres dans cette lutte acharnée, ceux qui regardent avec indifférence les philosophes actuels attaquer les jésuites. On a tant effrayé, depuis deux siècles, les sociétés européennes avec ce mot : *jésuite,* que, selon bien des gens, les membres de la Société de Jésus n'ont, pour ainsi dire, rien d'humain. Nous avons déjà fait voir par maints témoignages d'écrivains dignes de foi que si les jésuites ne ressemblaient pas aux autres hommes, c'était par leur austérité et par la régularité de leur conduite comme religieux, par leur attachement à la cause catholique comme prêtres, par leur éloquence comme prédicateurs, par leur activité comme missionnaires, par leur érudition comme historiens, par leurs profondes études comme savants, par leur douceur ét leur affabilité comme professeurs. Ils furent frappés de la main de celui qu'ils voulaient sauver, et ils tombèrent sans se plaindre. Clément XIV, qui, en cédant à la nécessité, détruisit l'Ordre des jésuites *sans consulter les cardinaux*, comme le dit Jean de Müller, se repentit bientôt d'avoir lancé ce bref si ardemment desiré par le parti dominant, et qui devait plus tard amener des conséquences si désastreuses pour le catholicisme et la papauté. Ranke a raison ; l'anéantissement de la Société de Jésus *ébranla le*

monde catholique jusque dans ses *profondeurs,* jusque dans la sphère où se forment les *nouvelles générations.* La bonne foi de Clément XIV fut surprise ; sans quoi l'Ordre des jésuites n'eût jamais été supprimé. Que les protestants, les jansénistes, les philosophes aient demandé l'expulsion des disciples de Loyola, qu'ils aient employé tous les moyens pour les faire chasser des États de l'Europe, nous le comprenons à merveille : ils faisaient la guerre à l'Église. Mais que le chef de cette même Église se soit élevé contre eux, les véritables soutiens du catholicisme, de l'unité romaine, de l'autorité pontificale, et qu'il ait supprimé leur ordre, c'est ce que l'histoire va nous expliquer.

Ce bref de suppression a été jugé diversement par les historiens : les ennemis des jésuites en ont fait un acte de haute justice ; les écrivains impartiaux l'ont regardé comme une inconséquence. Un philosophe disait peu de temps après la destruction des jésuites qu'il ne croyait pas que jamais aucun pape pût oublier ses véritables intérêts jusqu'au point de supprimer la Compagnie de Jésus dans tout l'univers [1]. Et cependant elle fut supprimée. mais « le pape céda plutôt par une suite de sa *condescendance* pour les cours que par *conviction* [2]. » Cette

[1] Sur la destruction des jésuites, p. 196.

[2] Mémoire pour réunir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle, t. II.

opinion est aussi celle de Jean de Müller, qui admet, dans la citation donnée plus haut, que « sa *condescendance* pour le vœu des puissances fut *récompensée* par la restitution de la principauté de Bénévent ainsi que par celle du pays d'Avignon, et lui valut la réputation d'*homme sage* et *éclairé.* » On se rappelle que Schlosser, que nous avons cité il n'y a qu'un instant, disait : « L'instrument de leur destruction fut un pape qu'on *avait élevé* au siége apostolique dans l'*espoir* qu'il prononcerait la suppression de cet Ordre. » Schoell, dont nous avons rapporté le témoignage, fait le tableau suivant de l'état des esprits à la fin du dix-huitième siècle : « L'Église se trouvait dans une *fermentation extrême* lorsque Clément XIV monta sur le trône pontifical. C'était l'époque où le parti antireligieux dominait dans plusieurs cabinets et était au moins bien vu dans quelques autres. Il est incontestable qu'on s'occupait du *projet d'un schisme* par la création de patriarches nationaux *indépendants* de la cour de Rome. La prudence de Clément XIV, les *concessions* qu'il fit à l'esprit du siècle, écartèrent ce danger. » Le pape détruisit l'Ordre des jésuites, mais il ne lui adressa aucun reproche. Dans le bref *Dominus ac Redemptor noster,* dont nous allons citer quelques passages, Clément XIV loue la sagesse, la sainteté et la doctrine des enfants de Loyola; il reconnaît les bienfaits que cet Ordre a rendus

à l'Église, et rapporte les approbations qui ont été données aux jésuites par une longue suite de pontifes, et même par Clément XIII, son prédécesseur immédiat.

« Nous nous sommes convaincu, est-il dit dans ce bref, que l'Ordre régulier de la Compagnie de Jésus a été institué par son saint fondateur pour le salut des âmes, pour la conversion des hérétiques, surtout des infidèles, enfin pour la propagation et l'augmentation de la piété et de la religion, et que, pour obtenir plus facilement et plus sûrement cette fin si désirable, il s'est consacré à Dieu et étroitement lié par le vœu de la pauvreté évangélique, en vertu duquel il renonçait à toute propriété commune ou particulière, en exceptant toutefois les colléges et maisons d'études qui pouvaient avoir les revenus nécessaires à leur subsistance, mais avec défense de pouvoir employer les revenus pour l'utilité et l'usage des maisons professes de l'Ordre. Cette Compagnie de Jésus, ayant ces lois et d'autres lois très-saintes, a été approuvée d'abord par notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, Paul III.... » Viennent ensuite toutes les autres approbations, que nous donnerons plus loin. Si l'Institut des jésuites avait renfermé quelque chose capable d'être blâmé, le pape aurait-il manqué d'en faire mention dans un bref donné pour expulser les jésuites? Au lieu de cela, Clément XIV déclare qu'il n'y a rien trouvé que de *très-saint*.

Les paroles qu'on vient de lire ont inspiré au savant protestant Schoell les phrases suivantes : « Le bref de suppression, signé par Clément XIV le 21 juillet 1773, ne condamne ni la doctrine, ni les mœurs, ni la discipline des jésuites; les plaintes des cours contre l'Ordre sont les seuls motifs de la suppression qui soient allégués, et le pape les justifie par des exemples précédents d'ordres supprimés par respect pour l'opinion publique. Toutes ces suppressions, comme Clément XIV l'observe, ont été prononcées, non par jugement, mais par de simples motifs de prudence. » Ainsi, de l'aveu même de Clément XIV, la Compagnie de Jésus n'a point été abolie par lui à cause de ses erreurs, mais parce que les *besoins du moment* l'exigeaient.

Ranke fait un portrait de Clément XIV dont nous lui laissons toute la responsabilité : « Ganganelli, dit-il, fut élu par l'influence des Bourbons sur la proposition des cardinaux espagnols et français. Il prit le nom de Clément XIV et s'occupa sérieusement de l'affaire des jésuites. Clément XIV était, à la vérité, *défavorablement* disposé pour eux; il appartenait à l'ordre des Franciscains, qui avait toujours *combattu* les jésuites, particulièrement dans les missions. Il était attaché aux doctrines de saint Augustin et de saint Thomas, opposées à celle de la Société; il n'était pas tout à fait exempt d'*opinions jansénistes*. Ajoutez à tous ces motifs

diverses accusations irréfutables, et avant tout l'impossibilité de rétablir autrement que par leur abolition la paix de l'Église. »

Nous allons en terminant extraire de la correspondance de Clément XIV, publiée par le marquis de Caracioli, une lettre qu'on prétend avoir été écrite par le souverain pontife lorsqu'il n'était encore que cardinal : « De petits esprits, disait Ganganelli, s'imaginent qu'on n'aime pas un certain Ordre religieux parce qu'on ne le défend pas contre les rois. Mais, outre qu'en *résistant* aux puissances on ne ferait que *multiplier les attaques* contre lui, on ne voudrait pas, *pour le favoriser*, se *brouiller* avec tous les princes catholiques. C'est à présent que nous devons faire usage de cette prudence du serpent que Jésus-Christ recommande à ses apôtres. Il est sans doute *fâcheux* qu'une Société religieuse *dévouée* à l'éducation dans les colléges et dans les séminaires, qui a beaucoup écrit sur les *vérités* de la religion, soit abandonnée dans un temps où l'incrédulité s'est déchaînée avec fureur contre les Ordres religieux ; mais la question qu'il s'agit de décider devant Dieu est s'il vaut mieux *contester* avec les souverains que de *sacrifier* un Ordre religieux. Pour moi, je pense, en voyant l'orage qui gronde de toutes parts et qui est déjà près d'éclater sur nos têtes, que nous devons, sans délai, nous mettre à l'action et *sacrifier* ce qui nous est *le plus*

agréable, plutôt que d'encourir l'*indignation* des souverains, que nous ne pouvons *trop redouter*. Que notre saint-père et son secrétaire d'État aiment sincèrement les jésuites, *je souscris de tout mon cœur* à l'attachement qu'ils ont pour la Compagnie; mais je dirai toujours, malgré ma *vénération* pour saint Ignace et malgré l'*estime* dont jouissent *ses disciples*, qu'il est très-dangereux et même téméraire de soutenir les jésuites dans les *circonstances présentes* [1]. »

Si nous nous sommes étendu si longuement sur les faits qui ont motivé la destruction de l'Ordre des jésuites, c'était pour répondre à M. Quinet, un des modernes adversaires de la Compagnie de Jésus, qui a pris Clément XIV pour *toute* la papauté et le bref de 1773 comme l'expression générale de la volonté de l'Église. Nous ignorons quels motifs ont pu pousser le professeur que nous avons l'intention de réfuter à confondre ainsi les hommes avec les choses. « Je veux, dit-il, ne m'appuyer que sur la *papauté*... Je ne me servirai jamais de termes plus explicites ni plus vifs que ceux dont se sert la *papauté* [2]. » Toujours la papauté! Et cette papauté, c'est Clément XIV tout seul!...

Qu'arriverait-il, grand Dieu! si nous imitions M. Qui-

[1] Correspondance de Ganganelli, lettre CXII.

[2] *Des jésuites,* par MM. Michelet et Quinet; seconde édition, p. 450 et 451.

net, et que, par un caprice du hasard, nous allassions confondre l'établissement où ces paroles furent prononcées avec les professeurs dudit établissement, et nous écrier ainsi que M. Quinet : « Le Collége de France commet, depuis sa fondation, de bien grandes erreurs en prenant, comme le jugement de tous les pontifes, l'acte individuel d'un pape *qui n'avait pas consulté ses cardinaux* [1], d'un pape qui céda plutôt *par une suite de sa complaisance pour les cours que par conviction* [2]; d'un pape qui, à cause de sa *condescendance pour le vœu des puissances étrangères*, fut récompensé par la restitution de la principauté de Bénévent ainsi que par celle du pays d'Avignon, et en acquit la *réputation d'homme sage et éclairé* [3]; d'un pape *qu'on avait élevé* au siége apostolique *dans l'espoir* qu'il prononcerait la *destruction* de l'Ordre des Jésuites [4]; d'un pape qui détruisit cet Ordre, non par *jugement*, mais par de simples *motifs de prudence* [5]; d'un pape qui, ayant appartenu à l'Ordre des Franciscains, avait *toujours combattu les jésuites;* qui était attaché aux doctrines de

[1] Jean de Müller.

[2] Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique.

[3] Jean de Müller.

[4] Schlosser.

[5] Schoell.

saint Augustin et de saint Thomas, opposées à celle de la Société, et n'était *pas tout à fait exempt d'opinions jansénistes* [1] ? Alors tous les anciens professeurs du Collége de France, les illustres *lecteurs royaux*, les vénérables historiens et philosophes des trois derniers siècles briseraient le marbre qui les couvre et sortiraient de leurs tombeaux, où ils reposent en paix depuis des siècles, pour protester contre de semblables allégations. Drapés dans leurs linceuls, ils nous apostropheraient en ces termes :

« Comment osez-vous nous accuser, nous, de professer des opinions contraires à celles que nous avons toujours émises et qui se retrouvent dans tous nos ouvrages ! Comment osez-vous dire que le Collége de France confond le pape avec la papauté, quand, dans nos cours d'histoire et de philosophie, nous avons toujours fait la part des hommes et des institutions ! Comment enfin osez-vous nous rendre responsables des actes d'un professeur qui prend le jugement de Clément XIV pour celui de toute la papauté [2], et qui bientôt enseignera (s'il marche dans la même voie) que la royauté française est folle parce que Charles VI perdit autrefois la raison ! »

Mais qu'ils se rassurent : nous ne troublerons pas

[1] Léopold Ranke.

[2] La suppression des jésuites ne fut qu'un acte administratif, et non pas une *décision de foi*.

leurs cendres; nous n'invoquerons pas leur mémoire; nous ne les mettrons pas en cause dans cette guerre que M. Quinet n'aurait jamais dû déclarer.

Nous aimons à croire que M. Quinet a l'intention d'agir avec franchise. S'il commet tant d'erreurs en parlant des jésuites, c'est qu'il ne les connaît pas. Nous sommes seulement surpris qu'on enseigne dans une chaire publique ce qu'on a si peu étudié.

Ce n'est point pour envenimer les querelles, comme nous l'avons dit en commençant, que nous sommes entré dans la lice : c'est pour rétablir les faits, pour défendre la vérité, et prouver à MM. Quinet, Michelet et autres adversaires des jésuites, qu'ils ont puisé à de mauvaises sources.

M. Quinet s'est laissé tromper par ses illustres prédécesseurs, les protestants, les jansénistes, les philosophes, qui n'agissaient pas autrement quand ils voulaient attaquer les jésuites. Si un membre de la Compagnie de Jésus professait publiquement des opinions qui n'appartenaient qu'à lui, on s'emparait bien vite de ces opinions pour en rendre responsable la Communauté tout entière.

Nous conseillerons donc à MM. Michelet et Quinet de ne plus croire sur parole les jansénistes et les philosophes, et de remonter aux sources originales s'ils veulent attaquer de nouveau l'Institut de Loyola.

Mais nous tenons à convaincre M. Quinet, ses lec-

teurs et surtout ses auditeurs. Nous allons donc apprendre à ces messieurs que la *papauté*, dans le sens absolu du mot, a constamment donné son approbation à l'Ordre des jésuites, et nous allons citer à l'appui de nos paroles les témoignages de tous les papes depuis Paul III jusqu'à Clément XIV.

L'espace nous manque pour rapporter entièrement les bulles et les lettres des souverains pontifes qui rendent hommage à la Société de Jésus : nous n'en donnerons seulement que des extraits; mais ces extraits, si courts qu'ils soient, serviront à détruire les allégations de M. Quinet.

Paul III, dans sa bulle *Regimini*, datée de 1540, fait ainsi l'éloge des dix premiers membres de l'Ordre de saint Ignace : « Ce sont des hommes qui, comme on le croit pieusement, poussés par le souffle de l'Esprit saint, se sont rassemblés des diverses contrées du monde et, après avoir renoncé aux plaisirs du siècle, ont consacré pour toujours leur vie au service de N. S. Jésus-Christ, de nous et des autres pontifes romains nos successeurs. Ils ont déjà travaillé depuis plusieurs années d'une manière louable dans la vigne du Seigneur, prêchant publiquement la parole de Dieu après en avoir obtenu la permission requise, exhortant les fidèles en particulier à mener une vie sainte et méritoire du bonheur éternel et les engageant à faire de pieuses médi-

tations, servant dans les hôpitaux, instruisant les enfants et les simples fidèles des choses nécessaires à une éducation chrétienne ; en un mot, exerçant avec un zèle digne de toute sorte d'éloges, dans tous les pays qu'ils ont parcourus, tous les offices de la charité et toutes les fonctions propres à la consolation des âmes. »

Dans une autre bulle de 1549 (*Licet debitum*), Paul III parle en ces termes de la Compagnie de Loyola : « Lorsque nous portons, comme un père tendre, les regards de notre âme sur la Société de Jésus, que nous avons instituée et approuvée, et qui, semblable à un champ fertile dans le Seigneur, se distingue par les fruits multipliés et abondants qu'elle a produits et qu'elle continue de produire chaque jour parmi le peuple chrétien, par ses paroles et ses exemples, à la gloire du Roi des rois et pour l'accroissement de la foi, nous jugeons convenable de combler de grâces spéciales cette Société et les sujets dont elle est composée, qui rendent leurs services au Très-Haut en odeur de suavité, et de lui accorder favorablement tout ce dont elle a besoin pour se régir et se conduire d'une manière utile et heureuse et s'employer fidèlement dans le Seigneur au salut des âmes. »

M. Quinet ne connaissait sans doute pas ce témoignage rendu en faveur des jésuites quand il a dit qu'il n'emploierait que les propres termes dont s'est

servie la papauté pour attaquer les jésuites. Il n'avait, ce nous semble, qu'à citer les bulles de Paul III et des autres pontifes.

Jules III expose d'une manière flatteuse les louables intentions des jésuites dans la bulle *Exposcit debitum* de 1550, et dans celle *Sacræ religionis* de 1552. Il dit dans la première : « Ne voyant rien que de pieux et de saint dans ladite Compagnie, dans les louables institutions, dans la vie et les mœurs exemplaires d'Ignace et de ses compagnons, tout cela tendant au salut des membres de cette Compagnie, des autres fidèles de Jésus-Christ, et à l'exaltation de la foi... » Il ajoute dans la seconde : « La protection que nous devons à la sainte religion sous laquelle nos chers enfants de la Compagnie de Jésus, après avoir renoncé aux vanités du siècle, servent le Très-Haut en esprit d'humilité, d'une manière agréable à ses yeux, et par un zèle ardent, par l'exemple de leurs vertus, par une doctrine solide, engagent les autres au service de la majesté divine ; cette protection exige de nous, et nous y sommes porté d'ailleurs par le mérite de votre dévouement [1], que nous confirmions de toute la force du pouvoir apostolique les grâces que nous et notre prédécesseur avons sagement accordées à vous et à vos compagnons. »

[1] Jules III parle ici de saint Ignace.

Paul IV, dans sa bulle *Et si ex debito* de 1561, n'est pas moins porté que Jules III à encourager de tout son pouvoir l'Institut de la Compagnie de Jésus : « Quoique par le devoir de notre charge pastorale, dit-il, nous ayons une tendresse paternelle pour tous les religieux qui, méprisant les pompes de ce monde passager, se sont volontairement soumis au joug de la religion, ont renoncé à leur volonté propre, et ont résolu de placer dans le ciel leurs trésors; cependant nous nous sentons porté à accorder des grâces et des faveurs plus grandes à ceux qui ont pris le nom de Compagnie de Jésus, et qui, par leurs œuvres, leur doctrine et leurs exemples, s'efforcent d'imiter Notre Seigneur Jésus-Christ et de marcher sur ses traces. »

Cet éloge fera, nous n'en doutons pas, réfléchir M. Quinet, qui a prétendu, malgré les preuves anciennes et évidentes que nous prenons la liberté de lui soumettre, que la papauté a été l'adversaire, l'ennemie de l'Ordre des jésuites.

Pie IV va plus loin ; il loue non-seulement les jésuites, mais il prend encore leur défense. Voici le passage d'une lettre qu'il adressait, en 1564, à l'empereur Maximilien, auprès de qui l'on avait accusé les membres de la Compagnie de Jésus: « ....Nous savons qu'on ne leur impute ces calomnies que pour mettre obstacle aux bonnes œuvres qu'ils ont coutume de faire. Après avoir

examiné la chose avec soin, on a découvert et on nous a déclaré que ces accusations n'étaient portées contre la Compagnie que pour la rendre plus odieuse et la diffamer. Les recherches qu'on a faites ont abouti à faire connaître et à mettre dans tout son jour l'innocence des jésuites. »

Dans un bref adressé au roi de France Charles IX en 1565, le même pape disait : « Le collége des Jésuites à Paris vient d'éprouver bien des traverses et des vexations ; tout cela par l'impulsion de l'ennemi du genre humain, qui leur suscite en tous lieux des persécutions. Nous sommes persuadé que Votre Majesté y mettra ordre lorsqu'elle se sera fait instruire des grands services que rend cette Société... Que Votre Majesté sache que c'est à cause de son pieux et louable institut que la Société a été confirmée par le Siége apostolique, et qu'elle a été approuvée tout récemment par le sacré concile œcuménique de Trente. »

Pie V, dans deux bulles, l'une de 1568 (*Innumerabiles*), et l'autre de 1571 (*Dum indefessæ*), remarque que les jésuites ont chaque jour de nouveaux succès dans l'enseignement et dans la prédication, qu'ils forment avec zèle des hommes distingués dans les lettres et dans la connaissance des saintes écritures, qu'ils mènent une vie exemplaire et se consacrent à l'exercice de toutes les vertus. Mais laissons parler le

souverain pontife : « Lorsque nous nous rappelons les fruits innombrables que la Compagnie de Jésus a produits très-heureusement, avec la bénédiction du Seigneur, dans l'univers chrétien, et qu'elle ne cesse de produire chaque jour avec l'ardeur la plus empressée, en formant dans son sein des hommes distingués par leur science dans les lettres, surtout dans les divines écritures, par leur religion, par leur vie exemplaire, par la sainteté de leurs mœurs; des maîtres très-religieux d'un grand nombre de personnes, des prédicateurs et des interprètes excellents de la parole divine, qui vont même l'annoncer à ces nations éloignées et barbares, lesquelles n'avaient nullement connaissance du vrai Dieu.... Considérant avec attention de quelle utilité nos chers fils les prêtres de la Compagnie de Jésus ont été jusqu'à ce jour pour la république chrétienne, et voyant clairement qu'après avoir véritablement renoncé aux appâts de ce monde ils se sont tellement dévoués à leur Sauveur que, foulant aux pieds les trésors et ceignant leurs reins de la pauvreté et de l'humilité, sans se borner aux limites du monde ancien ils ont pénétré jusqu'aux Indes orientales et occidentales; que quelques-uns d'entre eux ont été si touchés de l'amour de Dieu que, pour y planter d'une manière plus efficace la parole divine, prodigues de leur propre sang, ils se sont volontairement offerts au martyre;

que, par le moyen de leurs *Exercices spirituels*, des royaumes entiers ont embrassé la foi de Jésus-Christ, et que dans ces contrées, ainsi que dans tout le reste du monde, ils s'étudient à exercer les œuvres de charité et de miséricorde, nous ne pouvons nous empêcher de les embrasser tendrement comme de véritables branches jointes à Jésus-Christ par la charité. »

M. Quinet croit-il encore que la *papauté* s'est opposée à l'établissement des jésuites, de ces hommes qui, semblables à des *branches émanant de l'arbre catholique, se joignent à Jésus-Christ* par la charité; de ces hommes qui, après avoir renoncé au monde, sont allés prêcher l'Évangile *au delà des limites du monde ancien;* de ces hommes qui, *touchés de l'amour de Dieu,* ont versé leur sang pour le triomphe de la foi catholique et *se sont volontairement offerts au martyre?...*

Dans cette appréciation historique l'imagination de M. Quinet l'a entraîné beaucoup trop loin. Ce profes- a trop de justice dans le caractère pour ne pas rendre hommage à ceux qui ont *versé leur sang* pour soutenir une cause qu'ils avaient embrassée.

Voici en quels termes le pape Grégoire XIII parlait de la Compagnie de Jésus dans la bulle *Salvatoris* de 1576 : « Considérant que nos chers fils les prêtres de la vénérable Compagnie de Jésus, tels que des branches fécondes, ont

porté les fruits les plus excellents et les plus abondants presque dans tout l'univers, en retenant les fidèles de Jésus-Christ dans la voie des préceptes, en affermissant les faibles dans la foi, en guérissant ceux qui sont malades, en ramenant ceux qui se sont égarés, en rappelant et en défendant les brebis dispersées et exposées à devenir la proie des loups et des lionceaux, en convertissant celles qui sont hors du bercail de Jésus-Christ; qu'ils ont porté leurs pas jusque vers ces nations barbares où le culte divin et les lois de la société civile étaient également inconnus, et qui vivaient plutôt comme des bêtes que comme des hommes; que, leur zèle redoublant de jour en jour, ils ne cessent d'arracher la zizanie, de renouveler le bon grain, de planter, de défricher les terres incultes avec le sillon de la parole évangélique et le soc de la discipline ecclésiastique; que les fonctions qu'exerce la Société en vertu de son institution et de sa vocation, par un bienfait singulier de Dieu et pour l'avantage spirituel de l'Église sont également utiles et nécessaires : soit dans les maisons, où elle administre fréquemment les sacrements de pénitence et d'eucharistie et où elle engage à en approcher souvent, par ses exhortations, ses prédications, les exercices spirituels et les autres ministères de la parole de Dieu; soit dans les colléges, où, par l'étude des bonnes lettres, de la philosophie et de la théologie, elle ne

forme pas moins la jeunesse aux sciences qu'aux vertus... »

Ce témoignage est assez *explicite*, ce nous semble, et nous ne savons guère comment M. Quinet fera pour y répondre. Il est vrai qu'il sera aussi embarrassé pour répondre aux suivants qu'aux précédents.

Mais comment se fait-il donc que M. Quinet, qui prétend *ne se servir que des termes dont s'est servie la papauté*, n'ait pas jugé à propos de citer les propres paroles des papes dont nous venons de rapporter les témoignages? Il est clair alors, pour tout lecteur impartial, que M. Quinet a été trompé par ceux qui lui ont fourni ses renseignements.

Grégoire XIV, dans sa bulle *Ecclesiæ catholicæ* de 1591, assimile la Compagnie de Jésus à l'Église, et fait entendre qu'attaquer les jésuites c'est également attaquer le corps sacerdotal. « La Société de Jésus, dit-il, suscitée dans ces derniers temps par la Providence, a travaillé avec tant de zèle (ce qu'elle continue de faire sans relâche) que nous sommes persuadé que les troubles et l'affaiblissement qui pourraient lui survenir seraient également funestes à l'Église, laquelle tirera au contraire un grand avantage de la paix et de l'intégrité de ladite Société. »

M. Quinet a dit à ses auditeurs et a écrit dans son livre : « Je combats *ouvertement*, *loyalement*.

Je demande que l'on se serve contre moi d'armes semblables [1]. » M. Quinet devrait dire : Je voulais combattre *ouvertement*, *loyalement*, mais j'ai été trompé. Ce serait donc peu généreux de se servir contre lui d'*armes semblables ;* aussi opposerons-nous les témoignages de tous les papes depuis Paul III jusqu'à Clément XIV, c'est-à-dire les approbations des chefs suprêmes de l'Église depuis le milieu du seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, à l'illustre professeur, qui a donné, comme l'expression générale et unanime de *toute la papauté*, le bref de suppression de Clément XIV.

Nous avons déjà cité les propres paroles des pontifes Paul III, Jules III, Paul IV, Pie IV, Pie V, Grégoire XIII et Grégoire XIV en faveur de l'Ordre des jésuites; nous allons continuer notre tâche en rapportant les témoignages des papes leurs successeurs.

Paul V, dans la Bulle *Quantum Religio,* de 1606, dit : « Nous savons, et tout l'univers chrétien sait comme nous combien la religieuse Société de Jésus a contribué et contribue chaque jour à l'augmentation de la foi, de la piété, de la religion. C'est pourquoi l'ennemi du genre humain s'efforce continuellement, par de mauvais artifices, de la troubler et de la retarder dans l'exécution

[1] Des Jésuites, p. 150.

de son entreprise. Au contraire, nous, à l'imitation de nos prédécesseurs, travaillons de toutes nos forces à l'entretenir dans son louable dessein, en l'aidant à conserver son Institut dans sa pureté et son premier éclat... Nous qui savons certainement que le plus ferme appui et que l'accroissement de cet Ordre religieux, qu'on ne saurait assez louer, consiste dans l'observation exacte de son Institut et des décrets portés à ce sujet dans les congrégations générales de ladite Société, nous voulons, autant qu'il est en notre pouvoir, avec le secours de Dieu, la mettre à l'abri de telles et semblables attaques, des traverses qu'on lui suscite, des calomnies qu'on lui impute, des nouveautés qu'on voudrait y introduire, et la conserver en repos et paix dans toute la pureté et l'intégrité de son Institut. »

Le saint Père dit en termes assez formels que ***l'ennemi du genre humain*** s'efforce, par de ***mauvais artifices***, de ***troubler*** la Société de Jésus et de la ***retarder*** dans l'exécution de ses projets; mais qu'il doit, ainsi que ses prédécesseurs, l'encourager dans ses ***louables desseins***, et la mettre à l'abri des ***calomnies*** qu'on lui impute. Pourquoi M. Quinet n'a-t-il pas jugé à propos de parler des bulles précédentes? Il ne voulait pourtant ***se servir que des termes employés par la papauté*** pour combattre les jésuites. Mais M. Quinet n'avait pas toute sa liberté d'esprit quand

il a prononcé ces imprudentes paroles dans sa chaire du Collége de France.

Nous avons déjà fait entendre bon nombre d'illustres témoins et nous n'en trouvons pas assez. Nous voulons en produire encore, afin de pouvoir dire à M. Quinet, en lui renvoyant ses propres paroles : « Voilà les faits, l'histoire, la réalité, sur laquelle on ne parviendra pas à égarer la génération qui s'élève[1]. » Que M. Quinet veuille donc prendre la peine de lire l'extrait que nous donnons ici de la bulle *Pietatis* de Grégoire XV, datée de 1622 :

« Entre autres œuvres de foi qu'exercent les clercs de la Société de Jésus, y est-il dit, ils se consacrent avec autant de piété que de zèle à un exercice qui leur est propre, conséquemment au vœu qu'ils en ont fait, savoir : d'enseigner, dans tout l'univers chrétien, aux enfants et aux adultes, les principes de la foi catholique et toutes les vertus chrétiennes. La charge de pasteur universel des âmes, dont nous sommes revêtu, nous engage à entretenir cet exercice également saint et nécessaire à la république chrétienne, qui a produit jusqu'à présent des fruits abondants et dont nous en attendons encore de plus grands par la suite. »

La papauté n'avait pas, comme il est facile de s'en convaincre par la bulle de Grégoire XV, l'intention de

[1] Des Jésuites, p. 156.

supprimer l'Ordre des jésuites, puisqu'elle comptait sur l'avenir de cette Compagnie pour produire dans l'avenir des *fruits plus abondants* encore que par le passé.

Il est bon de faire remarquer en passant que les papes antérieurs et postérieurs à Clément XIV ont donné leur approbation à la Compagnie de Jésus. On peut donc dire avec raison que la papauté a été favorable aux jésuites. Nous sommes, pour notre compte, profondément affligés de voir un professeur aussi dévoué à l'unité et à la cause populaire recourir à de semblables moyens pour combattre un Institut qui s'est constamment proposé la défense de l'unité et l'amélioration du sort des classes pauvres,

Urbain VIII, dans la bulle *Rationi congruit* de 1623[1], fait en ces termes l'éloge des jésuites : « Depuis long-temps Grégoire XV, d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, considérant avec piété que la bonté ineffable et la miséricorde de Dieu, qui, par une sagesse admirable, dispose chaque chose selon le temps qui lui est propre, et qui, dans les siècles passés, a destiné plusieurs personnages recommandables par leur sainteté et leur doctrine, soit à prêcher l'Évangile aux nations, soit à défendre la religion contre les hérésies naissantes dans ces derniers temps, où les pieux rois de Portugal avaient

[1] Cette bulle est celle de canonisation de saint Ignace.

ouvert un vaste champ aux ouvriers de la vigne du Seigneur dans des contrées des Indes et dans les îles les plus éloignées; où les rois catholiques de Castille n'en avaient pas ouvert un moindre dans un nouveau monde découvert à l'Occident; où Luther et plusieurs autres s'efforçaient, dans les pays du Nord, de corrompre et de pervertir l'ancienne religion et de ruiner l'autorité du Siége apostolique, a suscité l'esprit d'Ignace de Loyola, qui, du milieu de la course des honneurs et d'une milice séculière et terrestre, appelé par une voix admirable, s'est tellement laissé gouverner et conduire aux ordres de la Providence; qui, après avoir fondé le nouvel Ordre religieux de la Société de Jésus, lequel, entre autres œuvres de piété et de charité, se dévoue sans réserve, conformément à son Institut, à convertir les infidèles, à ramener les hérétiques à la vérité de la foi et à maintenir l'autorité des pontifes de Rome, a terminé par une mort très-sainte une vie passée dans une admirable sainteté, ce souverain pontife résolut de travailler à mettre au nombre des saints ce même Ignace, dont on demandait depuis long-temps la canonisation. »

En 1646, Innocent X disait dans la bulle *Prospero felicique :* « La Société de Jésus, remplie d'hommes célèbres par leur piété et leur doctrine, produit continuellement des fruits en abondance dans la vigne du Seigneur. »

Alexandre VII, dans deux bulles : l'une, *Cum sicut accepimus,* de 1661 ; l'autre, *Debitum pastoralis officii,* de 1663, loue les membres de la Compagnie de Jésus de leur savoir, de leur piété, de leur zèle et de leur dévouement à la cause de l'Église catholique et universelle. Il déclare que : « Conséquemment à la sollicitude pastorale que Dieu nous a imposée, et désirant pourvoir de toute l'autorité que nous avons reçue d'en haut à l'avantage d'une Compagnie qui porte dans son sein une race nombreuse de personnes illustres par leur piété et leur savoir, et qui, avec le secours du ciel, produit tous les jours dans l'Église de Dieu des fruits abondants pour le salut des âmes..... Le devoir de la charge pastorale, pour lequel la divine Providence nous a confié le gouvernement de l'Église universelle, exige de notre part une affection paternelle et des soins particuliers pour nos chers fils les prêtres et les clercs réguliers de la Compagnie de Jésus, laquelle, depuis le commencement de sa fondation, n'a cessé de travailler, par la grâce de Dieu, avec autant de zèle que de fruit, à entretenir et à étendre la religion chrétienne par la conversion des infidèles et des hérétiques, formant la jeunesse aux sciences et aux bonnes mœurs, et dirigeant les fidèles de Jésus-Christ dans la voie des commandements de Dieu. »

M. Quinet voit que nous lui tenons parole. Nous lui

avons promis les témoignages de *la papauté* et nous les lui donnons. S'il ne les connaissait pas et s'il a combattu l'Institution des Jésuites en s'appuyant sur d'anciennes calomnies, il a eu grandement tort. Il y a long-temps que le bref de suppression a été considéré, par les adversaires de l'Église, comme exprimant l'opinion de *tous les papes* à l'égard de la Compagnie de Jésus; il y a long-temps aussi qu'on a répondu d'une manière victorieuse à ceux qui interprétaient ainsi l'acte de Clément XIV. On pensait que cette accusation ne serait plus reproduite dans notre siècle de lumières et par des hommes pleins de droiture, de franchise et de loyauté. Mais puisque M. Quinet n'a pas craint d'attaquer, non pas les jésuites, mais la vérité avec de tels arguments, nous lui répondrons l'histoire de la papauté à la main.

Nous n'avons pas épuisé la liste des témoignages irrécusables que nous avons l'intention de mettre sous les yeux du professeur du Collége de France. Après toutes les bulles que nous venons de rapporter, voici maintenant celle de Clément IX (*Religiosorum*), datée de 1668, dans laquelle nous trouvons ce passage, que nous recommandons à M. Quinet. « Nous avons une tendresse spéciale pour la Société de Jésus, dont les sujets se distinguent par la piété, la religion, la connaissance des saintes lettres et des sciences humaines, des-

tinée à seconder celle des Écritures, par un zèle éminent pour leur propre salut et pour celui du prochain. C'est pourquoi nous donnons volontiers tous nos soins à ce qui peut entretenir chez elle un gouvernement heureux et y faire régner la tranquillité religieuse. Et, tout bien considéré, nous croyons que ce que notre affection pour elle nous inspire est conforme à ce que nous prescrivent la piété et la prudence. »

Clément X, vers la fin du dix-septième siècle, rend hommage à un des principaux membres de l'Ordre de saint Ignace dans la bulle *In eminenti* de 1670, en disant : « Notre dévotion particulière envers saint François-Xavier, de la Compagnie de Jésus, que Dieu a comblé de tous les dons apostoliques, et qui, du consentement unanime de l'univers chrétien, a mérité le titre d'apôtre des Indes, nous engage à augmenter son culte par de nouveaux degrés d'honneur qui répondent à sa sainteté. »

Cet Ordre, tant décrié par les protestants, les jansénistes et les philosophes, eut pour fondateur un homme sanctifié par la papauté; de plus, saint François-Xavier, un de ses membres, reçut, *du consentement unanime de l'univers chrétien, le titre d'apôtre;* Clément X l'honora de sa *dévotion particulière* et reconnut sa *sainteté.* Saint Ignace et saint François-Xavier ne furent pas les seuls jésuites que les souverains

pontifes entourèrent des honneurs spirituels et placèrent parmi les élus du Seigneur.

En 1716, c'est-à-dire au dix-huitième siècle, Clément XI publia la béatification de saint François Régis, jésuite, dans la bulle *Viros gloriosos,* qui avait été sollicitée par Louis XIV et par la plupart des archevêques et des évêques de France. — Huit ans après, Benoît XIII fit paraître dans la bulle *Rationi congruit* la canonisation de saint François de Borgia, autre jésuite. — En 1726, le même pontife lançait deux bulles de canonisation : celle *Christianæ virtutes,* pour saint Louis de Gonzague, jésuite; et celle *Dum Christi voce,* pour saint Stanislas Kostka, jésuite. — En 1729, le saint-père qui avait canonisé trois jésuites disait dans la bulle *Redemptoris nostri :* « La vénérable Société de Jésus ne cesse de produire de jour en jour, par toute la terre, des fruits abondants, par ses discours, sa doctrine, ses exemples. » — En 1737, saint François Régis, jésuite, était canonisé par la bulle *Ad sublimem* de Clément XII.

Mais quoique nous soyons arrivés au dix-huitième siècle, à l'époque où la philosophie s'introduisait partout et menaçait de renverser quiconque s'opposerait à ses tendances, nous voyons les papes accorder leurs témoignages à la Compagnie de Jésus : « Nous savons, dit Benoît XIV dans sa bulle *Devotam* de 1746, que la

Société fondée par saint Ignace, confesseur, sous le nom et les auspices de Jésus-Christ notre Sauveur, dévouée à procurer la plus grande gloire de Dieu et à aider le prochain dans les voies du salut, rend continuellement à l'Église de Dieu les services les plus utiles, et que, depuis deux siècles et davantage, elle est gouvernée avec autant de bonheur que de prudence, suivant les lois très-sages et les constitutions dressées par son saint fondateur. C'est pourquoi nous nous portons avec une pleine volonté à employer notre autorité apostolique pour augmenter ce qui peut être utile et avantageux à toute cette Société, et à maintenir ou à rétablir dans son ancienne vigueur l'observance des lois et constitutions susdites. »

Dans la bulle *Præclaris* de 1748, Benoit XIV ajoutait : « Marchant sur les traces des pontifes de Rome, nos prédécesseurs, qui ont comblé de bienfaits l'illustre Compagnie de Jésus, nous ne balançons pas à donner de nouveaux témoignages de notre bienveillance pontificale à cette même Société, dont les religieux élèves sont regardés partout comme la bonne odeur de Jésus-Christ, et le sont en effet principalement en ce qu'ils emploient tous leurs soins et leurs travaux, avec un grand profit pour la jeunesse, à instruire les jeunes gens qui fréquentent leurs temples et leurs écoles, dans les beaux-arts et les sciences, dans les œuvres et les pratiques de

la religion et de la piété chrétienne ; car nous espérons dans le Seigneur que les grâces accordées par l'autorité apostolique à cette Compagnie serviront à augmenter le culte de la Majesté divine, et tourneront à l'avantage spirituel des fidèles de Jésus-Christ. »

Le même pontife, dans la bulle *Constantem* de 1748, regardait la fondation de l'Ordre des jésuites comme une œuvre providentielle et les membres de la Compagnie de Jésus comme les adversaires les plus redoutables de l'hérésie et les défenseurs les plus zélés de la papauté. « C'est une opinion constante et universelle, disait-il, une opinion confirmée par les décisions du Saint-Siége que, comme Dieu, par sa toute-puissance, a suscité en différents temps plusieurs saints personnages, il a opposé Ignace et la Société dont il est le fondateur à Luther et aux autres hérétiques de ce temps-là. Et les religieux de cette Compagnie, marchant sur les traces glorieuses de leur Père, prouvent d'une manière si éclatante la vérité de cette opinion par les exemples des vertus religieuses qu'ils donnent continuellement, par la façon distinguée dont ils enseignent toutes les sciences, et en particulier les sciences sacrées, qu'ils paraissent mériter de notre part de nouvelles marques de la bienveillance apostolique, à raison de la grande utilité dont ils sont pour l'heureuse administration des fonctions les plus importantes de l'Église catholique pour

régler les mœurs et former la jeunesse aux belles-lettres. Car c'est une chose connue de tout le monde que cette Compagnie, entièrement dévouée au Saint-Siége, a porté dans tous les temps et, telle qu'une mère féconde, se glorifie encore avec raison de porter dans son sein des hommes très-recommandables par leur piété, par l'étendue de leurs connaissances et de leur érudition en tout genre, par leur zèle pour le salut éternel des fidèles de Jésus-Christ.

Ainsi Benoît XIV disait au milieu du dix-huitième siècle, quelques années avant la publication du bref de suppression, que les jésuites *rendaient continuellement les services les plus utiles à l'Église*, qu'ils employaient *tous leurs soins et leurs travaux* avec un *grand profit* pour la jeunesse, et qu'ils *combattaient* d'une *manière éclatante* toutes les hérésies. Nous sommes étonné que M. Quinet n'ait point eu connaissance de cette bulle qui, dans l'ordre chronologique, est si rapprochée du bref de Clément XIV.

Benoît XIV donne encore d'autres éloges à la Société de Jésus. « C'est une institution salutaire et sage, disait-il dans la bulle *Gloriosæ dominæ* de 1748, que celle que les jésuites ont établie en tous lieux, conséquemment à leur Institut, qui, entre autres fonctions par lesquelles ils rendent des services importants à l'Église de Dieu, leur prescrit d'instruire la jeunesse chrétienne

des principes de la religion et des belles-lettres, d'avoir rassemblé cette jeunesse dans de pieuses confréries ou congrégations consacrées à la Très-Sainte-Vierge, mère de Dieu; de lui apprendre à se dévouer spécialement à son service et à son culte, et à tendre au faîte de la perfection chrétienne et au terme du salut, pour ainsi dire, sous la discipline de celle qui est la mère du saint amour, de la crainte et de la connaissance. Il est incroyable combien les personnes de tout état ont retiré d'avantage de ce pieux et louable établissement, dirigé par des lois saintes et salutaires, qui sont différentes selon la différente condition des confrères, et conduit avec beaucoup de prudence et de prévoyance par des directeurs particuliers..... Et pour déclarer de plus en plus notre affection et notre zèle, tant à l'égard de ces pieuses confréries, où l'on joint le culte de la Sainte-Vierge au culte de la religion dû à Dieu, et où l'on pratique assidûment les œuvres salutaires et louables de la piété, qu'à l'égard de notre cher fils François de Retz, général de ladite Société de Jésus, et des élèves de cette Société, dont nous prisons beaucoup le travail industrieux et fidèle à propager ou à maintenir dans tout l'univers l'intégrité et la sainteté de la foi et de l'unité catholique. de la doctrine et de la piété chrétienne avec le culte de Dieu et de la Très-Sainte-Vierge, etc., etc. »

Dans sa bulle *Quantum secessus* de 1753, Be-

noît XIV faisait ainsi l'éloge des exercices spirituels des jésuites : « L'expérience a tellement fait connaître de quelle utilité ont toujours été, soit pour corriger les désordres d'une vie déréglée, soit pour confirmer dans le bien et faciliter les moyens du salut éternel, ces retraites éloignées du tumulte et des embarras du siècle, où les fidèles de Jésus-Christ se retirent de temps en temps pour s'exercer à la méditation des vérités éternelles, que les saints Pères, les maîtres de la vie spirituelle et les souverains pontifes nos prédécesseurs n'ont jamais cesssé d'exhorter et d'engager les fidèles à en faire un usage très-fréquent, non-seulement par leurs paroles et par leurs exemples, mais encore en leur ouvrant les trésors divins des indulgences. Et certes, depuis que saint Ignace eut composé cet admirable livre des *Exercices*, approuvé par le Saint-Siége apostolique et par l'utilité générale, où l'on enseigne une méthode et une manière très-utile de faire ces exercices spirituels, il ne s'est trouvé aucune famille, entre les Ordres religieux, qui n'ait embrassé une pratique aussi avantageuse au salut. Les religieux de la Société de Jésus se sont conformés exactement aux sages avis et aux exemples que leur a laissés saint Ignace leur fondateur, s'employant à cette œuvre sainte avec tant de zèle, de charité, de soins, de vigilance et de travail. »

Nous pourrions clore ici la longue liste des témoi-

gnages des souverains pontifes ou de la *papauté* en faveur des jésuites; mais on pourrait croire que nous avons l'intention de passer sous silence le règne du prédécesseur ***immédiat*** de Clément XIV, et que nous voulons imiter M. Quinet, qui déchire d'un seul coup, sans s'en douter assurément, les bulles de ***dix-neuf papes***, raye d'un seul trait de plume ***deux siècles*** de l'histoire de la papauté pour ne parler que d'un bref et d'une époque qui furent défavorables aux membres de la Compagnie de Jésus. Ce n'est point pour faire l'éloge des jésuites que nous rapporterons la bulle de Clément XIII; c'est pour défendre la vérité.

La conjuration contre l'Institut de Jésus, tramée à la fin du pontificat de Benoît XIV, éclata sous le règne de son successeur. Quoique l'orage grondât autour du Saint-Siége, quoique les philosophes se servissent de leurs paroles les plus douces, les plus insidieuses pour demander à l'autorité ecclésiastique l'abolition de l'Ordre des jésuites, Benoit XIV osa résister : il fit l'éloge de la Compagnie; il lui conserva ses priviléges et approuva les congrégations qu'elle avait formées. Plus tard les parlements, sans tenir aucun compte de la bulle *Gloriosæ dominæ* de 1748, dont nous avons rapporté plus haut quelques extraits, attaquèrent ces mêmes congrégations, et les représentèrent comme des conventicules clandestins, des réunions suspectes,

dangereuses pour les gouvernements, et dignes de l'animadversion des tribunaux. Les philosophes s'étaient déjà opposés au maintien des congrégations et des retraites; et ce fut pour détruire les calomnies qui avaient cours au milieu du dix-huitième siècle que Benoît XIV lança la fameuse bulle *Gloriosæ Dominæ.*

Mais l'orage grondait toujours; les philosophes faisaient de nouvelles recrues; les mensonges répandus sur le compte des jésuites s'accréditaient dans les masses; les idées d'autorité et d'universalité, qui disparaissaient pour faire place aux sentiments de liberté et de nationalité, semblaient favoriser les adversaires de la Compagnie de Jésus. Le vent était à la philosophie, et il soufflait avec tant de violence qu'il renversait tous ceux qui s'opposaient à lui. Cependant Clément XIII imita son prédécesseur, et résista aux envahissements de l'esprit philosophique en maintenant l'Institution des jésuites. Il fit tous ses efforts pour détourner un coup qu'il jugeait funeste au catholicisme et à l'unité de l'Église. Il adressa à ce sujet une multitude de brefs aux rois de Portugal, d'Espagne, de France et de Pologne; il en adressa aussi aux évêques, aux archevêques et aux cardinaux, et publia, en 1765, c'est-à-dire *huit ans* avant le bref de suppression de Clément XIV, une Constitution qui approuve de nouveau l'Ordre de saint Ignace, qui donne une juste idée de l'irrégularité des procès in

tentés aux jésuites et de l'estime que portait alors le souverain pontife à la Société de Jésus.

Avant de rapporter la Constitution de Clément XIII, nous allons donner quelques extraits des lettres qu'il adressait, au sujet de l'affaire des jésuites, aux principaux chefs politiques et ecclésiastiques de la France.

Dans une de ses lettres, adressée à Louis XV et datée du 28 janvier 1762, il disait : « Au mois de juin dernier, nous écrivîmes une lettre à V. M. dans laquelle nous la priâmes d'accorder de la manière la plus efficace sa royale protection aux religieux de la Compagnie de Jésus, attendu qu'il n'en fallait pas moins pour les mettre à couvert de l'orage qui s'était élevé contre eux. La réponse dont V. M. nous honora nous remplit de consolation, par l'espérance qu'elle nous donna qu'à la faveur de son autorité souveraine la sérénité et le calme succéderaient à la tempête. » Après avoir fait entendre que, malgré l'assurance du roi, on suscitait des entraves à la Société pour la rendre indépendante du chef, il ajoute : « Cette union, Sire, et cette dépendance (quoi qu'en disent les malintentionnés) n'ont *jamais troublé la tranquillité publique*, ni dans votre royaume, ni dans aucun autre ; mais ce qui est vrai, c'est qu'autrefois, aussi bien qu'à présent, elles ont fait une peine infinie aux *ennemis de la religion*, qui se voient attaqués en tout lieu par une nombreuse société de gens

dont l'occupation est de s'*avancer dans la piété et dans les sciences*, et qui, remplis de *zèle* et *animés* du même esprit, ne cessent de *combattre l'erreur*. Voilà pourquoi ils ont fait tous les efforts imaginables pour la détruire, employant *l'imposture et la calomnie* faute de trouver dans la vérité des armes suffisantes; mais comme tous les moyens dont ils se sont servis n'ont jamais pu *leur réussir*, ils en ont imaginé un autre; c'est de *rompre les liens* qui unissent les membres de cette Société, parce que ces liens, une fois rompus, *entraîneraient nécessairement sa ruine.* »

Clément XIII voyait où devaient aboutir les attaques dirigées contre l'Ordre de saint Ignace : aussi n'ajoutait-il aucune créance aux bruits absurdes qui couraient en France sur le compte des jésuites.

Au mois de juin de la même année, le même pontife adressait à Louis XV un bref où se trouvent ces passages remarquables : « Ce n'est plus seulement en faveur des religieux de la Compagnie de Jésus ou pour leur intérêt que nous implorons votre puissante protection; c'est pour *la religion* elle-même, dont la cause est *étroitement liée avec la leur*. Il y a déjà long-temps que les ennemis de cette religion sainte ont eu pour objet la destruction de ces religieux, et l'ont regardée comme *absolument nécessaire* au succès de leurs complots. Voilà qu'ils sont au moment de voir réus-

sir leur projet. Nous déplorons avec la plus vive douleur l'anéantissement de cet Ordre, qu'on est sur le point d'exécuter dans les États de V. M., où ces religieux s'emploient ***si utilement à l'éducation de la jeunesse***, à l'***enseignement de la société morale*** et à toutes les *œuvres de piété*... Il est nécessaire que V. M. fasse usage de toute la suprême puissance que Dieu lui a donnée dans une affaire qui intéresse ***si fort*** la religion. Il s'agit en effet ***des droits les plus sacrés*** de la religion lorsque les puissants de la terre prétendent entrer dans le sanctuaire, en s'érigeant en ***maîtres*** de la doctrine [1], en se faisant ***arbitres*** et ***juges*** des liens les plus solennels par lesquels l'homme se consacre à Dieu, et en condamnant avec les ***qualifications les plus injurieuses*** les règles d'une Société de fidèles, règles qui ont été ***solennellement louées*** et ***approuvées*** par le ***Siége apostolique.*** »

M. Quinet répétera-t-il : « Je veux ne m'appuyer que sur la ***papauté;*** je ne me servirai jamais de termes plus explicites ni plus vifs que ceux dont se sert la papauté ? » Pourquoi alors ne s'est-il pas servi des ***termes,*** fort ***explicites*** d'ailleurs, de Clément XIII ? Pourquoi encore n'a-t-il fait aucune mention des ***termes*** non

[1] Ce passage semble être dirigé contre ceux qui, *se disant chrétiens*, attaquent un ordre religieux approuvé et défendu par les chefs de la chrétienté.

moins *explicites* qui se trouvent dans les témoignages des DIX-NEUF PAPES dont nous venons de citer les propres paroles?

Mais nous ne voulons pas rester en si beau chemin. Nous sommes trop près du règne de Clément XIV pour omettre quelques-uns des témoignages portés en faveur des jésuites par le corps ecclésiastique et par le chef de l'Église. Nos lecteurs pourront se convaincre, en prenant connaissance des autres lettres et de la bulle de Clément XIII, qu'alors la papauté était favorable aux jésuites comme elle le fut toujours. Nous serons donc obligé de renvoyer à M. Quinet ses propres phrases et de dire avec lui : « En présence de ces monuments et de ces dates, vous tirerez vous-même la conséquence [1]. »

Clément XIII, dans sa lettre du 9 juin 1762, adressée aux archevêques et aux évêques de France, se plaint de voir les principes religieux foulés aux pieds, les ministres du culte honnis et méprisés, l'autorité de l'Église mise en doute et méconnue; et il ajoute : « Ce n'est pas assez. On vous a presque dépouillés de la discipline des choses spirituelles, et, sans vous consulter, ou même à votre insu, on établit des maîtres pour former la jeunesse avec un grand péril de la foi orthodoxe. Mais ce qu'il y a de plus *funeste* à la république, de plus *con-*

[1] Des Jesuites, etc., etc., p. 151.

traire aux intérêts du peuple fidèle, de plus *injurieux* au Saint-Siége et à nous, c'est que la faction est arrivée à ce degré de crédit de pouvoir opprimer parmi nous et dissiper la Compagnie de Jésus, qui a vu sortir en tout temps de son sein les plus ardents défenseurs de la foi catholique et qui a toujours été *comme un signe pour servir de but à la contradiction*[1]. Son Institut, *approuvé* par l'Église catholique dans le Concile de Trente, *comblé d'éloges* et de *bienfaits* par *tant de papes* nos prédécesseurs, soutenu jusqu'ici de la protection du pouvoir et de la bienveillance des rois très-chrétiens, des plus religieux princes, loué par vous-mêmes, moins par reconnaissance que par un jugement dicté par l'équité ; cet Institut, on le couvre aujourd'hui, on l'accable d'un tas d'*insipides* et *misérables* calomnies ; on le représente *injurieusement* comme une tache inhérente à l'Église ; on le livre enfin, avec la *dernière infamie,* aux yeux de tout un peuple, et entre les mains du bourreau, pour être jeté dans les flammes. Mais le comble de l'*absurdité*, c'est de voir des laïques qui déclarent nuls des vœux sur la validité desquels l'Église seule a droit de prononcer. Quelques-uns cependant, qui, sans avoir part à ces troubles, *et sont sans religion*, repaissent leurs yeux du spectacle de

[1] Luc. XI, 34.

ces divisions affligeantes qui se sont élevées entre l'Église et la puissance séculière ; ils en triomphent de joie ; ils se flattent d'avance que, les affaires de l'Église catholique allant ainsi parmi nous en décadence, ils pourront y *détruire* bientôt *toute marque de christianisme;* ils traitent avec *dérision* les fidèles qui se font un devoir d'obéir à l'Église, ils les *outragent* de paroles, ils les *déchirent* par des libelles. »

En lisant cette lettre, on la croirait écrite d'hier, tant les faits qui y sont retracés ont d'analogie avec ceux qui se passent sous nos yeux. Les *maîtres* qui instruisent la jeunesse *mettent en péril* la foi orthodoxe, et ceux qui sont *sans religion* voient avec plaisir les *divisions affligeantes* qui se sont élevées entre l'Église et la puissance séculière. Ils espèrent que la foi, attaquée de toutes parts, s'éloignera du monde et qu'ils pourront détruire à leur aise *toute marque de christianisme.* On cherche à dissiper la Compagnie de Jésus en répandant sur elle d'*insipides* et *misérables* calomnies, en la représentant comme une *tache* inhérente à l'Église, en la livrant au peuple avec la *dernière infamie!*

Le même pontife, dans sa lettre datée du 5 septembre 1762 et adressée aux cardinaux de Bernis, de Rohan, de Rochechouart et de Choiseul, blâme en ces termes les arrêts des parlements : « Nous ne doutons pas que vous n'ayez été sensiblement affligés de ce qu'ont

fait certains parlements de France pour détruire et anéantir la Compagnie de Jésus, et particulièrement de ce qu'ils ont déclaré irréligieux et impie un Institut approuvé comme pieux par l'Église catholique. Ne pouvant plus long-temps supporter une insulte si atroce faite au catholicisme, nous avons, le 3 de ce mois, en présence de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, cassé tous ces arrêts, ou plutôt nous les avons déclarés vains, sans force et de nul effet. »

Voilà en quels termes la papauté défendit la Compagnie de Jésus : elle se considéra comme insultée par les cours souveraines de France, et elle déclara *vains, sans force* et *de nul effet* les arrêts des parlements.

Maintenant nous allons citer quelques extraits de la Constitution du pape Clément XIII, datée de 1764[1], et par laquelle l'Ordre de saint Ignace est approuvé de nouveau : — « L'Institut de la Compagnie de Jésus, y est-il dit, qui a pour auteur un homme auquel l'Église universelle a déféré le culte et l'honneur qu'elle rend aux saints; que plusieurs de nos prédécesseurs, d'heureuse mémoire, ont approuvé et confirmé plus

[1] Cette Constitution se termine ainsi : « Donné à Rome à Sainte-Marie-Majeure, l'an de l'Incarnation de N. S. 1764, le septième des ides de janvier, la 7e année de notre pontificat. » Mais en style de chancellerie romaine, l'année 1765 se nomme l'année 1764 jusqu'au 25 de mars.

d'une fois après l'avoir soigneusement examiné; qui a reçu d'eux des faveurs et des grâces particulières; que les évêques, non-seulement de nos jours, mais des siècles précédents, ont loué hautement comme étant *très-avantageux, très-utile* et *très-propre* à accroître le culte, l'honneur et la gloire de Dieu, et à procurer le salut des âmes; que les rois les plus puissants comme les plus pieux et les princes les plus distingués dans la république chrétienne ont toujours pris sous leur protection; dont les Règles ont formé *neuf hommes mis au rang des saints* ou des *bienheureux,* parmi lesquels trois ont reçu la couronne du martyre; qui a été honoré des éloges de plusieurs personnes célèbres par leur sainteté; que l'*Église universelle* a nourri avec affection dans son sein *depuis deux siècles,* confiant constamment à ceux qui le professent les saintes fonctions du saint ministère, qu'ils ont toujours remplies *au grand avantage des fidèles;* et qui, enfin, a été déclaré *pieux* par l'*Église universelle* assemblée à Trente; dans ce même Institut, il s'est trouvé récemment des hommes qui, après l'avoir défiguré par des interprétations *fausses* et *malignes*, n'ont pas craint de le qualifier d'*irréligieux* et d'*impie,* tant dans les conversations particulières que dans des écrits répandus dans le public; de le décliner par les imputations *les plus injurieuses;* de le couvrir d'*opprobre* et

d'*ignominie*, et en sont venus au point que, non contents de l'idée particulière qu'ils s'en sont faite à eux-mêmes, ils ont entrepris, par *toutes sortes d'artifices*, de faire circuler le poison de contrée en contrée, de le répandre de toutes parts, et ne cessent encore aujourd'hui de faire usage de toutes les ruses imaginables pour faire goûter leurs discours empoisonnés à ceux des fidèles qui ne seraient point assez sur leurs gardes; *insultant ainsi*, de la manière la plus outrageante, l'*Église de Dieu*, qu'ils accusent de s'être trompée jusqu'à juger et déclarer pieux et agréable à Dieu ce qui en soi était irréligieux et impie, et d'être ainsi tombée dans une erreur d'autant plus criminelle qu'elle aurait souffert pendant plus long-temps, durant l'espace même de plus de deux cents ans, qu'au très-grand préjudice des âmes son sein restât souillé d'une tache aussi flétrissante... Pour repousser l'*injure atroce* faite tout à la fois à l'*Église*, que Dieu lui-même a commise à nos soins, et au *Saint-Siége* sur lequel nous sommes assis; pour arrêter par notre autorité apostolique les progrès de tant de discours impies et contraires à toute raison comme à toute dignité; qui, se répandant de tous côtés, portent avec eux la séduction et le danger prochain de la perte des âmes; pour assurer l'état des clercs réguliers de la Compagnie de Jésus qui nous demandent cette justice, et pour lui donner une consistance plus ferme par le poids de notre

autorité; pour apporter quelque soulagement à leurs peines dans le grand désastre qui les afflige; enfin pour déférer aux *justes vœux* de nos vénérables frères les évêques de toutes les parties du monde catholique, qui, dans les lettres qu'ils nous ont adressées, font les plus *grands éloges* de cette Compagnie, dont ils nous assurent qu'ils tirent de grands services, chacun dans son diocèse; de notre mouvement et science certaine, usant de la plénitude de la puissance apostolique, disons et déclarons que l'Institut de la Compagnie de Jésus respire au plus haut point la *piété* et la *sainteté*, soit dans la foi principale qu'il a continuellement en vue, et qui n'est autre que la *défense* et la *propagation de la religion catholique*, soit dans les moyens qu'il emploie pour parvenir à cette fin. C'est l'expérience qui nous a appris jusqu'à présent combien le régime de cette Compagnie a formé de défenseurs de la foi orthodoxe et de zélés missionnaires, qui, animés d'un courage invincible, se sont exposés à mille dangers sur terre et sur mer pour porter la lumière de la doctrine évangélique à des nations féroces et barbares. Nous voyons que *tous ceux* qui professent ce louable institut sont occupés à des *fonctions saintes :* les uns, à former la jeunesse à la vertu et aux sciences; les autres, à donner les exercices spirituels; une partie, à administrer les sacrements; une autre, à porter la parole de l'Évangile aux habitants des cam-

pagnes. C'est pourquoi, à l'exemple de nos prédécesseurs, nous approuvons ce même Institut, que la Providence divine a suscité pour opérer de si grandes choses, et nous confirmons les approbations qu'ils lui ont données. Nous déclarons que les vœux par lesquels les clercs réguliers de la Compagnie de Jésus se consacrent à Dieu sont *purs* et *agréables* à ses yeux; nous approuvons et louons particulièrement, comme très-propres à réformer les mœurs, à instruire et fortifier la piété, les exercices spirituels que les clercs de la Compagnie de Jésus donnent aux fidèles qui, éloignés du tumulte du monde, passent quelques jours dans la retraite à s'occuper sérieusement et uniquement de leur salut éternel. De plus, nous approuvons les congrégations ou sodalités érigées sous l'invocation de la bienheureuse Marie, ou sous tout autre titre, non-seulement celles qui sont formées de jeunes gens qui fréquentent les écoles de la Compagnie, mais aussi toutes les autres... Nous appuyons de toute l'autorité que Dieu nous a donnée et de la force de notre confirmation apostolique toutes les autres Constitutions faites par les pontifes romains, nos prédécesseurs, pour *approuver* et *louer* les fonctions dudit Institut. Nous voulons qu'on regarde chacune de ces Constitutions comme insérée dans celle-ci; voulant et ordonnant, si besoin est, qu'elles soient censées faites de nouveau et mises au jour par nous-même. *Qu'il ne soit donc*

permis à personne de donner atteinte à notre présente Constitution approbative et confirmative, ni d'être assez *téméraire* pour oser y *contrevenir;* que si quelqu'un avait la présomption d'enfreindre cette défense, qu'il sache qu'il encourra l'*indignation* de Dieu tout-puissant. »

Il nous semble que la papauté se sert ici, par la bouche de Clément XIII, de termes assez *explicites* et assez *vifs.* Comment se fait-il donc que M. Quinet ne les ait point reproduits, lui qui veut combattre *ouvertement, loyalement?* Ces omissions sont vraiment impardonnables : ou M. Quinet a parlé trop légèrement, ou il a agi avec trop d'habileté, et, dans les deux cas, il a eu tort. S'il ne connaissait pas les bulles, les brefs, les lettres des souverains pontifes en faveur des jésuites, il ne devait point faire intervenir la *papauté* dans ce débat. S'il savait au contraire que les papes avaient constamment approuvé, maintenu, loué et défendu l'Ordre de saint Ignace, il devait le dire franchement, ou plutôt porter la discussion sur un autre terrain. En cachant des faits évidents, des témoignages irrécusables, et en osant avancer que les pontifes sont les adversaires des jésuites, c'est jouer avec l'histoire, et ce jeu-là ne valut jamais rien.

Le bref de suppression ne suffit pas à M. Quinet; il veut encore faire tourner contre les jésuites le rétablissement de leur Ordre par Pie VII. On a peine à con-

cevoir qu'un adversaire de la Compagnie de Jésus puisse invoquer pour la combattre une bulle qui rétablit cette même Compagnie. Mais cette fois M. Quinet argumente sur les dates.

Le professeur du Collége de France ne montre pas plus d'exactitude lorsqu'il s'agit de préciser une époque que d'interroger la *papauté* sur l'Institut des jésuites. Pour exciter les passions populaires, pour faire retomber sur l'Ordre de Loyola et sur la papauté moderne le blâme de la génération actuelle, M. Quinet confond les époques, entremêle les dates, présente les faits sous un jour défavorable et sinistre. Selon le professeur du Collége de France, Pie VII attendit les désastres de 1814 pour rétablir l'Ordre des Jésuites : « Cependant le moment vient, dit M. Quinet, où la Société de Jésus, écrasée par la *papauté* (M. Quinet y tient), est de nouveau triomphalement rétablie par la *papauté*. Que s'est-il donc passé? La bulle de restauration de l'Ordre est du 6 août 1814. Cette *date* ne vous dit-elle *rien?* C'est le moment où la France assiégée, foulée, est contrainte de cacher ses couleurs, de renier dans sa loi le principe de la révolution, d'accepter ce qu'on veut bien lui octroyer d'air, de lumière, de vie. Au milieu de cette croisade de la vieille Europe, chacun emploie les armes qui sont à son usage. Dans ce débordement de milices de toutes les zones, la *pa-*

pauté déchaîne aussi la *milice ressuscitée* de Loyola, afin que, l'esprit étant circonvenu comme le corps, la *défaite* soit complète, et que la ***France agenouillée*** n'ait plus même dans son for intérieur la pensée de se redresser jamais [1]. »

Nous sommes encore obligé de dire à M. Quinet qu'il se trompe, et nous allons le lui prouver les faits en main.

La suppression de l'Ordre des Jésuites par Clément XIV alarma justement les chefs ecclésiastiques et politiques. Les soutiens de l'autorité papale et royale n'existant plus, les idées philosophiques et révolutionnaires firent en quelques années d'immenses progrès. On avait poussé le Saint-Siége à lancer contre les jésuites un acte de proscription, parce qu'on espérait, comme le dit un écrivain allemand, qu'une fois maître des boulevards on s'emparerait bientôt de la place; et la place, c'était l'Église et l'État! La destruction des jésuites amena la chute du système théologique et politique du passé, et 1773 enfanta 1793!...

Quand l'autorité remplaça l'anarchie, quand le scepticisme fit place à la religion, on pensa au rétablissement de la Société qui, pendant plus de deux siècles, avait lutté si courageusement pour la défense de l'Église et de l'État. Les principaux souverains de l'Europe s'a-

[1] Des jésuites, etc., p. 155 et 156.

dressèrent au pape Pie VII, le suppliant de réparer l'injustice de 1773. Le souverain pontife publia, le 7 *mars* 1801, un bref qui rétablissait la Société de Jésus en Russie, et, le 31 *juillet* 1804, il envoya au roi de Naples un autre bref qui organisait dans ce royaume l'Institut des Jésuites. Ce n'est donc pas en 1814, comme l'avance M. Quinet, que la *milice* de Loyola fut ressuscitée par *la papauté,* afin que la *défaite fût complète* et que la *France agenouillée* n'eût plus la pensée de se *redresser jamais!*

M. Quinet ne pourra pas nous dire qu'il ignorait l'existence des brefs de 1801 et de 1804 ; car ces mêmes brefs se trouvent mentionnés dans la bulle qu'il a citée, sans en faire connaître l'esprit, et que nous allons mettre sous ses yeux afin qu'il puisse se juger lui-même.

Pie VII dit : « Désirant satisfaire à ce que notre charge pastorale demande de nous, il n'est pas venu plutôt à notre connaissance que François Karen et d'autres prêtres séculiers établis depuis plusieurs années dans l'immense empire de Russie, et autrefois attachés à la Société de Jésus, supprimée par notre prédécesseur Clément XIV, d'heureuse mémoire, nous suppliaient de leur donner par notre autorité le pouvoir de se réunir en corps, afin d'être en état, en vertu des lois particulières à leur Institut, d'élever la jeunesse dans les principes de la foi et de la former aux bonnes mœurs, de

s'adonner à la prédication, de s'appliquer à entendre les confessions et à l'administration des autres sacrements, que nous avons cru devoir écouter leur prière. Nous l'avons fait d'autant plus volontiers que l'empereur Paul Ier, qui régnait alors, nous avait constamment recommandé les mêmes prêtres par des lettres qui étaient l'expression de son estime et de sa bienveillance pour eux, et qu'il nous adressa, le 11 août 1800, lettres par lesquelles il déclarait qu'il lui serait très-agréable que, pour le bien des catholiques de son empire, la Société de Jésus y fût établie par notre autorité. C'est pourquoi, considérant l'extrême utilité qui en proviendrait dans ces vastes régions, presque entièrement destituées d'ouvriers évangéliques ; réfléchissant quel avantage inestimable de tels ecclésiastiques, dont les mœurs éprouvées avaient été la matière de tant d'éloges, pouvaient procurer à la religion par leurs travaux infatigables, par l'ardeur de leur zèle pour le salut des âmes, et par leur application continuelle à la prédication de la parole de Dieu, nous avons pensé qu'il était raisonnable de seconder les vues d'un prince si puissant et si bienfaisant. En conséquence, par nos lettres données *en forme de bref le* 7 *mai de l'an du Seigneur* 1801, nous accordâmes au susdit François Karen et à ses compagnons établis dans l'empire russe, et à tous ceux qui pouvaient s'y transporter, la facilité

de se réunir en corps ou congrégation, sous le nom de la Société de Jésus, en une ou plusieurs maisons, à la volonté du supérieur. Nous députâmes en qualité de supérieur général de ladite Société ledit François Karen, avec le pouvoir et les facultés nécessaires et convenables pour suivre et maintenir la règle de saint Ignace de Loyola, approuvée et confirmée par notre prédécesseur Paul III, d'heureuse mémoire, en vertu de ses Constitutions apostoliques; et afin que, étant ainsi associés et réunis en une Congrégation religieuse, ils pussent donner leurs soins à l'éducation de la jeunesse dans la religion, les lettres et les sciences, au gouvernement des séminaires et des colléges et, avec l'approbation et le consentement des ordinaires des lieux, au ministère de la confession, de la parole sainte et de l'administration des sacrements, nous reçûmes la Congrégation de la Société de Jésus sous notre protection et sa soumission immédiate au Siége apostolique, et nous nous réservâmes, à nous et à nos successeurs, de régler et d'ordonner ce qui, avec l'assistance du Seigneur, serait trouvé expédient pour munir et affermir ladite Congrégation; et à cet effet nous dérogeâmes expressément aux Constitutions apostoliques, statuts, coutumes, priviléges, indults accordés et confirmés de quelque manière que ce fût, qui se trouveraient contraires aux dispositions précédentes, nommément aux let-

tres apostoliques de Clément XIV, notre prédécesseur. Peu de temps après avoir décrété ces mesures pour l'empire de Russie, nous crûmes devoir les étendre au royaume des Deux-Siciles, à la prière de notre T. C. F. en J.-C. le roi Ferdinand, qui nous demanda que la Société de Jésus fût établie dans ses États comme elle l'avait été par nous dans le susdit empire, parce que, dans des temps si malheureux, il lui paraissait être de la plus haute importance de se servir des clercs de la Société de Jésus pour former la jeunesse à la piété chrétienne et à la crainte du Seigneur, qui est le commencement de la sagesse, et pour l'instruire de ce qui regarde la doctrine et les sciences, principalement dans les colléges et les écoles publiques. Nous, par le devoir de notre charge, ayant à cœur de répondre aux pieux désirs d'un illustre prince qui n'avait en vue que la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, avons étendu nos lettres données pour l'empire de Russie au royaume des Deux-Siciles par de nouvelles lettres, sous la même forme de bref commençant par ces mots : *Per alias*, et expédiées le *trentième jour de juillet de l'an du Seigneur* 1804. Les vœux unanimes de presque tout l'univers chrétien pour le rétablissement de la même Société de Jésus nous attirent tous les jours des demandes vives et pressantes de la part de nos vénérables frères les archevêques et les évêques

et des personnes les plus distinguées de tous les Ordres, surtout depuis que la renommée a publié de tous côtés l'abondance des fruits que cette Société produisait dans les régions qu'elle occupait, et sa fécondité dans la production des rejetons, qui promettent d'étendre et d'orner de toutes parts le champ du Seigneur. La dispersion même des pierres du sanctuaire causée par des calamités récentes et des revers qu'il faut plutôt pleurer que rappeler à la mémoire, l'anéantissement de la discipline et des Ordres réguliers (de ces Ordres, la gloire et l'ornement de la religion et de l'Église) dont la réunion et le rétablissement sont l'objet de nos pensées et de nos soins continuels, exigent que nous donnions notre assentiment à des vœux si unanimes et si justes. Entraîné par des raisons si fortes et de si puissants motifs, nous avons résolu d'exécuter ce que nous désirions le plus ardemment *dès le commencement de notre pontificat....* Nous ordonnons et statuons par cette présente et irrévocable Constitution émanée de nous que toutes les concessions faites et les facultés accordées par nous, uniquement pour l'empire de Russie et le royaume des Deux-Siciles, soient dès ce moment étendues et regardées comme telles, comme de fait nous les étendons à toutes les parties de notre état ecclésiastique, ainsi qu'à tous les autres états et domaines... Nous recommandons dans le Seigneur à nos chers fils les per-

sonnes nobles et illustres, aux princes et seigneurs temporels, ainsi qu'à nos vénérables frères les archevêques et évêques et à toute personne constituée en dignité, la Société de Jésus et chacun de ses membres, et nous les exhortons et prions de ne pas permettre ni souffrir que personne les inquiète, mais de les recevoir comme il convient avec bonté et charité... Qu'il ne soit permis à personne d'enfreindre ou de contredire, par une entreprise téméraire, la teneur de notre ordonnance; et si quelqu'un ose le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant. »

M. Quinet soutiendra-t-il encore que les papes ont été les adversaires des jésuites quand les pontifes antérieurs et postérieurs à Clément XIV, qui ont parlé de l'Ordre de saint Ignace, l'ont loué, approuvé, soutenu et défendu? Dira-t-il encore que la papauté, dans la personne de Pie VII, a choisi *tout exprès* l'année 1814 pour rétablir la Compagnie de Jésus, quand cette même Compagnie a été rétablie en 1801 dans toute la Russie, en 1804 dans le royaume de Naples, et que, dès le *commencement du pontificat* de Pie VII, c'est-à-dire avant l'année 1800, il était déjà question du rétablissement de ladite Compagnie?

Nous croyons donc que M. Quinet s'est trompé quand il a écrit : « Voilà les faits, l'histoire, la réalité sur laquelle on ne parviendra pas à égarer la génération qui s'élève. »

CHAPITRE VI.

Témoignages favorables des protestants anglais en faveur des jésuites. — *Edinburg Review* et *Quaterly Review.* — M. de Lamennais fait l'éloge de la Compagnie de Jésus. — M. F. G. du *National* et ses satires contre les jésuites. — M. Lacretelle fait voir quelle fut la cause véritable de l'expulsion des disciples de Loyola. — M. de Montlosier, accusateur des jésuites, les défend malgré lui. — Témoignage de M. le comte de Maistre. — Réhabilitation des jésuites par MM. Saint-Marc Girardin et Jules Janin. — Attaques outrecuidantes de M. Louis Alloury, du *Journal des Débats.* — M. de Pradt, en voulant combattre les jésuites, fait leur apologie. — Encore Lalande. — Défense de l'Institut de Loyola par M. de Beausset et par M. de Chateaubriand. — O'Connell loue l'enseignement des jésuites. — D'Alembert dévoile la tactique employée par les adversaires de la Compagnie de Jésus. — Curieux passage de l'*Histoire du Concile de Trente,* par Fra Paolo Sarpi.

Les protestants allemands ne furent pas les seuls qui prirent la défense des jésuites : les protestants anglais imitèrent les écrivains d'outre-Rhin, et donnèrent des éloges mêlés de critique à la Compagnie de Jésus. Comme il nous est impossible de les citer tous, nous nous contenterons de rapporter le témoignage d'un ancien ministre de la guerre dans le cabinet whig, de M. Macaulay, et un extrait du *Quaterly Review,* principal organe des tories.

M. Macaulay s'exprime en ces termes dans *Edin-*

burg Review après avoir tracé un portrait du fondateur de l'Ordre : « N'étant pas satisfait de la méthode des théatins, saint Ignace se rendit à Rome. Il entra pauvre, obscur, sans protecteur, dans la cité où, à cette heure, deux grandes basiliques, ornées de tableaux et de marbres variés, rappellent les services par lui rendus à l'Église ; où sa statue d'argent massif s'élève majestueusement ; où ses ossements entourés d'honneurs reposent sur l'autel de Dieu même. Son activité et son zèle renversèrent tous les obstacles ; sous sa direction, l'Ordre des jésuites commença d'exister et arriva rapidement à la plénitude de sa gigantesque puissance. Toutes les pages des annales européennes, durant grand nombre de générations, témoignent de la véhémence, de la politique, de la discipline parfaite, du courage intrépide, de l'abnégation, de l'oubli des liens les plus chers à l'homme privé, du profond et opiniâtre dévouement à atteindre le but proposé, de la prudence infinie dans l'emploi des moyens qui distinguèrent les jésuites dans la lutte pour leur Église. L'esprit catholique s'était concentré dans le sein de l'Ordre de Jésus, et son histoire est l'histoire de la grande réaction catholique. Cette Société s'empara de la direction de toutes les institutions qui agissent le plus puissamment sur les esprits, la chaire, la presse, le confessionnal, les académies ; où prêchait le jésuite, l'église était trop petite

pour l'auditoire ; le nom de jésuite en tête d'un ouvrage en assurait le succès ; c'était à l'oreille d'un jésuite que les puissants, les nobles et les seigneurs confiaient l'histoire secrète de leur vie ; c'était de la bouche des jésuites que les jeunes gens des classes hautes et moyennes apprenaient les premiers rudiments des études jusqu'à la rhétorique et la philosophie. La littérature et la science, associées jusque-là de l'incrédulité et de l'hérésie, devinrent les alliées de la foi orthodoxe. Devenue reine du sud de l'Europe, la Société de Jésus, victorieuse, se prépara à d'autres conquêtes ; s'inquiétant peu des océans et des déserts, de la faim, de la peste, des espions et des lois pénales, des prisons et des tourments, des gibets et des traîtres, les jésuites apparurent sous toutes les formes et dans tous les pays : écoliers, médecins, marchands, serviteurs, on les vit à la cour hostile de Suède, dans les vieux châteaux du comté de Chester, au milieu des campagnes de Connaught ; ils disputaient, instruisaient, consolaient, attirant à eux les cœurs de la jeunesse, ranimant le courage des timides, et portant le crucifix aux lèvres des agonisants. »

Voilà comme nos voisins d'outre-mer jugent les jésuites. Voilà l'opinion d'un des hommes les plus éminents de l'Angleterre sur un Institut que nos philosophes modernes veulent ensevelir sous le mépris !

Ces mêmes philosophes, qui attaquent si violemment la Compagnie de Jésus, ne nous présentent rien de bon pour la remplacer. Ils sont comme ces révolutionnaires qui veulent détruire complétement la politique actuelle, sauf plus tard à donner le plan d'une politique nouvelle. Les adversaires des jésuites n'ont que le mot *Université* à la bouche. Mais l'Université ne fera jamais le bonheur du genre humain, tandis que la Compagnie de Jésus, de l'aveu même de ses ennemis, l'a fait pendant plusieurs siècles.

Si MM. Quinet, Michelet, Libri, Dupin, Alloury et autres nous présentaient la constitution d'un institut qui pût rendre, non pas de *plus grands* services à la Société présente, mais des services *égaux* à ceux que l'Ordre de saint Ignace a rendus au monde pendant près de trois siècles, nous serions les premiers à leur rendre justice, à les encourager, à les défendre. Mais nous leur dirions de professer le plus grand respect pour ces jésuites qui s'emparèrent, par leur *seule supériorité intellectuelle,* de la direction de toutes les institutions qui agissaient le plus puissamment sur l'humanité, de la chaire, de la presse, du confessionnal, des académies ; pour ces jésuites qui répandirent l'instruction dans toutes les classes, qui prêchèrent avec tant de succès dans tout l'univers, qui posèrent les jalons de la civilisation d'un pôle à l'autre de notre globe, qui

sillonnèrent toutes les mers, parcoururent tous les déserts, supportèrent toutes les fatigues, affrontèrent tous les tourments, et versèrent leur sang pour le triomphe de la cause catholique !

Il est beau d'honorer ceux qui ont eu dans le cœur une croyance religieuse et ont été animés du souffle de Dieu ; ceux qui ont agi avec zèle, sincérité, dévouement ; ceux qui ont brillé par leur intelligence et converti, par la persuasion, tant de peuples sauvages ; ceux enfin qui sont morts plutôt que de renier leur foi !

Tous les martyrs ont droit à notre pitié, à notre respect, à notre admiration. Déclamer contre eux c'est faire preuve d'égoïsme. Quand on ne pense qu'à soi, peut-on attaquer ceux qui ont pris la défense des intérêts de l'humanité ? Quand on fait des concessions à tous les pouvoirs quels qu'ils soient, peut-on adresser des reproches aux hommes qui, à cause de leur fermeté inébranlable, ont souffert d'horribles tortures ? Quand l'on ne fait aucun sacrifice et qu'on s'arrange pour vivre le plus commodément possible, peut-on s'élever contre ceux qui ont fait abnégation de tout en ce monde, et se sont imposés la dure mission d'enseigner le catholicisme à tous les peuples de la terre et de ramener à la foi ceux qui s'en étaient écartés ?

L'auteur du compte-rendu de l'*Histoire de la Papauté* de Léopold Ranke dans le *Quaterly Review*,

parle des jésuites dans des termes moins bienveillants que M. Macaulay; mais nous citerons textuellement le passage qui concerne la Compagnie de Jésus afin de montrer à nos lecteurs que les petites attaques du critique anglais se réfutent d'elles-mêmes.

« L'histoire de l'Europe moderne, dit-il, n'offre pas beaucoup de phénomènes aussi curieux que ceux qui ont suivi la réforme. La retraite prudente et silencieuse de la cour de Rome au sein de ses fonctions ecclésiastiques; l'habileté avec laquelle elle subordonna ses intérêts temporels à ses intérêts spirituels; l'art avec lequel cette transition fut ménagée; la concentration de son énergie dans son domaine limité; son érection sur le midi de l'Europe; l'accroissement de son influence dans une autre sphère : accroissement dû non-seulement à l'activité des Ordres religieux et surtout des jésuites, mais à la supériorité personnelle des pontifes élus, et spécialement à l'adroite manœuvre qui plaça toute l'éducation catholique entre les mains de la milice de saint Ignace...... Ainsi commença la régénération de la puissance pontificale. Elle eut pour point de départ le Concile de Trente, et pour moteur actif cette multitude d'ordres religieux que l'Europe a vus depuis se mouvoir dans tous les sens, marcher, milice permanente, dévouée, fanatique, habile, sous les drapeaux de Rome, et, forte de ce célibat qui l'isolait des inté-

rêts humains, accomplir d'immenses conquêtes. Tout ce qu'il y a de plus grand en bien et en mal dans l'histoire moderne est l'œuvre de ces Ordres. L'inquisition, les missions étrangères et l'éducation du peuple leur appartiennent. Pour l'accomplissement de ces entreprises, il fallait des hommes sans sympathies humaines, des fils sans pères, des pères sans fils, des citoyens sans patrie : tout cela fut trouvé. Un des plus habiles promoteurs de cette œuvre fut Loyola, l'immortel antagoniste de Luther. D'un cerveau malade et d'une âme *enfiévrée* sortit une organisation merveilleuse à laquelle le monde s'est long-temps soumis. L'histoire des jésuites est à faire. Leur république a été aussi puissante, aussi glorieuse, aussi habile que celle de Romulus. L'ivresse de l'ambition les perdit : ils avaient à vaincre et ne surent pas plier. Lorsque Ganganelli (selon son expression éloquente et spirituelle) se coupa la main droite parce qu'elle avait été coupable, il agit en homme de cœur et en disciple sévère de l'Évangile; mais il priva le Saint-Siége de son plus solide appui. »

L'auteur de cet article était encore sous le poids des anciens préjugés quand il a écrit le passage que nous venons de citer. Il fait malgré lui l'apologie des jésuites en disant que leur république fut aussi *puissante*, aussi *glorieuse*, aussi *habile* que celle de Romulus; et il ne s'aperçoit pas, comme le fait remarquer avec rai-

son un judicieux écrivain [1], que ses éloges tuent ses critiques. Comment ose-t-il avancer que les jésuites s'isolaient des intérêts humains quand ces mêmes jésuites enseignaient la jeunesse dans tous les États de l'Europe et gouvernaient avec tant de sagesse et de bonté des milliers d'hommes au Paraguay! — N'est-ce pas défendre les intérêts de l'humanité, n'est-ce pas avoir des *sympathies humaines* que de s'occuper de l'éducation des classes pauvres, que de prendre à tâche d'activer les progrès des sciences, des lettres et des arts, que de civiliser, au prix de son sang, des peuples barbares et de les rendre heureux? Qui donc alors eut des *sympathies* plus *humaines*, et s'isola moins des *intérêts humains?* « Il fallait, dites-vous, des *fils sans pères*, des *pères sans fils*, des *citoyens sans patrie;* tout cela fut trouvé. » Vous auriez pu ajouter que tout cela fut trouvé bien avant saint Ignace, pour la plus grande gloire du genre humain. Quels étaient donc les premiers apôtres du christianisme? Des fils qui, dégagés des liens de la famille, ne reconnaissaient d'autres pères que leurs supérieurs en Dieu; des fils qui devenaient à leur tour les pères de tous ceux qu'ils allaient convertir, et qui ne reconnaissaient d'autre patrie que le monde

[1] L'auteur de « l'Église, son autorité, ses institutions et l'Ordre des jésuites, etc., » p. 231.

entier ! Les jésuites ne furent pas autre chose. Vous dites encore que d'un *cerveau malade*, et d'une *âme enfiévrée* sortit une *organisation merveilleuse* à laquelle le monde s'est long-temps soumis ; et, sans vous en douter, vous faites un magnifique éloge de la fièvre et de la folie. Dieu veuille que dans notre génération actuelle il se trouve un *cerveau* assez *malade* et une *âme* assez *enfiévrée* pour qu'il puisse en sortir une *organisation merveilleuse* ayant la puissance de soumettre par la religion et par l'amour les sociétés futures ! Oui, l'histoire des jésuites est à faire et nous la ferons. Mais dans cette histoire nous nous garderons bien de dire, comme l'auteur de l'article du *Quaterly Review*, que Clément XIV se coupa la main droite (la Compagnie de Jésus) parce qu'elle *avait été coupable;* mais qu'il priva le Saint-Siége de son plus *solide appui*. Si cette main droite était *coupable* elle ne pouvait être d'aucune utilité au Saint-Siége et encore moins lui servir de *solide appui*.

Après les témoignages des protestants allemands et anglais donnons celui d'un écrivain célèbre que l'on peut considérer à juste titre comme un des chefs les plus éclairés du parti radical d'aujourd'hui. L'auteur des *Paroles d'un Croyant* écrivait en 1828 [1] : « J'ai

[1] Réflexions sur l'état de l'Église.

parlé de dévouement, et à ce mot la pensée se reporte avec douleur sur cet Ordre, naguère florissant, dont l'existence tout entière ne fut qu'un grand dévouement à l'humanité et à la religion. Ils le savaient, ceux qui l'ont détruit; et c'était pour eux une raison de le détruire, comme c'en est une pour nous de lui payer du moins le tribut de regrets et de reconnaissance qu'il mérite par tant de bienfaits. Eh! qui pourrait les compter tous? Long-temps encore on s'apercevra du vide immense qu'ont laissé dans la chrétienté ces hommes avides de sacrifices, comme les autres le sont de jouissances, et l'on travaillera long-temps à le combler. Qui les a remplacés dans nos chaires? Qui les remplacera dans nos colléges? Qui, à leur place, s'offrira pour porter la foi et la civilisation avec l'amour du nom français dans les forêts de l'Amérique, ou dans les vastes contrées de l'Asie, tant de fois arrosées de leur sang? On les accuse d'ambition: sans doute, ils en avaient; et quel corps n'en a pas? Leur ambition était de faire le bien, tout le bien qui était en eux; et qui ne sait que c'est souvent ce que les hommes pardonnent le moins? Ils voulaient dominer partout: et où donc dominaient-ils si ce n'est dans les régions du Nouveau-Monde, où, pour la première et la dernière fois, l'on vit se réaliser sous leur influence ces chimères du bonheur que l'on pardonnait à peine à l'imagination des poètes? Ils étaient dange-

reux aux souverains : est-ce bien à la philosophie à leur faire ce reproche ? Quoi qu'il en soit, j'ouvre l'histoire, j'y vois des accusations, j'en cherche les preuves et ne trouve qu'une justification éclatante. »

En vérité est-ce bien un écrivain appartenant à l'opposition radicale qui a pu écrire ces lignes ? Est-ce bien un démocrate que le *National* ne cesse d'encenser toutes les fois qu'il peut en trouver l'occasion, et que les *patriotes* honorent et chérissent ? Oui, c'est M. de Lamennais, l'auteur des *Paroles d'un Croyant.* Pour notre compte nous ne sommes pas surpris de ce témoignage, car nous connaissons M. de Lamennais : nous savons que son intelligence est supérieure, que ses jugements sont souvent dictés par la raison et que ses études l'ont mis à même d'apprécier à leur juste valeur l'Ordre et les travaux des jésuites. Mais pour ceux qui ne connaissent les membres de la Compagnie de Jésus que par les écrits de MM. Michelet et Quinet, par les articles du *National,* et par les autres feuilles de l'opposition, ils doivent être assez étonnés d'entendre un tel éloge sortir de la bouche d'un des chefs de cette même opposition. Comment concilier le panégyrique de M. de Lamennais avec les satires de M. F. G. du *National*? L'illustre auteur des *Paroles d'un Croyant* dit que l'existence de l'Ordre de saint Ignace ne fut qu'un *grand* dévouement à *la religion* et à *l'huma*-

nité, que personne jusqu'à présent n'a remplacé les jésuites dans les chaires ni dans les colléges, pas même les professeurs de l'Université, et qu'on n'a pas encore trouvé d'hommes pour marcher sur leurs traces et aller porter *la foi* et *la civilisation*, avec *l'amour du nom français*, dans les forêts de l'Amérique ou dans les vastes contrées de l'Asie, *tant de fois* arrosées de leur *sang.* M. de Lamennais, le défenseur éloquent des masses populaires, ajoute que les jésuites seuls réalisèrent les chimères du *bonheur* que l'on pardonnait à peine à l'imagination des poètes, et il termine son apologie en marquant au front d'un stigmate honteux ceux qui calomnient les jésuites. « J'ouvre l'histoire, dit-il, j'y vois des *accusations*, j'en cherche les preuves et *ne trouve* qu'une *justification éclatante.* »

Maintenant que l'on compare les paroles de M. de Lamennais avec ce que M. F. G. du *National* dit des jésuites[1] : « Quels sont ces pharisiens de la loi nouvelle qui se constituent comme un monde au-dessus de tout le monde ? Ce sont les propagateurs et les défenseurs officiels de toutes les impostures semées par les fausses décrétales; ils ont été institués exprès pour que le mensonge ne pérît pas au sein de l'Église, pour cultiver l'ivraie et la resemer continuellement dans les champs

[1] National du 15 septembre 1843.

de la foi. » — Il faut que les membres de ce parti s'entendent bien mal pour exprimer des opinions si dissemblables : ou plutôt il faut qu'ils ne s'entendent pas du tout. Il est à présumer que, si M. F. G. avait eu connaissance du témoignage de M. de Lamennais en faveur de l'Ordre de Loyola, il ne se serait pas mis en opposition directe avec un de ses chefs, dans les trois articles qu'il a publiés récemment sur l'opuscule de M. Quinet, et sur la réimpression des Constitutions de l'Ordre. Nous croyons que M. de Lamennais doit connaître beaucoup mieux les jésuites que M. F. G., qui n'a sans doute jamais pris la peine d'étudier leur histoire ou leurs Constitutions; et nous croyons aussi M. de Lamennais un écrivain assez indépendant pour écrire ce qu'il pense réellement.

M. F. G. invoque Richelieu comme ayant représenté au roi « qu'il fallait réduire les jésuites en un état qu'ils ne pussent nuire. » Pour toute réponse, nous renverrons M. F. G. aux pages 41, 42 et 43 de notre ouvrage, où il pourra voir que Richelieu trouvait la Compagnie de Jésus non-seulement *recommandable* par sa *piété*, mais *célèbre* par ses *doctrines*.

Le même écrivain prodigue ses éloges à M. de Beausset et regrette[1] qu'il *n'y ait plus de cardinaux comme*

[1] National du 20 octobre 1843.

lui. M. F. G. a raison de parler des lumières, de la sagesse de M. de Beausset; mais M. F. G. ignore probablement que le même M. de Beausset a défendu l'Ordre de saint Ignace en disant que les jésuites possédaient l'*heureux talent* de faire aimer la *religion* et la *vertu*, et que l'intention *pure et publique* de leur Institut avait été de *défendre* l'Église catholique contre les hérésies de Luther et de Calvin. Du reste, nous renvoyons encore M. F. G. aux pages 176 et 177 de notre ouvrage, afin qu'il puisse prendre connaissance des témoignages flatteurs de M. de Beausset.

Nous avons fait voir dans le chapitre précédent quelle fut la cause véritable de l'expulsion des jésuites; nous avons interrogé des écrivains dévoués à la vérité historique, et ils nous ont répondu que madame de Pompadour et les philosophes se liguèrent contre les jésuites et réussirent à les faire chasser de France. Ce fait inouï dans l'histoire n'a pas échappé au judicieux M. Lacretelle, qui dit [1] :

« Madame de Pompadour n'avait pas oublié avec quel empressement le parti du dauphin l'avait expulsée de Versailles, lorsque le crime de Damien donna des inquiétudes pour la vie du roi. Elle savait combien Louis, au milieu de ses désordres, était accessible aux

[1] Histoire du dix-huitième siècle.

terreurs de la religion ; il ne fallait qu'un moment de remords pour obtenir sa disgrâce d'un roi qui, depuis long-temps, n'était plus épris de ses charmes. Les jésuites, d'accord avec eux la reine, ses filles, le dauphin, la dauphine et des seigneurs espagnols respectés épiaient toutes les occasions d'amener Louis à un pieux repentir. Madame de Pompadour, occupée de se défendre contre toute la famille royale, voulait lui enlever le secours des jésuites. Si le roi consentait à les sacrifier, il se séparerait plus que jamais de sa famille et se fermerait pour long-temps le retour à la religion.... Madame de Pompadour avait déjà pris la résolution de perdre les jésuites lorsqu'elle se donna, dans le duc de Choiseul, un associé qui semblait partager avec elle la direction de toutes les affaires. Ce ministre, pour lui donner un gage de sa sincérité, ne craignit pas de braver l'héritier du trône, et bientôt tous les ennemis de la favorite furent les siens. »

Il est bon de remarquer que les adversaires des jésuites n'ont jamais mentionné ce fait.

Les plus violents ennemis de l'Ordre de Loyola prenaient quelquefois leur défense tout en les accusant. Ainsi M. de Montlosier, qui les a tant poursuivis sous la Restauration, disait[1] : « Le lien de la disci-

[1] Monarchie, p. 291.

pline des jésuites est admirable. Je suis convaincu que le pape et le général des jésuites ont l'intention de ne faire aucun mal. Que ne prend-on franchement la défense des jésuites ! Il y a dans leur grandeur de beaux tableaux à présenter[1]. Le clergé appelle à son secours les jésuites et les congrégations[2]. Les jésuites sont odieux au parti libéral[3]. »

Ces quelques lignes dévoilent tout le système suivi par M. de Montlosier et par les libéraux de la Restauration pour combattre les jésuites. Il est forcé de reconnaître que la discipline de la Compagnie de Jésus est *admirable,* chose que n'admettaient pas tous les adversaires de l'Ordre; mais il se trahit en présumant que le pape et le général des jésuites ne peuvent faire aucun mal. On voit qu'il avait l'intention d'engager la lutte et avec le souverain pontife et avec le chef suprême de l'Ordre de Loyola. S'il avait eu une autre pensée, aurait-il fait entrer le pape dans cette querelle? M. de Montlosier a été maladroit cette fois : il devait suivre l'exemple de ses prédécesseurs, et attaquer le corps ecclésiastique, l'unité catholique et l'autorité pontificale dans la personne des jésuites.

[1] Mémoire, p. 6.

[2] Dénonciation, p. 6.

[3] Pétition.

Au milieu de tous les témoignages que nous enregistrons ici, n'oublions pas celui d'un des plus religieux penseurs, d'un des plus célèbres écrivains modernes, de M. le comte Joseph de Maistre :

« Quelque philosophe a-t-il jamais imaginé, dit-il, de quitter sa patrie pour s'en aller dans les forêts de l'Amérique, à la chasse des sauvages, les dégoûter de tous les vices de la barbarie et leur donner une morale? Ils ont bien fait mieux : ils ont composé de beaux livres pour prouver que le sauvage était l'homme naturel, et que nous ne pouvions souhaiter rien de plus heureux que de lui ressembler. Condorcet a dit que les *missionnaires n'ont porté en Asie et en Amérique que de honteuses superstitions.* Rousseau a dit, avec un redoublement de folie véritablement inconcevable, que les *missionnaires ne lui paraissaient guère plus sages que les conquérants.* Enfin leur complice a eu le front de jeter le ridicule le plus grossier sur les pacifiques conquérants que l'antiquité aurait divinisés.

» Ce sont eux cependant, ce sont les missionnaires qui ont opéré cette merveille, si fort au-dessus des forces et même de la volonté humaine. Eux seuls ont parcouru d'une extrémité à l'autre le vaste continent de l'Amérique pour y créer des hommes. Eux seuls ont fait ce que la politique n'avait pas seulement osé imaginer. Mais

rien dans ce genre n'égale les missions du Paraguay : c'est là où l'on a vu d'une manière plus marquée l'autorité et la puissance exclusive de la religion pour la civilisation des hommes. On a vanté ce prodige, mais pas assez : l'esprit du dix-huitième siècle et un autre esprit son complice ont eu la force d'étouffer en partie la voix de la justice et même celle de l'admiration. Un jour, peut-être (car on peut espérer que ces grands et nobles travaux seront repris), au sein d'une ville opulente, assise sur une antique savane, le père de ces missionnaires aura une statue. On pourra lire sur le piédestal :

A L'OSIRIS CHRÉTIEN
DONT LES ENVOYÉS ONT PARCOURU LA TERRE
POUR ARRACHER LES HOMMES A LA MISÈRE,
A L'ABRUTISSEMENT ET A LA FÉROCITÉ,
EN LEUR ENSEIGNANT L'AGRICULTURE,
EN LEUR DONNANT DES LOIS,
EN LEUR APPRENANT A CONNAITRE ET A SERVIR DIEU
NON PAR LA FORCE DES ARMES,
DONT ILS N'EURENT JAMAIS BESOIN,
MAIS PAR LA DOUCE PERSUASION, LES CHANTS MORAUX
ET LA PUISSANCE DES HYMNES,
EN SORTE QU'ON LES CRUT DES ANGES.

» Quand on songe que cet Ordre législateur, qui régnait au Paraguay par l'ascendant unique des vertus et

des talents, sans jamais s'écarter de la plus humble soumission envers l'autorité légitime, même la plus égarée; que cet Ordre, dis-je, venait en même temps affronter dans nos prisons, nos hôpitaux, nos lazarets, tout ce que la misère, la maladie, le désespoir ont de plus hideux et de plus repoussant; que ces mêmes hommes, qui couraient au premier appel se coucher sur la paille à côté de l'indigence, n'avaient pas l'air étranger dans les cercles les plus polis; qu'ils allaient sur les échafauds dire les dernières paroles aux victimes de la justice humaine, et que, de ces théâtres d'horreur, ils s'élançaient dans les chaires pour y tonner devant les rois; qu'ils tenaient le pinceau à la Chine, le télescope dans nos observatoires, la lyre d'Orphée au milieu des sauvages, et qu'ils avaient élevé tout le siècle de Louis XIV; lorsqu'on songe enfin qu'une détestable coalition de ministres pervers, de magistrats en délire et d'ignobles sectaires a pu, de nos jours, détruire cette merveilleuse association et s'en applaudir, on croit voir ce fou qui mettait glorieusement le pied sur une montre en lui disant : *Je t'empêcherai bien de faire du bruit...* Mais que dis-je! un fou n'est pas coupable[1] ! »

Quelques années après la révolution qui chassa de France celui qui, deux ans auparavant, en avait chassé

[1] Essai sur le principe générateur des Constitutions.

les jésuites, un jeune professeur osa braver les préjugés qui étaient dans toutes les classes, et prononcer avec honneur le nom de saint Ignace et de ses disciples. Ce professeur est M. Saint-Marc Girardin, rédacteur du *Journal des Débats*.

Il annonça d'abord qu'amené par l'enchaînement de ses leçons à retracer l'histoire du catholicisme depuis l'époque de la réforme, il croyait ne pouvoir mieux faire que de présenter le tableau d'un Ordre religieux qui, à partir de cette même époque, joue le premier rôle dans le catholicisme. « Cet Ordre, disait-il, qui n'est autre que celui des jésuites, a été, il est vrai, l'objet de bien des accusations; mais aujourd'hui que le temps de sa faveur est passé, le temps de l'histoire est arrivé pour lui. » Il raconta les principales circonstances de l'établissement et de la propagation de cet Ordre célèbre, qui, né avec le protestantisme, se trouva dès son berceau en état de lutter corps à corps avec lui et de préserver de son invasion plus de la moitié de l'Europe. Il le montra au milieu de cette lutte laborieuse, qui semble être l'objet principal de son institution, suffisant par son incroyable activité à mille autres travaux, faisant entendre du haut des chaires une éloquence grave, majestueuse et jusqu'alors inconnue; favorisant par des enseignements et par une multitude d'écrits le mouvement de l'humanité, et civilisant par

la religion, et au prix de ses sueurs et de son sang, des sauvages qui avaient été conquis et gouvernés par la puissance du glaive. [1] »

Cette brillante improvisation fut, comme on doit le penser, rapportée imparfaitement par les journaux de Paris. Cependant un feuilletoniste qui tient un rang élevé dans la presse parisienne s'écria : « Grand courage ! Le nom de Loyola réhabilité pleinement, entièrement, dans un cours public ! Convenez avec nous que voilà un progrès immense ; convenez avec nous que l'enseignement entre enfin dans la voie de la justice [2]. »

Le *Journal des Débats*, ou plutôt ses principaux organes, MM. Saint-Marc Girardin et Jules Janin, ont fait preuve de courage, de conscience et de loyauté en défendant d'une manière ostensible cet Ordre religieux, qui avait contre lui tant de préjugés. Il est vrai qu'en étudiant cet Ordre dans son histoire et dans ses Constitutions on doit le considérer autrement que les hommes aveugles qui, uniquement préoccupés du désir de plaire à la multitude ignorante, l'ont attaqué avec tant d'acharnement.

Le temps est venu où les jésuites doivent être jugés

[1] Cours d'histoire à la Sorbonne, en 1835, par M. Saint-Marc Girardin.

[2] Ce feuilletoniste n'est autre que M. J. Janin, rédacteur du *Journal des Débats*.

avec impartialité. Honneur aux hommes qui, laissant de côté le blâme et l'éloge, montreront l'Institut de saint Ignace sous son véritable jour! Faisons la part des hardiesses, des erreurs individuelles; laissons à des membres isolés la responsabilité de leurs actes, de leurs écrits, quand ces hardiesses et ces erreurs, ces actes et ces écrits ont été blâmés par l'autorité supérieure. Quel corps peut se flatter d'avoir eu des membres à l'abri de tout reproche? L'ordre des notaires, l'ordre des avocats, l'ordre des médecins et l'ordre des professeurs de l'Université peuvent-ils franchement avouer qu'aucun de leurs membres n'a failli? L'histoire serait là pour prouver le contraire. Eh bien! est-ce à dire que tous les notaires, tous les avocats, tous les médecins, tous les professeurs de l'Université ont été et sont encore coupables? Voilà cependant quelle injustice commettent les adversaires de la Compagnie de Jésus!

Ne soyez plus les *adversaires,* mais les *historiens* des jésuites; jugez leur Ordre comme vous jugez les corporations scientifiques et littéraires du passé, et rendez justice à ceux qui, pendant plus de deux siècles, ont combattu d'une façon si éclatante pour l'universalité de l'Église, pour l'unité catholique, pour l'autorité pontificale!

Les passages que nous venons de rapporter plus haut nous remettent en mémoire un article outrecuidant

sorti de la plume de M. Louis Alloury, rédacteur du *Journal des Débats,* comme MM. Saint-Marc Girardin et Jules Janin. Il paraît que les membres du parti conservateur ne s'entendent pas plus que ceux du parti radical, et que les rédacteurs du *Journal des Débats* sont, comme ceux du *National,* en contradiction évidente, en opposition directe les uns avec les autres. Avant de citer les propres paroles de M. Louis Alloury, nous devons dire que nous sommes étonné de voir le *Journal des Débats*, journal grave, bien posé, rédigé par des écrivains capables, et s'adressant à des lecteurs sérieux et polis, se respecter si peu en laissant passer dans ses colonnes de semblables choses. On fait de la critique ; mais on n'insulte pas.

M. Louis Alloury commence son article en disant [1] : « Par quel anachronisme faut-il que nous ayons à parler des jésuites? Qu'y a-t-il entre les traditions de saint Ignace et les idées, les affections, les affaires de ce siècle ? » Au point de vue chrétien, c'est la condamnation du siècle que M. Alloury fait sans s'en douter. Si les jésuites sont les défenseurs de l'universalité de l'Église, de l'unité catholique, de l'autorité pontificale, c'est que le siècle, selon M. L. Alloury, ne veut ni de l'universalité, ni de l'unité, ni de l'autorité, puisque les *tra-*

[1] *Journal des Débats* du 15 septembre 1843.

ditions de saint Ignace sont entièrement conformes à ce qu'enseigne l'Église. L'avenir nous apprendra si M. L. Alloury a raison.

Le rédacteur du *Journal des Débats* ajoute quelques lignes plus loin en s'adressant aux jésuites : « Oseriez-vous prétendre que la religion et la morale, la science et les lettres n'ont plus d'espoir et de ressource qu'en vous ? Nous connaissons dans l'histoire de votre Compagnie deux ou trois moments où cette prétention aurait paru supportable ; c'est lorsque votre Ordre comptait dans son sein, nous ne dirons pas des *hommes de génie,* car il *n'en a jamais produit,* mais des hommes qui ont laissé dans la littérature sacrée ou profane quelque réputation d'éloquence, de savoir, d'esprit et de talent. Aujourd'hui ces moments sont passés... Nous n'examinerons pas pourquoi, depuis un demi-siècle, tandis que les lumières de la vraie philosophie se répandaient dans le monde, tandis que l'esprit séculier croissait en force, en puissance, en maturité, les *ténèbres de l'ignorance et de la superstition s'épaississaient de plus en plus* dans vos cellules. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on aurait beau chercher aujourd'hui dans vos rangs des Bourdaloue, des Buffier, des Vanières, des Rapin, on n'y trouverait que des Garasse et des Brisacier ; oui, voilà vos modèles en fait de bon sens, de bon goût et de talent. Vous qui le prenez de

si haut avec nous, vous êtes descendus au niveau de ce que votre Ordre a jamais produit de *plus vil* et de *plus grossier.* »

M. Louis Alloury a été injuste et il a parlé aussi d'une manière trop absolue quand il a dit que l'Ordre de saint Ignace n'avait *jamais produit aucun homme de génie.* Il ne sait donc pas que Voltaire, le sceptique et railleur Voltaire, qui connaissait les jésuites beaucoup mieux que M. Alloury, puisqu'il avait été leur élève, écrivait qu'il y avait parmi eux *des savants, des hommes éloquents,* DES GÉNIES? M. Alloury s'étonne de ce que les jésuites ne brillent plus comme autrefois : ce serait du contraire qu'il faudrait s'étonner. Comment veut-on qu'ils brillent puisqu'on leur ferme les portes, et qu'on leur retire l'enseignement? M. Louis Alloury a tort de ne pas examiner pourquoi les *ténèbres de l'ignorance et de la superstition* se sont *épaissies de plus en plus* dans les cellules des jésuites. Nous l'y engageons fort au contraire afin qu'il puisse changer de sentiment. Les écrivains catholiques, protestants et philosophes dont nous avons cité les témoignages, l'aideront dans cette tâche glorieuse et lui apprendront que l'ignorance et la superstition n'ont jamais hanté les cellules des enfants de Loyola. Si M. L. Alloury connaissait les jésuites d'aujourd'hui, il ne leur aurait point adressé de si grossières injures. En vérité il est curieux

de voir un écrivain portant le nom de Louis Alloury et n'ayant qu'une bien faible réputation littéraire (on aurait même de la peine à citer un ouvrage de cet homme de lettres), attaquer un Ordre qui compte parmi ses membres des hommes distingués et entre autres le célèbre prédicateur de Ravignan. M. L. Alloury n'a donc pas pensé à lui-même quand il a insulté les jésuites modernes[1] ? Si jamais la postérité s'occupe de ce débat, elle aura une singulière opinion de l'écrivain qui, s'appelant Alloury, a considéré un des grands orateurs de notre époque comme étant ***descendu au niveau de ce que son Ordre a jamais produit de plus vil et de plus grossier !...*** — Que dirait le ***Journal des Débats*** si on lui renvoyait la phrase que M. Louis Alloury adresse si lourdement et si malhonnêtement à la Société de Loyola ?

Le jésuitisme avait encore des adversaires, et même en grand nombre; mais certains d'entre eux étaient de bonne foi : ils étudiaient avec soin, avec conscience, ceux qu'ils se proposaient de combattre. M. de Pradt, dans son livre destiné à attaquer les jésuites, parle en ces

[1] Nous devons faire remarquer que nous nous occupons spécialement ici des jésuites anciens. Ce livre est plutôt une préface à l'histoire de leur Ordre qu'un jugement porté sur les jésuites d'aujourd'hui. Dans un ouvrage intitulé : *Des jésuites modernes*, nous ferons voir le rôle que les jésuites ont à jouer dans le monde contemporain.

termes de l'institution et des membres de la Compagnie de Jésus[1] : « Ciel ! quelle institution que celle-là ! En fut-il jamais une plus forte parmi les hommes ? Que sont les humbles vertus des autres cénobites auprès de cette virilité de génie ? Aussi comment le jésuitisme a-t-il vécu ? comment a-t-il succombé ? A la manière des Titans, sous les foudres réunies de tous les dieux de l'Olympe d'ici-bas. L'aspect de la mort a-t-il glacé son courage ? l'a-t-il fait reculer d'un pas ? *Qu'ils soient ce qu'ils sont*, a-t-il dit, *ou qu'ils ne soient plus*. Voilà qui est mourir debout, à la manière des empereurs, et d'après le précepte d'un des maîtres du monde. Le jésuitisme a pris ce modèle pour lui en s'élevant à cette hauteur pour rendre sa chute plus imposante ; par cet immense courage, il a montré comment avait dû vivre celui qui savait ainsi mourir. O vous sous les yeux desquels passera ce tableau, ajoute l'écrivain, gardez-vous de croire qu'il soit le produit de l'imagination ou de quelque sentiment personnel ! La sincérité dicte mes paroles, et je ne sais pas plus flatter un portrait que le charger. J'ai peint le jésuitisme tel qu'il apparaît à ma pensée, et, si j'ai quelque chose à me reprocher, c'est d'avoir à tracer un tableau aussi grand avec les couleurs d'une palette aussi faible. »

[1] Du Jésuitisme ancien et moderne.

Que penser de la valeur des attaques dirigées aujourd'hui contre la Compagnie de Jésus, quand on voit un écrivain du mérite de M. de Pradt parler ainsi du jésuitisme, qu'il prétend combattre? Mais M. de Pradt ne s'en tient pas à ces éloges. Après avoir lu et médité les Constitutions de saint Ignace, il se prosterne devant le génie de ce fondateur, qu'il compare à tout ce qu'il y a jamais eu de grand et de célèbre parmi les hommes depuis Moïse et Numa jusqu'à Pierre-le-Grand et Napoléon. « Quiconque, ajoute-t-il, parvient à écrire son nom sur le monde est grand : car il participe à la grandeur même du monde, avec lequel il reste identifié. Qui pourrait sous ce rapport dénier à saint Ignace et à son institution le titre de grand? Dans l'ordre de la puissance du génie humain, il y aurait une grande injustice à leur refuser une première place. Ignace fut un grand conquérant; il eut le génie des conquêtes; il y fit servir tout ce qui constitue le pouvoir; il en fit l'esprit permanent et indélébile de son institution : elle n'a pas dévié de cette ligne, tant celle-ci était habilement et fortement tracée. Oui, Ignace fut grand, et grand parmi les plus grands, grand d'une grandeur inconnue jusqu'à lui. Conquérant d'une espèce nouvelle, avec des moines désarmés il s'est approprié le monde pendant deux cents ans. Il a planté au milieu du monde un arbre aux racines éternelles qui se régénère sous le fer qui le mutile. Si ce n'est pas là de la grandeur de

génie, qu'on dise en quoi elle consiste. Il n'appartient pas à la médiocrité de jeter en bronze des colosses[1]. » Les éloges que M. de Pradt ne craint pas de prodiguer à saint Ignace et la Compagnie de Jésus sont remarquables, surtout si l'on réfléchit que l'ouvrage qui parle des jésuites en termes si flatteurs était destiné à les attaquer, et que l'auteur que nous citons a été un des plus ardents champions du parti libéral.

Les jésuites, qu'on ne voulait plus voir reparaître en France parce qu'ils avaient toujours eu l'avantage dans les discussions qu'ils soutenaient avec les protestants, les jansénistes et les philosophes; les jésuites, disons-nous, se montrèrent constamment supérieurs aux autres membres du clergé par leurs écrits théologiques, par leur enseignement et par leurs prédications. Ces hommes, qu'on nous montre du doigt comme les ennemis des lumières, comme des fanatiques ignorants, furent considérés, même par leurs ennemis, comme des écrivains de mérite, des savants distingués, des prédicateurs célèbres.

Nous nous adresserons encore à M. de Pradt, et il nous répondra que, parmi toutes les chaires chrétiennes, la chaire française occupe la première place, et que les jésuites ont été aux autres prédicateurs ce que de son

[1] M. de Pradt, *id.*

côté la chaire française a été aux autres chaires. « La chaire chrétienne, ajoute-t-il, se nourrit de la science sacrée; elle se soutient par la piété; elle s'autorise par la vie de ses ministres, dont la présence a prévenu la conviction des hommes réunis pour l'écouter; elle se dirige d'après les connaissances de tous les replis de la conscience chrétienne et humaine, science compliquée et difficile à acquérir. A ces titres, Bourdaloue occupe la première place. Sous ce chef glorieux et après lui, les jésuites ont fourni le plus grand nombre de prédicateurs distingués que la France peut citer; leur école a joui de la même distinction dans le reste de la catholicité, et sous ce rapport il ne peut leur être refusé avec justice beaucoup de considération et de reconnaissance, soit à titre religieux, soit à titre d'honneur, pour l'esprit humain. » N'oublions pas que M. de Pradt, loin de faire, dans son ouvrage, l'apologie de la Société de Jésus, se propose au contraire de la combattre.

Il est vrai que tous les adversaires des jésuites n'ont pas agi avec la même conscience, la même impartialité. Mais cependant, quand un Ordre trouve parmi ses ennemis des défenseurs comme ceux que nous venons de citer, il peut s'en enorgueillir.

L'illustre Lalande, connu par sa science profonde et par ses principes philosophiques; Lalande, dont nous avons déjà rapporté le témoignage, disait en parlant des

jésuites : « Je les ai vus de près, c'était un peuple de héros pour la religion et l'humanité [1]. » Un peuple de héros, remarquez bien, qui défendait l'Église avec les armes les mieux trempées, avec la foi, le dévouement et l'intelligence ; un peuple de héros qui avait la sainte ambition de convertir le monde et de le rendre heureux ; un peuple de héros qui s'opposait aux intérêts égoïstes des gouvernements en prêchant la sainte-alliance des nations ; un peuple de héros qui défendait l'unité pour mettre un terme aux progrès de l'anarchie et qui faisait vœu d'obéissance pour soutenir le principe d'austérité sans lequel il n'est point d'organisation durable ; un peuple de héros enfin qui possédait toutes les connaissances humaines et s'imposait la glorieuse et sublime mission de répandre l'enseignement intellectuel et religieux dans toutes les classes de la société !

Certains adversaires des jésuites ne leur refusent pas la science, chose qui serait assez difficile quand les faits sont là pour attester le contraire ; mais ils s'élèvent contre ce qu'ils appellent la *morale pratique* des disciples de Loyola. Nous avons déjà fait voir la fausseté de cette accusation, puisque, de l'aveu même des philosophes élèves des jésuites et même des protestants, la pratique des membres de la Compagnie est en rapport

[1] Annales philosophiques, t. I.

avec les principes théoriques de l'Ordre, que les *Constitutions* et les *Règles* donnent jusqu'aux plus petits détails de la vie que doit mener un jésuite, et enfin que ceux qui s'en écartent encourent un blâme rigoureux. Mais on ne saurait jamais trop le répéter (et nous le prouvons dans le cours de cet ouvrage), la plupart de ceux qui ont attaqué les jésuites ne les connaissaient pas.

Ces mêmes jésuites, qu'on regardait comme des hommes si dangereux, eurent le mérite, dit le cardinal de Beausset, « d'honorer leur caractère religieux et moral par une sévérité de mœurs, une tempérance, une noblesse et un désintéressement personnel que leurs ennemis mêmes n'ont pu leur contester[1]. » M. de Beausset aurait pu ajouter que cette *sévérité de mœurs*, cette *tempérance*, cette *noblesse* et ce *désintéressement personnel* ont été contestés aux jésuites par ceux que l'esprit de parti empêchait de voir, d'entendre, d'apprécier et de juger. — « Partout où les jésuites purent se faire entendre, dit encore M. de Beausset, ils maintinrent toutes les classes de la société dans un esprit d'ordre, de sagesse et d'union : consacrés à l'éducation publique, ils possédèrent l'heureux talent de faire aimer la religion et la vertu. En remontant à l'époque de leur établissement, on remarque facilement que l'intention

[1] Histoire de Fénelon.

pure et publique de leur Institut avait été de défendre l'Église catholique contre les hérésies de Luther et de Calvin, et que son objet politique était de protéger contre le torrent des opinions anarchiques. Ces hommes, qui sont représentés comme si puissants, si dangereux, si vindicatifs, fléchirent sans murmurer sous la main qui les a écrasés; leur proscription a été le premier essai, et a servi de modèle à ces jeux cruels de la fureur et de la folie, qui ont brisé en un moment les richesses des générations passées et futures. » Que répondront à la dernière phrase de M. de Beausset ceux qui accusent les jésuites d'avoir violemment résisté aux arrêts qui les ont fait chasser de France? Ils ont courbé la tête, tout en déplorant l'aveuglement de leurs adversaires; car ils voyaient bien que ce n'était pas eux qu'on cherchait à détruire!

Veut-on savoir jusqu'où les nombreux disciples de Loyola portaient l'oubli d'eux-mêmes, le mépris des jouissances de la vie, en un mot l'ascétisme? Laissons parler un célèbre antagoniste de la Société de Jésus : « Rien n'était plus dur, plus pauvre que la vie privée de chaque jésuite. On voyait une multitude d'hommes, rangés sous une discipline austère, en supporter toutes les rigueurs avec joie. Depuis le portier de chaque maison jusqu'au général, le même esprit animait et vivifiait toute l'association : parmi eux cha-

que membre se devait tout entier à elle; poussé au travail tant que duraient ses forces, oublié, relégué dans quelque réduit obscur quand elles étaient épuisées; pauvre, grossièrement nourri, ramené au travail avec l'aurore, loin de se plaindre, loin de déserter, de chercher à rompre une chaîne laborieuse, le jésuite n'existait que pour l'honneur du corps qui lui valait tous ces maux. Cet esprit avait tellement pénétré tout ce grand corps, que dans le cours de la révolution on a vu ses débris, injures du temps, égarés sur les terres étrangères, ne former qu'un seul vœu, celui de retourner à leurs cellules, de reprendre la chaîne du travail qui avait pesé sur leur jeunesse, et souvent, en expirant, ne reprocher au ciel que de les rappeler sans leur accorder de voir ces vœux lointains accomplis [1]. »

Quel touchant tableau de la vie ascétique des disciples de saint Ignace! Voilà donc les hommes qu'on poursuit depuis trois siècles en leur jetant l'injure et le mépris à la face! Comment ne mériteraient-ils pas une large part dans l'estime publique, ceux qui ont concouru à l'amélioration des classes pauvres et aux progrès de l'intelligence humaine, qui ont vécu dans l'austérité la plus grande parce que l'Église l'ordonne, et qui dans le monde ont soutenu cette même Église en employant

[1] M. de Pradt, Du Jésuitisme ancien et moderne.

toutes les ressources que donnent la science, les arts et la littérature ?

Nous n'en finirions pas si nous voulions citer tous les écrivains indépendants qui ont rendu hommage aux talents, aux vertus, au courage, à l'orthodoxie des membres de la Compagnie de Jésus. Il nous est cependant impossible de passer sous silence les admirables pages qu'un de nos plus illustres écrivains a consacrées aux disciples de Loyola. Nous les rapporterons entièrement, parce que nous aimons à nous appuyer sur le témoignage d'un homme de génie qui a étudié profondément l'histoire, les progrès et le but de l'Ordre de saint Ignace, qui en a parlé avec conscience, avec impartialité, et qui l'a toujours regardé comme le soutien le plus fidèle, le plus dévoué, le plus intelligent du catholicisme et de la papauté. Nos lecteurs ont déjà prononcé le nom de M. de Chateaubriand.

Voici le magnifique tableau que le célèbre auteur du *Génie du christianisme* fait de la Compagnie de Jésus :

« L'Ordre des jésuites, dit-il, était divisé en trois degrés, *écoliers approuvés*, *coadjuteurs* et *profès*. Le postulant était d'abord éprouvé par dix ans de noviciat, pendant lesquels on exerçait sa mémoire sans lui permettre de s'attacher à aucune étude particulière ; c'était pour connaître où le portait son génie.

Au bout de ce temps, il servait les malades pendant un mois dans un hôpital, et faisait un pèlerinage à pied en demandant l'aumône. Par là on prétendait l'accoutumer aux spectacles des douleurs humaines et le préparer aux fatigues des missions. Il achevait alors de fortes ou de brillantes études. N'avait-il que les grâces de la société et cette vie élégante qui plaît au monde, on le mettait en vue dans la capitale, on le poussait à la cour et chez les grands. Possédait-il le génie de la solitude, on le retenait dans les bibliothèques et dans l'intérieur de la Compagnie. S'il s'annonçait comme orateur, la chaire s'ouvrait à son éloquence; s'il avait l'esprit clair, juste et patient, il devenait professeur dans les colléges; s'il était ardent, intrépide, plein de zèle et de foi, il allait mourir sous le fer du mahométan ou du sauvage; enfin, s'il montrait des talents propres à gouverner les hommes, le Paraguay l'appelait dans ses forêts, ou l'Ordre à la tête de ses maisons. Le général de la Compagnie résidait à Rome. Les pères provinciaux en Europe étaient obligés de correspondre avec lui une fois par mois. Les chefs des missions étrangères lui écrivaient toutes les fois que les vaisseaux ou les caravanes traversaient les solitudes du monde. Il y avait en outre pour les cas pressants des missionnaires qui se rendaient de Pékin à Rome, de Rome en Perse, en Turquie, en Ethiopie, au Paraguay, ou dans quelque autre partie de la terre.

» L'Europe savante a fait une perte irréparable dans les jésuites. L'éducation ne s'est jamais bien relevée depuis leur chute. Ils étaient singulièrement agréables à la jeunesse ; leurs manières polies ôtaient à leurs leçons ce ton pédantesque qui rebute l'enfance. Comme la plupart de leurs professeurs étaient des hommes de lettres recherchés dans le monde, les jeunes gens ne se croyaient avec eux que dans une illustre académie. Ils avaient su établir entre leurs écoliers de différentes fortunes une sorte de patronage qui tournait au profit des sciences. Ces liens, formés dans l'âge où le cœur s'ouvre aux sentiments généreux, ne se brisaient plus dans la suite, et établissaient entre le prince et l'homme de lettres, ces antiques et nobles amitiés qui vivaient entre les Scipion et les Lélius. Ils ménageaient encore ces vénérables relations de disciples et de maître, si chères aux écoles de Platon et de Pythagore. Ils s'enorgueillissaient du grand homme dont ils avaient préparé le génie, et réclamaient une partie de sa gloire. Voltaire dédiant sa *Mérope* au père Porée, et l'appelant *son cher maître*, est une de ces choses aimables que l'éducation moderne ne présente plus. Naturalistes, chimistes, botanistes, mathématiciens, mécaniciens, astronomes, poètes, historiens, traducteurs, antiquaires, journalistes, il n'y a pas une branche des sciences que les jésuites n'aient cultivée avec éclat. Bourdaloue rap-

pelait l'éloquence romaine, Brumoy introduisait en France un théâtre de Grecs, Gresset marchait sur les traces de Molière; Lecomte, Parennig, Charlevoix, Ducerceau, Sanadon, Duhalde, Noël, Bouhours, Daniel, Tournemine, Maimbourg, Larue, Jouvency, Rapin, Vanière, Commire, Sirmond, Bougeant, Petau, ont laissé des noms qui ne sont pas sans honneur. Que peut-on reprocher aux jésuites? un peu d'ambition, si naturelle au génie. Pesez la masse du bien que les jésuites ont fait; souvenez-vous des écrivains célèbres que leur corps a donnés à la France, ou de ceux qui se sont formés dans leurs écoles; rappelez-vous les royaumes entiers qu'ils ont conquis à notre commerce par leur habileté, leurs sueurs et leur sang; repassez dans votre mémoire les miracles de leurs missions au Canada, au Paraguay, à la Chine, et vous verrez que le peu de mal dont on les accuse ne balance pas un moment les services qu'ils ont rendus à la société [1]. »

Si nous avons fait une si longue citation du bel ouvrage de M. de Chateaubriand, nous ne devons pas en demander pardon à nos lecteurs; car ce passage, remarquable à tant de titres, est une bonne fortune pour eux et pour nous. Que ceux qui attaquent aujourd'hui les jésuites lisent et relisent les admirables pages que

[1] Génie du Christianisme, t. IV.

nous venons de citer, et ils agiront désormais avec moins de malveillance, ou, pour mieux dire, avec moins de maladresse et d'étourderie.

On a prétendu que le but de la Compagnie de Jésus était d'étouffer les progrès des connaissances humaines, d'empêcher l'instruction de descendre dans les classes laborieuses, quand ce sont les jésuites au contraire qui ont le plus favorisé, depuis le seizième siècle jusqu'à la révolution française, la marche ascendante des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de la navigation, du commerce, et qui ont répandu, pour la plus faible rémunération possible, l'éducation dans tous les rangs de la société.

L'illustre agitateur de l'Irlande, le fougueux O'Connell, n'a-t-il pas dit, pour venger les jésuites des accusations calomnieuses qui avaient été portées contre leur enseignement : « On a dit que j'étais jésuite ; je n'ai pas cet honneur. Mais mes quatre fils ont été élevés par les jésuites ; et si le ciel m'avait donné vingt-quatre fils, je les aurais tous fait élever par les jésuites[1]. »

Pourquoi donc avoir tant crié contre l'enseignement unitaire et paternel de la Société de Jésus, contre cet enseignement qui a fait tous les grands hommes du siècle dernier ? C'est que l'enseignement des jé-

[1] Discours prononcé à Corn-Exchange, le 11 octobre 1843.

suites était dirigé dans un but religieux d'orthodoxie et de catholicisme qui n'était point celui des protestants, des jansénistes, des philosophes, des libéraux de la Restauration. Quand on veut abattre l'arbre on commence par en couper les racines. Les adversaires de l'Église, qui ne voulaient pas plus de la religion catholique que de l'autorité papale, devaient commencer par s'élever contre l'enseignement des jésuites, qui était fait en vue du catholicisme et de la papauté. Ils savaient bien que combattre l'enseignement des jésuites, calomnier leur Ordre et le faire expulser des États européens, c'était rendre la tâche de destruction facile !

Ainsi Fra Paolo Sarpi, entièrement dévoué aux protestants et partageant même leurs opinions, comme on le peut voir par quelques passages de sa correspondance, Fra Paolo Sarpi, qui eut une certaine célébrité en Italie au dix-septième siècle, et que nous connaissons en France par son *Histoire du Concile de Trente,* traduite par Pierre-François Le Courayer, Fra Paolo Sarpi « regardait la Réformation comme le seul moyen d'abaisser Rome, et l'abaissement de Rome comme l'unique voie de faire refleurir la pureté de la Religion. » Il écrivait, le 5 juillet 1611 : [1] « Il n'y a rien de plus es-

[1] Histoire du Concile de Trente, écrite en italien par Fra Paolo Sarpi, et traduite en français par Pierre-François Le Courayer. Tome I, p. 63 ; édit. d'Amsterdam de 1751, in-4°.

sentiel que de ruiner le crédit des jésuites. En le ruinant on ruine Rome, et si Rome est perdue la religion se réformera d'elle-même. »

Écoutons maintenant un philosophe du dernier siècle, qui, tout en louant ouvertement les jésuites, parce que ceux-ci étaient alors en crédit, ne craignait cependant pas de les attaquer dans l'ombre pour assurer le triomphe de la philosophie. D'Alembert écrivait, le 4 mai 1762, à son ami Voltaire : « Les classes du parlement croient servir la religion ; mais elles servent la raison sans s'en douter. Ce sont des exécuteurs de la haute justice pour la philosophie, dont ils prennent les ordres sans le savoir. Pour moi, qui vois tout en ce moment couleur de rose, je vois d'ici les jansénistes mourant l'année prochaine de leur belle mort, après avoir fait périr cette année les jésuites de mort violente ; les prêtres mariés, la confession abolie et le fanatisme écrasé sans qu'on s'en aperçoive. »

Que penseront les modernes adversaires des jésuites en lisant cette étonnante et significative confession ?...

CHAPITRE VII.

M. Lacretelle cite la phrase ridicule qui ne se trouve point dans l'*Histoire de France* du P. Loriquet. — Erreurs de M. Michelet réfutées par le témoignage de d'Alembert. — La liberté et l'autorité. — *Perinde ac cadaver.* — Cerutti défenseur de l'obéissance. — Sans autorité, point d'organisation sociale possible. — L'obéissance ordonnée par le christianisme et prescrite par les Pères de l'Église. — M. Lerminier blâme les leçons de M. Michelet sur les jésuites. — M. Libri et ses articles de la *Revue des deux Mondes.* — Témoignages de tous les princes catholiques en faveur de l'Ordre de Loyola. — Le *Courier français* et la suppression du mot *maintenant* dans le verset 36 du chap. XVIII de l'Évangile selon saint Jean. — Réponse au *Courrier.* — Contre-sens de M. Quinet. — Réfutation des conséquences qu'il tire des *Exercices* et du *Directoire* de l'Institut. — Religion de M. Quinet.

Les témoignages des souverains pontifes, des protestants, des philosophes et des écrivains indépendants en faveur des jésuites sont la meilleure réponse que l'on puisse faire à ceux qui ont attaqué et attaquent encore la Compagnie de Jésus. Voilà pourquoi nous avons donné tant de citations dans cet ouvrage. Nous avons cru qu'il était convenable de nous appuyer sur les nombreux témoignages des chefs de l'Église pour repousser les accusations portées contre les jésuites et prouver l'orthodoxie de leur Ordre. Nous avons pensé aussi qu'il valait mieux opposer des protestants et des philosophes à des philosophes et à des protestants, que de répondre nous-même. Si nous avions parlé comme ont parlé Voltaire, Buffon, Montesquieu, d'Alembert, Robertson, Descartes, Lalande, Schoell ou Léopold Ranke, on nous

aurait accusé de partialité, et l'on n'aurait point voulu ajouter foi à nos paroles. La prévention contre les jésuites est si grande que, si on les met en cause, il faut nécessairement les attaquer. L'esprit de parti est tellement dominant, que la vérité a bien de la peine à se faire jour. Pour arriver au succès il faut flatter les anciens préjugés et suivre les vieilles ornières [1].

M. Michelet, dont nous admirons certainement le talent, et qui a fait preuve d'une grande indépendance de caractère et d'une haute supériorité intellectuelle dans ses précédents travaux, s'est malheureusement laissé dominer par les préjugés quand il a voulu apprendre à ses auditeurs l'histoire et les doctrines des disciples de saint Ignace. En lisant les leçons qu'il a faites sur les jésuites, on ne reconnaît plus l'ingénieux penseur, l'historien impartial, l'écrivain élégant que nous avons si souvent applaudi. L'esprit de parti l'a rendu aveugle et lui a faussé le jugement. Il ne parle plus avec justice, avec modération, avec sagesse; il insulte : « Les jésuites sont des *plaies* qui ne doivent jamais *salir* la France... La mécanique des jésuites *n'a rien fait de vivant*... Êtes-vous? Non, vous avez l'air d'être... Pur accident, simple phénomène, nulle

[1] M. Lacretelle, dans son discours d'ouverture prononcé à la Sorbonne, n'a pas agi autrement. Nous avons vu avec peine ce grave et savant professeur citer la phrase ridicule qu'on attribue au P. Loriquet, laquelle n'a jamais été écrite, ni par lui, ni par aucun membre de la Compagnie de Jésus. Nous *défions* M. Lacretelle, qui est comme on le sait un ami de la vérité, de nous dire dans quelle édition de l'*Histoire de France* du P. Loriquet se trouve la phrase qu'il a citée devant ses nombreux auditeurs.

existence. Ce qui *est* vraiment, produit... Les jésuites sont les *tyrans* du clergé, les *ennemis* de la France [1]. »

D'Alembert, qui rendait justice au mérite éclatant des jésuites, quoique ne voulant pas de leur Ordre, était loin de penser comme M. Michelet : « Les jésuites, disait-il, se sont exercés avec *succès* dans *tous les genres :* éloquence, histoire, antiquités, géométrie, littérature profonde et agréable, il n'est presque aucune classe d'écrivains où elle ne compte des hommes du *premier mérite* [2]. » Le jugement porté par d'Alembert est celui de tous les philosophes qui ont vu les jésuites avec les yeux de la raison, comme nos lecteurs ont pu s'en convaincre en lisant les témoignages rapportés plus haut.

M. Michelet dit que la *mécanique* des jésuites n'a rien fait de *vivant :* elle a fait des milliers d'hommes de talent, des philosophes célèbres, des penseurs hardis et profonds, des écrivains remarquables, des historiens d'une immense érudition, des mathématiciens renommés, des politiques illustres, des capitaines aussi habiles que braves ; elle a fait, entre autres : Condé, Luxembourg, Richelieu, Fléchier, Lalande, La Rochefoucauld, Bossuet, Fénelon, Huet, Fleury, Lamoignon, Talon, Pothier, Montesquieu, Maupeou, Juste-Lipse, Descartes, La Condamine, Fontenelle, Buffon, Corneille, Molière, Rousseau et Voltaire.

M. Michelet, qui a souvent exprimé dans ses ouvrages des idées justes et hardies, ne craint pas de compromettre sa réputation en disant de semblables trivialités :

[1] Des Jésuites, p. 1, 32, 34, 39, 60.

[2] Voir plus haut, p. 19.

« Prenez un homme dans la rue, le premier qui passe, et demandez-lui : Qu'est-ce que les jésuites? Il vous répondra sans hésiter : La contre-révolution [1]. » M. Michelet ne fait pas attention que le *premier qui passe* ne peut être considéré comme une autorité, surtout en pareille matière. Si les professeurs d'histoire connaissent si mal les jésuites, il est bien permis au *premier qui passe* de ne pas les connaître du tout.

La gravité est l'apanage du professeur, et nous voyons avec peine M. Michelet en manquer quelquefois dans ses leçons sur les jésuites. Pour convaincre les disciples de saint Ignace de morale relâchée, il dit : « On montre une pomme à un enfant pour le faire venir à soi. Eh bien, on a montré aux femmes de gentilles petites dévotions féminines, de saints joujoux inventés hier; on leur a arrangé un petit monde idolâtre. Quel signe de croix ferait saint Louis s'il revenait et voyait! Il ne resterait pas deux jours; il aimerait mieux retourner en captivité chez les Sarrasins. » Cette phrase serait beaucoup mieux placée dans *le Charivari* que dans un livre d'histoire. Il faut vraiment n'avoir jamais étudié les Constitutions de la Compagnie de Jésus, et n'avoir jamais lu les approbations de l'Ordre par les souverains pontifes, pour ne pas savoir que les jésuites se distinguèrent en tout temps par leur austérité, par la régularité de leur conduite et par la sévérité de leurs mœurs. Ceux qui ont pris connaissance des témoignages rapportés dans les chapitres précédents doivent en avoir acquis la certitude.

[1] Des Jésuites, p. 9.

M. Michelet, qui défend la liberté parce que la liberté *c'est lui* (nous n'inventons pas, nous ne faisons que rapporter textuellement ses propres paroles [1]), s'élève avec force contre l'obéissance des inférieurs et l'autorité des chefs. Il nous semble qu'il aurait dû se demander auparavant s'il est possible d'organiser un état social quelconque sans l'obéissance et sans l'autorité. « L'homme, dit M. Michelet, sera dans la main des supérieurs comme un bâton dans la main d'un vieil homme qui en fait tout ce qu'il veut; il se laissera pousser à droite, à gauche, comme un cadavre : *perinde ac cadaver* [2]. » Nous répondrons à M. Michelet par l'*Apologie* de l'Institut des Jésuites qu'il a bien voulu citer, mais d'une manière insuffisante. Ce n'est pas notre faute si nous le combattons avec ses propres armes.

Cérutti, auteur de cette *Apologie*, montre que l'obéissance des jésuites n'est nullement contraire aux principes de la loi naturelle, aux lumières de la raison, à la sûreté des États, à l'honneur de la Divinité, et il ajoute : « Sectateurs de la loi naturelle, vous jugez que cette obéissance lui est contraire : serait-ce parce qu'elle gêne la liberté, parce qu'elle établit les subordinations? Serait-ce purement en qualité d'obéissance? Celle que les sujets rendent à leurs princes, celle que les soldats rendent à leurs officiers, celle que les peuples rendent à leurs magistrats, celle qu'un fils rend à son père, celle qu'un disciple rend à son maître, seraient donc

[1] « La *tradition* c'est ma *mère*, et *la liberté* c'est moi (p. 21). Dans un autre endroit il montre un peu plus de générosité : « *La liberté c'est l'homme* » (p. 65).

[2] Des Jésuites, p. 44.

toutes également contraires à la loi naturelle? Toutes gênent la liberté, toutes établissent la subordination. Détrompez-vous; la liberté n'exclut point la subordination, ni la subordination la liberté. Détrompez-vous : du sein de la nature sortent en foule des principes de supériorité et de liens de dépendance. Il est dans la nature que la force commande à la faiblesse, que le talent gouverne l'incapacité, que le savoir dirige l'inexpérience, que le petit nombre cède au plus grand nombre ou à ceux qui le représentent, que l'homme révère son auteur et ceux qui en sont l'image sur la terre. Rompez donc tous les liens dont l'assemblage et le rapport produisent l'harmonie sociale; détruisez la grande chaîne qui embrasse, réunit et subordonne tout le système des êtres; renversez l'ordre de l'univers et la gradation de la nature en soutenant que toute obéissance, que toute dépendance lui est contraire, ou avouez que celle des jésuites ne l'est pas en qualité de simple obéissance..... La raison veut que dans toute société l'intérêt personnel soit immolé à l'intérêt public. Par l'intérêt personnel on doit entendre la volonté particulière ou la passion; par l'intérêt public, la volonté générale ou la loi; mais on ne peut obéir à la loi sans obéir aux supérieurs qui en sont les instituteurs, ou les représentants, ou les organes. La raison veut donc que dans toute société on obéisse aux supérieurs. C'est ce qu'exige l'Institut : telle est l'obéissance qu'il prescrit, et vous la trouvez contraire aux lumières de la raison!... Un Institut qui laisse aux inférieurs le droit de faire à leurs supérieurs de libres représentations et de justes remontrances[1] ex-

[1] « Cependant s'il vous arrive d'avoir un avis différent de celui

clut-il tout examen raisonnable? Un examen quelconque est-il toujours nécessaire? ne serait-il pas pour l'ordinaire dangereux et funeste? Comment le prince serait-il servi dans ses armées s'il était permis à chaque subalterne d'examiner avant que d'obéir? S'il était permis à chaque particulier d'examiner les arrêts avant que de s'y soumettre, comment les parlements les feraient-ils exécuter? Comment subsisteraient les empires, les établissements divers, les familles elles-mêmes, si les sujets qui les composent s'arrogeaient tous le privilége de ne rendre une exacte obéissance qu'après un examen arbitraire?... Cessez donc de condamner l'obéissance des jésuites. Toujours avantageuse, jamais funeste, elle mérite l'éloge, la reconnaissance et encore plus l'imitation de tout bon Français. Non, ce n'est pas l'obéissance, quelque étendue qu'elle soit, qui est dangereuse dans un état monarchique; c'est la désobéissance, qui, quelque légère qu'on la suppose, dès qu'elle est dissimulée, à plus forte raison dès qu'elle est tolérée, peut avoir les plus déplorables suites[1]. »

Voilà quelle est l'obéissance prescrite par l'Institut. M. Michelet savait bien en quoi elle consistait, puisqu'il a cité Cérutti; mais il s'est bien gardé de faire connaître à ses auditeurs le passage que nous venons de rapporter. Le savant professeur qui reproche aux jésuites *seuls* leur obéissance ignore-t-il que, selon l'Église, on doit

des supérieurs, et si, après avoir consulté humblement le Seigneur, vous jugez devoir le leur exposer, *il ne vous est point défendu* de leur faire là-dessus *vos remontrances.* »Ep. S. Ignat., De virtut. obedient., p. 163, § 19.

[1] Apologie de l'Institut des jésuites, chap. x.

obéir à ses supérieurs religieux, à ses supérieurs ecclésiastiques, à ses supérieurs temporels, comme à Dieu lui-même [1]; que saint Paul disait aux Éphésiens : « Obéissez à vos supérieurs comme à Jésus-Christ [2]; que saint Basile exigeait de chaque inférieur, pour les ordres de ses chefs, une plénitude de consentement et d'adhésion égale à celle qu'on doit avoir pour la foi [3]; que saint Benoît prescrivait l'obéissance envers les supérieurs comme envers Dieu même [4]; que saint Augustin voulait qu'on reconnût dans la personne du chef celle de Jésus-Christ [5]; que saint Bonaventure soutenait qu'il était encore plus méritoire d'obéir à un homme pour l'amour de Dieu que d'obéir à Dieu lui-même [6], et que pour être vraiment obéissant il fallait être comme un *cadavre* qui se laisse toucher, remuer, manier sans aucune résistance [7]; que saint Bernard appelait l'obéissance rendue à un supérieur, une obéissance rendue à Dieu [8]; que saint Césaire ordonnait de recevoir le commandement des supérieurs comme s'il venait du ciel, comme s'il était prononcé par la bouche de Dieu même [9]; que saint Bruno, saint Fulgence, saint Grégoire-le-Grand, saint Fructueux, saint Colomban, saint Jean-

[1] Matth., xxv, 45; xviii, 3; ix, 33.
[2] Ephes., vi, 5.
[3] Sermo 2, De instit. monach.
[4] Reg. S. Benedict., cap. 5.
[5] Regl. de S. August. et Const., chap. 2.
[6] Tract. de gradib. virt., cap. 2.
[7] In vita franc., cap. 60.
[8] Lib. 3, Discip. præcept.
[9] In bibl. patr., édit. Ludg., 1677, t. viii.

Climaque, saint François de Sales, saint François de Paule [1], prescrivaient la même obéissance que prescrit l'Institut des jésuites. Ignore-t-il la réponse que le cardinal de Richelieu fit aux ministres réformés de Charenton : « Si vous n'étiez pas aveugles vous-mêmes, disait-il, vous sauriez que l'obéissance que vous appelez *aveugle* n'est pas blâmable, puisqu'un vrai religieux la doit avoir.... Les jésuites ne sont pas coupables de faire et de garder un vœu que les Pères de l'ancienne Église non-seulement *approuvent*, mais *ordonnent* comme nécessaire aux religieux [2]; et qu'enfin Bossuet s'écriait en parlant au nom de la raison : « Que l'autorité cesse dans le royaume, tout sera en confusion, comme l'univers entier tomberait dans le néant si la Providence divine cessait de le soutenir [3] ? »

M. Michelet adresse encore aux jésuites d'autres reproches qui ne sont pas plus fondés. Nous y répondrons en renvoyant le savant professeur aux témoignages des protestants et des philosophes, parce que ceux-ci connaissaient les jésuites, tandis que M. Michelet avoue naïvement ne pas les connaître : « Ce que sont les jé-

[1] Ann. ord. Carthus., lib. 1, chap. 8. — Surius, in Vita S. Fulg., t. 1. — S. Greg. Mag., lib. 2, cap. 4. — S. Hier., Epist. ad Rusticum. — S. Thom., 1, 2, q. 13, art. 5, ad. 3. — Reg S. Fruct., p. 14. — Reg. S. Colomb., p. 92. — Saint Jean Climaque appelait l'obéissance un *tombeau* où l'on ensevelit sa volonté. — Esprit de saint François de Sales. — Vie de saint François de Paule, p. 213.

[2] Principaux points de la foi contre les ministres de Charenton.

[3] Politique tirée de l'Écriture sainte, p. 431.

suites, dit-il, et ce qu'ils font, qui le sait? Ils ont plus que jamais une existence mystérieuse [1]. » — Si M. Michelet ne sait *ni ce que sont, ni ce que font* les jésuites, pourquoi les a-t-il combattus ?

M. Lerminier, dans un article [2], conçu d'une manière très-habile (trop habile peut-être), où il ménage également le clergé, les jésuites et l'Université, raille M. Michelet avec une gravité bien cruelle et lui donne une leçon qui devra certainement lui profiter. Après avoir dit que M. Michelet, dans la guerre qu'il déclare aux jésuites, est moins *gai*, moins *généreux* que Voltaire, et que le livre de MM. Michelet et Quinet a *porté trop loin;* après avoir relevé la *vivacité* des *exclamations* de M. Michelet et le *désordre de son style,* il ajoute : « Pour bien combattre, il faut moins *d'emportement.* L'esprit n'est véritablement puissant dans la polémique que lorsqu'il est maître de lui-même et de sa *colère.* Les *combattants novices* sont toujours en *fureur*... En lisant ce que M. Michelet a écrit sur les jésuites, on se surprend parfois à prendre contre lui *leur défense :* à coup sûr ce n'est pas là l'effet qu'il a voulu produire. » M. Lerminier ne s'en tient pas à ces *conseils* que M. Michelet a bien mérités ; il cite la fameuse phrase du professeur : « On a dit que je défendais, on a dit que j'attaquais. Ni l'un ni l'autre : j'enseigne ; » et il y répond en se demandant : « Faut-il souscrire à cette *prétention?* Alors la critique historique serait obligée d'être *plus sévère;* car elle aurait à demander compte à l'écrivain de ses jugements si *in-*

[1] Des Jésuites, p. 46.

[2] Revue des Deux-Mondes du 15 octobre 1843.

complets et si *passionnés.* Dans les six leçons qu'il a publiées ce n'est pas l'histoire, c'est la *polémique* qui est présente, polémique dont le *retentissement* et *l'âpreté* placent désormais M. Michelet dans les rangs des plus *ardents adversaires du catholicisme.* »

N'avions-nous pas raison de dire plus haut qu'il n'est pas une seule accusation portée contre les jésuites qui ne puisse se réfuter par le propre témoignage d'un philosophe !

Un autre adversaire des jésuites, moins important que M. Michelet; un rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes*, de cette même *Revue* qui s'est mise en contradiction avec elle-même [1]; un savant dont la presse française s'est occupée dans ces derniers temps, M. Libri enfin, a lancé ses foudres contre l'Ordre de Loyola, et... elles lui ont ouvert les portes du Collége de France.

Nous ne voulons pas être pour le nouvel académicien un second *Liouville :* les désagréments qu'il a éprouvés dernièrement nous font un devoir de le laisser en repos. Cependant, comme il a mis en avant certains faits qui nous paraissent manquer d'exactitude, nous allons les rectifier dans le seul intérêt de défendre la vérité historique.

M. Libri prétend que les jésuites « furent repoussés deux fois de France par les rois *très-chrétiens*, et que leur Ordre fut aboli par Clément XIV aux *applaudissements de toute l'Europe* [2]. » Nos lecteurs savent déjà, par les témoignages des protestants et des philoso-

[1] Voir dans cette *Revue* les articles de M. Libri et celui de M. Lerminier sur les jésuites.

[2] Revue des Deux-Mondes du 15 juin 1843.

phes que nous avons cités précédemment, de quelle manière le bref de suppression fut accueilli et jugé par *toute l'Europe :* nous n'y reviendrons pas, et nous renverrons M. Libri et ceux qui partagent ses opinions au chapitre cinquième de notre ouvrage. Quant à l'autre accusation, nous pouvons dire qu'elle est dénuée de fondement. Les rois *très-chrétiens* approuvèrent constamment la Compagnie de Jésus, comme l'ont dit avec raison les papes Urbain VIII en 1623 [1], et Clément XIII en 1764 et 1765 [2]; Les rois *peu* ou *point chrétiens* ont même tenu à conserver les jésuites dans leurs États.

Tous les souverains catholiques devaient entourer de leur puissante protection l'Institut de Loyola, puisque cet Institut avait pour but la défense du catholicisme. Aussi l'empereur d'Autriche Ferdinand II consigna-t-il, dans les instructions qu'il laissa pour servir à ceux qui lui succéderaient, ce témoignage éclatant en faveur des jésuites : « Nous recommandons avant tout et très-sérieusement à nos enfants la Société de Jésus et ses Pères, non-seulement par attachement pour elle, mais surtout à cause de *sa doctrine,* des *soins* qu'elle prend de l'*éducation* de la jeunesse, de la vie *exemplaire* de

[1] ...« Où les *pieux rois* de Portugal avaient ouvert un vaste champ aux ouvriers de la vigne du Seigneur ; où les *rois catholiques* de Castille n'en avaient pas ouvert un moindre, etc., etc.» Voir p. 112 et 113.

[2] « L'Institut des jésuites, soutenu jusqu'ici de la protection, du pouvoir et de la bienveillance des rois *très-chrétiens* et des plus *religieux princes*, etc.» (Lettre aux archevêques de France, voir p. 129.) — « Que les rois les *plus pieux* ont toujours pris sous leur protection la Compagnie de Jésus, etc. » Voir p. 132.

ses membres, qui *édifient* l'Église et travaillent le *plus utilement* à *conserver* et à *propager* la religion catholique [1]. » — Catherine II, impératrice de Russie et l'amie des philosophes, écrivait en 1783 : « Les motifs qui m'ont portée à accorder ma protection aux jésuites sont fondés sur la *raison* et la *justice*, aussi bien que sur l'espoir qu'ils seront utiles à mes États. Ils sont les *plus capables* d'instruire mes sujets et de leur inspirer les *sentiments d'humanité* avec les *véritables principes* de la religion chrétienne [2]. » — Le roi de Prusse Frédéric II écrivait à Voltaire : « Pour moi, j'aurais tort de me plaindre de Ganganelli ; il me laisse mes *chers jésuites*, que l'on persécute partout [3]. » — Schoell nous apprend que le même Frédéric II, « qui appréciait les choses sans passion, fit présenter, en 1770, au pape un mémoire *en faveur* des jésuites, et qu'il ne permit pas de publier en Silésie et dans le duché de Clèves le bref de Clément XIV, parce qu'il ne connaissait point de *meilleurs prêtres* et de *meilleurs professeurs* que les jésuites [4]. » — Nous avons vu, d'après la bulle de Pie VII, que Paul Ier, empereur de Russie, et Ferdinand, roi de Naples, sollicitèrent le rétablissement de la Compagnie de Jésus. — George III, roi d'Angleterre, laissa, par son bill du 25 mai 1778, les jésuites libres d'enseigner la jeunesse dans tous ses États. — En 1817, une révolution éclata dans l'Amérique méridionale ; et parmi les griefs que les insurgés

[1] Lamormain, Virtut. Ferdinandi II, p. 241 et 246.

[2] Extrait d'une lettre écrite par Catherine II au pape.

[3] Lettre datée du 5 juillet 1770.

[4] Histoire des États européens, t. XLIV.

firent valoir contre la cour d'Espagne, ils adressèrent à la métropole le reproche de les avoir arbitrairement privés des jésuites, « auxquels, disaient-ils, nous devons notre *état social*, la *civilisation*, toute notre *instruction* et des services dont nous ne *pouvons* nous passer. »

M. Libri nous objectera peut-être que nous parlons de toutes les nations du globe, excepté de la France. Nous allons lui répondre en citant les propres paroles de plusieurs de nos souverains *très-chrétiens*.

La veille de Noël de l'an 1603, le président Du Harlay (qui croyait aussi que l'Ordre de Jésus enseignait le régicide), voulant détourner Henri IV du dessein qu'il avait de rappeler les jésuites, alla au Louvre, et prononça devant un grand nombre de conseillers une harangue à laquelle le roi fit une réponse dont nous allons citer quelques extraits : « Je veux donc que vous sachiez, touchant Poissy, que si tous eussiez aussi bien fait qu'un ou deux jésuites, les choses y fussent mieux allées pour les catholiques. On reconnut dès lors, non leur ambition, mais bien leur suffisance; et m'étonne sur quoi vous fondez l'opinion d'ambition en des personnes qui *refusent* les dignités et prélatures quand elles leur sont offertes, et qui font un vœu à Dieu de n'y aspirer jamais, et qui ne prétendent autre chose en ce monde que de servir sans récompense ceux qui veulent tirer service d'eux. La Sorbonne, dont vous parlez, les a condamnés; mais ç'a été, comme vous, devant que de les connoître; et si l'ancienne Sorbonne n'a point voulu, par *jalousie*, les connoître, la nouvelle y a fait ses études et s'en *loue*. S'ils n'ont été en France jusqu'à pré-

sent, Dieu me réserve cette gloire, que je tiens à grâce de les y établir... L'Université les a contrepointés; mais c'a esté parce qu'ils *faisoient mieux* que les autres, témoin l'affluence des escoliers qu'ils avoient à leurs colléges. Vous dites qu'en votre parlement les plus doctes n'ont rien appris chez eux. Si les plus vieux sont les plus doctes, il est vrai, car ils avoient étudié devant que les jésuites fussent connus en France; mais j'ai ouï dire que les autres parlements ne parlent pas ainsi, ni même tout le vôtre... Ils attirent, dites-vous, les enfants qui ont de l'esprit, voient et choisissent les meilleurs, et c'est de quoi je les estime. Ne faisons-nous pas choix des meilleurs soldats pour aller à la guerre? S'ils vous fournissoient des précepteurs ou des prédicateurs ignorants, vous les mépriseriez; ils ont de beaux esprits, vous les en reprenez... Le vœu d'obéissance qu'ils font au pape ne les obligera pas davantage à suivre son vouloir que le serment de fidélité qu'ils me firent, à n'entreprendre rien contre le prince naturel; mais ce vœu n'est pas pour toute chose, ils ne le font que d'obéir au pape quand il voudra les envoyer à la conversion des infidèles, et de fait c'est par eux que Dieu a converti les Indes; et c'est ce que je dis souvent : L'Espagnol s'en est servi, pourquoi ne s'en serviroit pas la France?... Ils entrent comme ils peuvent; aussi font bien les autres, et suis moi-même entré comme j'ai pu dans mon royaume. Mais il faut ajouter que leur patience est grande, et moi je les admire; car avec *patience* et *bonne vie* ils viennent à bout de *toutes choses*. Et si on ne les estime pas moins en ce que vous dites qu'ils sont *grands observateurs* de leurs vœux, c'est

ce qui les *maintiendra*.... Pour ce qui est des ecclésiastiques qui se formalisent d'eux, c'est de tout temps que l'ignorance en a voulu à la science. Touchant l'opinion qu'ils ont du pape, je sais qu'ils le *respectent fort;* aussi fais-je, moi. Je m'assure qu'ils ne disent rien davantage que les autres de l'autorité du pape, et crois que, quand on voudroit faire le procès aux opinions, *il le faudroit faire à celle de l'Eglise catholique.* Quant à la doctrine d'émanciper les ecclésiastiques de mon obéissance ou d'enseigner à tuer les rois, il faut voir d'une part ce qu'ils disent et s'informer s'il est vrai qu'ils le montrent à la jeunesse. Une chose me fait croire qu'il n'en est rien, c'est que, depuis trente ans en çà qu'ils enseignent la jeunesse de France, plus de cinquante mille escoliers de toute sorte de conditions sont sortis de leurs colléges, et que l'*on n'en trouve un seul* qui soutienne leur avoir ouï tenir un tel langage, ni autre approchant de ce qu'on leur reproche. » Henri IV, après avoir parlé des attentats de Barrière et de Châtel, ajoute : « Et quand ainsi seroit qu'un jésuite auroit fait ce coup-là, faut-il que tous les autres pâtissent pour un Judas, ou que je réponde de toutes les fautes qu'ont faites et que feront encore tous mes soldats [1] ? »

[1] On a voulu récuser ce curieux témoignage, parce que M. de Thou, président au parlement de Paris et opposé au rétablissement des jésuites, n'en avait point parlé. Il a été conséquent avec lui-même; mais il n'a pas été vrai. Cette pièce, dont nous n'avons donné que quelques extraits, se trouve dans les *Mémoires de Villeroy,* sécrétaire d'État et confident de Henri IV; dans l'*Histoire de Henri IV*, écrite sous les yeux même de ce

Henri IV prodigua encore d'autres éloges aux jésuites. Le jour où les disciples de saint Ignace lui présentaient les députés qu'ils envoyaient à Rome, le roi leur dit : « Je ne vous ai reçus qu'après m'être bien informé de vous. Vos ennemis vous ont causé ce bien, et ma curiosité a été votre bonheur. J'ai bien reconnu que ce n'étoit que *calomnie* ce dont on vous chargeoit. J'ai voulu vous mettre en ma propre maison, en celle de mes pères [1], pour donner un exemple à mes sujets de faire de même. Si, *pour les calomnies*, on coupoit *toutes* les langues médisantes, il y auroit *bien des muets*, et on seroit en peine de se faire servir. J'ai été de deux religions ; et tout ce que je faisois, étant huguenot, on disoit que c'étoit pour ceux de ce parti ; et maintenant que je suis catholique, ce que je fais pour le bien de ma religion, on dit que je suis *jésuite*. Je passe par-dessus tout cela et m'arrête au bien ; faites ainsi, vous autres. Ne vous souciez pas de ce qu'on peut dire, mais seulement faites bien. Si de douze mille que vous êtes *quelques-uns viennent à faillir*, ce ne sera pas une *grande merveille*, ce sera plutôt *un miracle* qu'en un si grand nombre il ne s'en trouve pas davantage : il s'est bien trouvé un Judas entre les douze apôtres [2]. »

prince, par Pierre Mathieu ; dans Dupleix, historiographe de la France et vivant à la cour ; dans le *Mercure français*, t. II, p. 170, et enfin dans le plaidoyer que Montholon prononça devant le Parlement de Paris.

[1] Henri IV donna aux jésuites la maison royale de la Flèche qui devint le plus considérable de leurs collèges en France.

[2] Plaidoyer de Montholon, prononcé en 1611 et imprimé en 1612.

En 1615, Louis XIII approuva la teneur des cahiers des deux chambres dans lesquels se trouvaient ces passages : « La compagnie reconnaissant combien l'Institut des pères jésuites, leur *piété*, *doctrine* et industrie a servi et servira encore pour la manutention de la foi et religion catholique et pour l'*extirpation* des hérésies ; les *grands biens* qu'ils font à votre royaume nous obligent de supplier très-humblement V. M., qu'en considération des *bonnes lettres* et de la *piété* dont ils font profession, il lui plaise leur permettre d'enseigner dans leur collége de Clermont et faire leurs fonctions ordinaires dans les autres maisons de Paris. » Louis XIII accorda non-seulement tout ce que l'Église et la noblesse de France demandaient en faveur des jésuites, mais il écrivit lui-même une lettre au pape Grégoire XV pour solliciter la canonisation du fondateur de l'Ordre de Jésus. Dans cette lettre on lit : « Les premières instructions que j'ai reçues de la foi et bonnes mœurs ont été des pères jésuites. Ils ont eu jusqu'à présent la direction de ma conscience, dont je demeure *très-satisfait*, et désireux de faire ressentir à tout leur Ordre les effets de ma *bienveillance* [1]. »

Louis XIV pensait comme Henri IV et Louis XIII quand il se déclarait, dans ses lettres patentes, le fondateur des colléges de jésuites à Paris ; attendu, disait-il, que c'était « pour favoriser les *soins* que les disciples de saint Ignace prennent *si utilement* d'élever la jeunesse dans la connaissance des *bonnes lettres*, et de lui apprendre ses *véritables* obligations envers Dieu

[1] Lettres à Grégoire XV, datées du 14 février 1621.

et *envers ceux qui sont préposés au gouvernement des peuples.* » Louis XIV avait une telle affection pour l'Ordre de Loyola que ce fut dans son sein qu'il choisit ses confesseurs, Charles Paulin, Jacques Dinet, François Annat, Jean Ferrier, François La Chaise, Michel Tellier [1], et qu'il rendit les jésuites dépositaires de son cœur après sa mort, comme avaient fait Henri IV et Louis XIII.

Nous pensons que le savant M. Libri doit être maintenant convaincu de ses erreurs. — Quand on se propose de traiter une question historique, on doit commencer par apprendre l'histoire.

Un journal de l'opposition, le *Courrier français*, dans un article [2] dirigé contre les jésuites modernes, signale les altérations, les falsifications, les suppressions qu'ont subies les textes sacrés au milieu du dix-septième siècle. Il cite, à l'appui de son assertion, le verset 36 du chapitre XVIII de l'Évangile selon saint Jean, que l'on traduit depuis plus de cent cinquante ans en France par : *Mon royaume n'est pas de ce monde,*

[1] Louis XIV ne fut pas le seul qui choisit ses confesseurs parmi les jésuites. Henri III eut pour confesseur un jésuite, Edmond Auger; Henri IV eut Pierre Cotton, jésuite, depuis l'année 1604 jusqu'à sa mort; Louis XIII prit le même confesseur et eut ensuite d'autres confesseurs appartenant à la Compagnie de Jésus; ces confesseurs furent : Jean Arnoux, Gaspard Seguiran, Jean Suffren, Alexandre Jarry, Charles Maillan, Jacques Gourdon, Nicolas Caussin, Jacques Sirmond et Jacques Dinet. Louis XV, même, prit des jésuites pour confesseurs; il eut de 1722 à 1743 De Lignières, de 1743 à 1753 Peyrusseau, et de 1753 à 1764 Des Marets.

[2] *Courrier français* du 16 novembre 1843.

au lieu de : *Mais* MAINTENANT *mon royaume n'est pas de ce monde*, comme l'exige le texte de la Vulgate ainsi conçu : NUNC *autem meum regnum non est hinc.* « Quoique nous n'ayons pas mission, dit le *Courrier français*, d'enseigner au clergé à lire l'Évangile, nous prenons la liberté de l'engager à consulter toutes les traductions françaises autorisées ou tolérées par l'Église catholique de 1487 à 1667, et il y retrouvera le mot *maintenant.* C'est depuis 1667 que ce mot est supprimé universellement dans toutes les traductions françaises considérées comme orthodoxes et publiées avec approbation d'évêques et de rois très-chrétiens. »

Avant de répondre au *Courrier français*, nous nous sommes livré à un travail de bénédictin : nous avons parcouru *toutes* les Bibles grecques et latines des bibliothèques publiques de Paris, depuis l'édition dite *Mazarine*, de 1455 [1], jusqu'à celle de Dom Calmet, datée de 1715, et dans *toutes* nous avons trouvé au passage indiqué le νῦν et le *nunc.* Les Bibles modernes en grec ou en latin portent également le νῦν et le *nunc.* Nous avons ensuite passé en revue les traductions françaises, depuis la curieuse Bible gothique de Guyars des Moulins, imprimée en 1487 [2], jusqu'au Nouveau Tes-

[1] Cette Bible, imprimée à Mayence par Guttemberg lui-même (elle est la première qui fut imprimée), se trouve à la Bibliothèque royale où elle est conservée avec soin.

[2] Voici de quelle manière est traduit le verset 36, du chapitre 36, de l'Évangile de saint Jean, dans cette ancienne et précieuse édition ornée de ravissantes miniatures : « Jesus respondit : Mon royaume nest myc de cest monde, mes servans

tament de 1658, et dans les *trente-trois* éditions par nous visitées avec la plus grande exactitude, nous avons toujours rencontré le mot *maintenant* à la fin du verset 36 du chapitre XVIII de l'Évangile selon saint Jean. Ce n'est en effet qu'en 1667 que la suppression du mot *maintenant* eut lieu. Dans le Nouveau Testament publié à Mons cette même année, par les jansénistes, chez Gaspard Migeot, le *nunc* n'est point traduit : depuis lors il n'a jamais été rétabli dans les traductions approuvées par l'Église gallicane.

Voilà la vérité sur cette intéressante question, dont les journaux français et étrangers font grand bruit en ce moment. Nous n'avons pas aujourd'hui à nous occuper du motif de la suppression du mot *maintenant*, on le trouvera consigné dans un ouvrage qui doit paraître d'ici à fort peu de temps [1]. Nous devons seulement nous demander pourquoi le *Courrier français*, qui paraît pencher pour le rétablissement du mot *maintenant*, veut qu'on *écarte* les jésuites, quand ce sont les jésuites qui ont maintenu de tout leur pouvoir les textes évangéliques dans leur pureté primitive ?— Qui le premier prit la parole pour signaler les infidélités, les falsifications, les suppressions du Nouveau Testament de Mons ? Un jésuite, le père Letellier [2] !

et mes ministres estriveroient que ie ne fusse mie es mains des Juifs : *Lors* n'est mye mon royaume cy endroit. »

[1] De l'ultramontanisme et du gallicanisme, 1 vol. in-18. Prix : 2 fr.

[2] On verra dans les *Observations* du P. Letellier que le *Nouveau Testament* de Mons fut flétri par les censures de l'Église : « Car outre les ordonnances de sept prélats du royaume, dit le

Puisque nous parlons de traductions infidèles et de contre-sens, n'oublions pas ceux dont M. Quinet s'est rendu coupable. Nous n'avons certes pas l'intention de relever toutes les erreurs commises par le professeur du Collége de France : un gros volume y suffirait à peine et nous ne nous sentons pas le courage de le faire. Quelques contre-sens signalés au hasard feront juger des autres.

M. Quinet avance qu'en séparant «les jésuites du reste du clergé il ne sépare que ce qui *veut* être séparé. » De quel clergé M. Quinet a-t-il l'intention de parler? Ce ne peut être du clergé catholique, puisque les jésuites sont catholiques et approuvés comme tels par le Saint-Siége. Les jésuites font partie du clergé, et la preuve, c'est qu'une de leurs règles est ainsi conçue : « Pour être d'accord avec la sainte Église catholique, il faut porter la soumission jusqu'à prononcer que ce qui nous paraît faux est vrai [1], si elle vient à le définir ainsi; car il faut croire fermement que l'esprit de Jésus-Christ est l'esprit de son épouse, et que le Dieu qui donna autrefois le Décalogue est le même Dieu qui aujourd'hui inspire et dirige l'Église (R. 13, p. 290 [2]). » M. Qui-

P. Letellier, trois archevêques et quatre évêques qui l'ont défendu sous peine d'excommunication, deux souverains pontifes l'ont aussi condamné, Clément IX par un bref, Innocent XI par un décret (p. 7). »

[1] Mot à mot : « Que ce qui paraît blanc à nos yeux est effectivement noir. » C'est une façon de parler purement proverbiale.

[2] Comme M. Quinet a cité les *Exercices* et le *Directoire* d'après l'édition de 1643 de l'Imprimerie royale, nous citerons aussi la même édition.

net connaissait cette règle, puisqu'il l'a citée dans son ouvrage, mais en lui donnant un autre sens : « Il est, dit-il, une règle de Loyola ainsi conçue : Si *l'autorité* déclare que ce qui vous semble blanc est noir, affirmez que cela est noir. » En lisant ce passage on croirait que *l'autorité* dont parle M. Quinet est l'autorité de saint Ignace ou du supérieur, tandis que c'est celle de l'Église catholique.

M. Quinet pense « qu'il y a une différence radicale entre le christianisme de Jésus-Christ et le christianisme de Loyola. »— Le christianisme de Loyola c'est le christianisme de l'Église catholique, apostolique et romaine ; or c'était celui-ci que M. Quinet voulait attaquer dans le christianisme de Loyola. Les protestants, les jansénistes, les philosophes n'agissaient pas autrement.

Plus loin M. Quinet défigure les textes des *Exercices spirituels.* « Pour arriver, dit-il, à l'état de sainteté on trouve dans ce livre des règles telles que celles-ci : 1° tracer sur un papier des lignes de différentes grandeurs qui répondent à la grandeur des péchés ; 2° s'enfermer dans une chambre dont les fenêtres soient à demi closes, etc., etc. »

Est-ce sérieusement que M. Quinet parle ainsi ? Nous ne le pensons pas. M. Lerminier a bien raison quand il dit : « Nous regrettons que M. Quinet n'ait pas accordé plus de temps à l'examen des Constitutions des jésuites. Il a fait en courant de piquantes remarques (*piquantes* n'est pas le mot propre) ; mais cette législation méritait une analyse profonde [1]. »

[1] *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre 1843

Saint Ignace prétend qu'un jour doux et tranquille convient à ceux qui veulent se livrer à de profondes méditations. Qu'y a-t-il en cela de si déraisonnable? Les églises chrétiennes ne laissent-elles pas pénétrer dans leur enceinte un jour triste, sombre et mystérieux? L'atelier de l'artiste, le cabinet du savant, du philosophe, du penseur, sont-ils jamais innondés de flots de lumière? Il est bien certain que, lorsque M. Quinet veut se recueillir et méditer gravement sur un sujet sérieux, il n'ouvre pas ses fenêtres et ses portes à deux battants.

Nous ne voulons pas discuter plus long-temps avec M. Quinet : nous répéterons encore avec M. Lerminier qu'il n'a pas assez étudié l'Institut des jésuites. Si nous ne poussons pas plus loin nos recherches, si nous ne présentons pas d'autres contre-sens, c'est qu'on peut, à l'aide des ***Constitutions,*** des ***Exercices*** et du ***Directoire,*** détruire ***toutes*** les accusations que le professeur du Collége de France a dirigées contre la Compagnie de Jésus.

M. Quinet a tort de dire : « Je me fais un devoir d'étudier la Société de Jésus, non chez ses adversaires, non pas même dans les œuvres des individus, mais dans les monuments consacrés qui lui ont donné la vie. » Quand on lit ses leçons, on reste convaincu que le savant professeur a peu lu les anciennes accusations portées contre l'Institut, qu'il connaît imparfaitement le livre de Mariana qu'il cite à tout propos, quoique ce livre ait été blâmé par les supérieurs, et qu'il n'a jamais approfondi les Constitutions de l'Ordre. » Il a fait, comme le dit toujours fort bien M. Lerminier, ce qu'il a voulu faire, la *guerre* et non une histoire. Beaucoup de per-

sonnes, et nous partageons volontiers leur sentiment, ont regretté de voir dominer la polémique là où la science devait régner seule[1]. »

Les jésuites font partie de l'Église, et aucune de leurs règles ne s'écarte des principes qu'enseigne cette même Église. Or, il est impossible d'attaquer les jésuites sans attaquer en même temps l'universalité de l'Église, l'unité catholique et l'autorité pontificale.

M. Quinet l'a si bien senti qu'il n'a pas craint d'annoncer à ses auditeurs la fin du christianisme. Mais on lui a dit avec beaucoup de raison (et il en convient lui-même) : « Annoncez au moins, au milieu de la confusion des croyances de notre temps, par quelle secte vous prétendez le remplacer. » Et M. Quinet leur a répondu : « Puisqu'on nous le demande, nous le dirons bien haut : nous sommes de la communion de Descartes, de Turenne, de Latour d'Auvergne, de Napoléon; nous ne sommes pas de la religion de Louis XI, de Catherine de Médicis, du père Letellier, ni de celle de M. de Maistre, ni même de celle de M. de Talleyrand. » Nous ignorons ce qu'on a pu penser d'une telle profession de foi; quant à nous, elle ne nous suffit pas.

Tous les hommes sont de la communion de M. Quinet; car tous les hommes, grâce au ciel, rendent hommage au courage, à la science, au génie. La question a été fort bien posée à M. Quinet; mais il y a fort mal répondu. Quand on a la prétention de vouloir remplacer le christianisme par une secte nouvelle, on doit s'exprimer plus franchement, plus nettement, et ne pas s'en

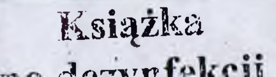
[1] *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre 1843.

tenir à des généralités semblables. M. Quinet s'est mis en avant; il ne peut plus reculer. M. Quinet nous a promis une secte, il faut qu'il nous la donne. — Nous attendons.

Cependant nous devons, en terminant, adresser nos éloges au savant professeur du Collége de France pour la manière dont il a combattu en faveur de l'unité tout en attaquant les jésuites, défenseurs de cette même unité. Oui, l'unité manque à notre époque; l'unité n'est ni dans le gouvernement, ni dans la presse [1], ni dans l'opinion : l'unité n'est nulle part! — Et ne savons-nous pas que sans unité toute organisation sociale s'affaiblit, se paralyse et meurt?...

[1] C'est surtout en lisant le *Journal des Débats*, la *Revue des Deux-Mondes* et le *National* qu'on sent plus que jamais le besoin de l'unité!...

FIN.


Książka